

Syndicalisme

HEBDOMADAIRE

C.F.D.T. (C.F.T.C.)

SPÉCIAL
34^{ème}
CONGRÈS

ET . . .

40

PAGES



SOMMAIRE

Discours d'ouverture de Gérard ESPERET, page 3.

Présentation du rapport d'activité par Eugène DESCAMPS, page 4.

Compte rendu d'activité du F.A.S. par Pierre HUREAU, page 5.

Les débats en Assemblée plénière sur le rapport d'activité, pages 6 à 11.

Les travaux des huit Commissions spécialisées sur le rapport d'activité, pages 12 à 15.

Création de l'Union confédérale des Cadres, page 16.

La réponse d'Eugène DESCAMPS devant le 34^e Congrès, pages 17 à 19.

Les votes du Congrès, la composition du nouveau Conseil confédéral et du nouveau Bureau confédéral de la C.F.D.T., page 20.

La déclaration d'orientation générale et du programme d'action, pages 21 à 25.

Le texte des 11 résolutions du Congrès, pages 26 à 29 :

- L'action revendicative • La charte financière • La date du prochain Congrès confédéral • L'ajustement de la cotisation mensuelle au fonds de développement • L'étude d'une politique d'action axée sur la planification démocratique • Pour instaurer la Paix • Pour la fin des hostilités au Vietnam • Solidaires des travailleurs immigrés • Avec les camarades d'Espagne • Pour une Europe démocratique • Commerce mondial et développement.

Les travaux des cinq Commissions d'études, pages 30 à 32.

Quelques échos, page 33.

Le Congrès à l'heure internationale, pages 34 et 35.

Revue de presse, page 36.

Le discours du nouveau président, pages 37 à 40.

CE NUMÉRO

A ÉTÉ RÉALISÉ PAR

TEXTES :

- Emile FAVARD
- Gaston HAUSTRATE
- Claude PERRIGNON
- Robert POTTIER

AVEC LA COLLABORATION DE :

- Yves ARCADIAS
- Gérard CAPLAT
- Pierre GRAVEND
- Aude RAIGA
- Raymond LEBESCOND

SECRETARIAT :

- Andrée QUENOY
- Hélène GUILLEVIC
- Michèle CHAPUZET

PHOTOS DE :

- Hubert DUFOUR
- MUNOZ DE PABLOS

COMITÉ DE RÉDACTION

Norbert ALISÉ, Yves ARCADIAS, Georges BOUQUET, Gérard CAPLAT, Jean-Marie CONAUD, Jacques COURCHELLE,

Emile FAVARD, rédacteur en chef, Gaston HAUSTRATE, Laurent LUCAS, directeur politique, Claude PERRIGNON, Robert POTTIER, secrétaire général de la Rédaction, Aude RAIGA, Jean RUPERT, Simone TROISGROS

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM et PRENOM

Adresse

Désire m'abonner à SYNDICALISME Hebdomadaire et Magazine pour 1 an.

Je verse à cet effet la somme de 16 F au C.C.P. C.F.D.T. (cftc) Paris 2 83-24.

8 pages sur le Congrès dans le magazine de décembre

L'ambiance, les travaux et les grandes conclusions du Congrès, des photos. La plus large diffusion des informations relatives au 34^e Congrès doit être assurée auprès de l'ensemble des travailleurs.

Au sommaire de ce numéro, il y a aussi :

- des articles sur l'action revendicative,
- un article sur les cadres,
- un reportage sur les six départements du Centre,

- une enquête sur les employés de maison,
- un « dossier » sur le « Monde ouvrier, parent pauvre de l'écran »,
- et des articles Magazine dont une rubrique « livres et disques » pour les fêtes, et des pages « vie pratique ».

Passez immédiatement vos commandes GROUPEES au service « DIFFUSION » pour ce Magazine (n° 1 163) : 70 centimes l'unité. C.C.P. C.F.D.T. : PARIS 283-24.

BON DE COMMANDE

Nom et prénom

Syndicat

Adresse

Commande Magazines n° 1 163.

SYNDICALISME C.F.D.T.

Rédaction - Administration
26, rue de Montholon - Paris (9^e)
Tél. : TRU 91-03
C.C.P. : Paris 283-24

ABONNEMENT :

16 F par an

Cet abonnement comprend l'hebdomadaire et le magazine

Pour la reproduction des articles paraissant dans ce journal (ou d'extraits d'articles), la mention « Extrait de SYNDICALISME » est obligatoire

Pour tout changement d'adresse fournir la dernière bande accompagnant le journal.

Le directeur-gerant :
Laurent LUCAS

IMPRIMERIE SPECIALE
DE « SYNDICALISME »
28-30, pl. de l'Eperon LE MANS
Travail exécuté par des syndiqués

Si vous voulez conserver ce journal intact, il suffit de reproduire les formules ci-dessus au lieu de les découper.

GÉRARD ESPÉRET

Vice-Président de la C.F.D.T.

OUVRE LE CONGRÈS



UN 34^e Congrès, cela représente des années d'efforts, des années de sacrifices, des vies entièrement consacrées à la tâche syndicale et nous ne serions pas dignes de la tradition ouvrière et syndicale si nous n'avions pas une pensée pour ceux qui, à travers le monde, ont souffert ou souffrent pour la justice, la liberté et la paix ; pour ceux qui, tout dernièrement, ont subi la répression policière et notamment, parce que c'est très près de nous, les camarades du Mans dans les dernières échauffourées que vous avez tous connues par la presse. »

Gérard Espéret, vice-président de la C.F.D.T., commence ainsi le discours d'ouverture de ce 34^e Congrès. Il poursuit en évoquant la mémoire de ceux qui nous ont quittés, particulièrement Paul Viry, membre du Conseil de l'U.D. des Vosges et membre de la Fédération Générale de l'Agriculture qui a trouvé la mort récemment dans un accident du travail.

Il remercie tous ceux qui se sont consacrés à la défense de la classe ouvrière, qui s'y sont usés, ceux qui ont travaillé depuis des années pour mettre notre organisation en place et, particulièrement, Georges Levard qui nous quitte après avoir été 22 ans au Bureau Confédéral et 36 ans dans le syndicalisme. Et Gérard Espéret salue le militant, applaudi par le Congrès, qui s'est sacrifié tant et tant pendant de nombreuses années d'abord dans les syndicats d'employés, ensuite dans le Bureau Confédéral et enfin à la tête de notre Confédération.

Saluant ensuite les nombreux invités, notamment les délégués des pays étrangers, Gérard Espéret souligne, aux applaudissements du Congrès que, pour la première fois, la C.I.S.C. est représentée au Congrès C.F.D.T., non par un homme de race blanche mais par un homme de race noire : Gilbert Pongault.

S'adressant aux représentants de la presse dont « nous savons que leur tâche n'est pas facile », il déclare « nous leur faisons complètement confiance et nous leur demandons de dégager le mieux possible le sens des interventions ».

Ce 34^e Congrès va être important pour les travailleurs, poursuit-il. Le syndicalisme se trouve en face d'une Société en évolution, dans un monde qui

peut conduire à la folie ou à l'épanouissement, qui a des outils énormes, considérables, effroyables parfois, des outils de valeur ou de mort, de conquête ou de découverte. Nous ne pouvons nous empêcher de nous poser par moments la question de ce que coûte la vie des villages, des villes où l'on « crève de faim » par rapport au prix de telles ou telles expériences, encore plus quand elles peuvent se transformer en instruments de mort.

La « coupure » du monde qui reste la plus vraie à l'heure actuelle, c'est la différence entre pays riches et pauvres. Il faut la justice. Verser 20 F à l'occasion ne sert à rien si l'on ne paie pas au juste prix les produits livrés par ces

L'U.D. DES HAUTS-DE-SEINE

souhaite la bienvenue

Au nom de la nouvelle U.D. des Hauts-de-Seine et de l'Union locale d'Issy-les-Moulineaux, Pierre Cadel (secrétaire général de l'U.D.) souhaite la bienvenue aux congressistes. Il explique que la décentralisation en 7 U.D. dans les nouveaux départements de la région parisienne n'a pas été faite pour copier la réforme administrative mais parce que la C.F.D.T. a senti depuis longtemps la nécessité d'une décentralisation.

Les Hauts-de-Seine, dit-il, c'est 1400 000 habitants dans 40 communes, 54 000 entreprises qui groupent 550 000 salariés, c'est Renault-Billancourt, Nanterre et sa Faculté, des villes ouvrières, le quartier de la Défense avec ses bureaux ultra modernes, mais aussi les bidonvilles de Nanterre et Gennevilliers, les usines qui ferment et le chômage qui s'installe également dans la région parisienne.

Pierre Cadel aborde encore l'information (qui ne reflète pas toujours les problèmes ouvriers...), la paix, les ordonnances, le droit syndical.

Les travailleurs, conclut-il, ne jugeront pas la valeur de la C.F.D.T. au brio de nos interventions, au nombre et à la longueur de nos résolutions. La C.F.D.T. sera jugée sur ses actes.

pays, même si nous devons en souffrir un peu.

Dans un monde où la paix est sans cesse menacée, le syndicalisme peut apporter la paix. Il faut un syndicalisme généreux mais qui se rend compte de ce qu'il rencontre : un capitalisme qui se renforce en se concentrant, en éliminant les faibles ou en les absorbant. A ce sujet, Gérard Espéret souligne toutes les tentatives dans le monde pour tenter d'intégrer le syndicalisme, notamment par les partis et gouvernements, tentatives pour « couper » le syndicalisme des travailleurs, pour passer le virus du profit et de l'intérêt personnel. Il cite cette pauvre « réformette » que l'on n'a pas appelée pour rien « l'intéressement ».

Répondant aux nombreux « censeurs » du syndicalisme, il dit que notre syndicalisme a toujours poursuivi son adaptation ce qui est un signe de jeunesse : l'évolution, notre travail en 1965 qui a abouti à la Caisse de grève et, maintenant, nous allons poursuivre une réflexion profonde sur ce que doit être le syndicalisme, sa tactique et sa stratégie en face de l'évolution du monde.

Nous devons expliquer notre originalité. Nous voulons une société nécessaire à l'homme, une société moderne et libre. L'homme est un être libre et responsable qui doit assumer sa vie. Il faut être réalistes, dit-il encore, mais il ne faut pas oublier que c'est parce que le syndicalisme a demandé l'impossible qu'il a obtenu le possible. L'une des principales tâches du syndicalisme moderne est la défense et le soutien des faibles.

Faisant allusion aux responsabilités qu'il va quitter prochainement « parce qu'il a exprimé depuis deux ans le désir de quitter un poste politique dans le Mouvement, parce qu'il faut renouveler l'organisation », il conclut en disant : « La vie d'un syndicaliste est une belle vie » en travaillant pour et avec la classe ouvrière.

Eugène DESCAMPS

Secrétaire général de la C.F.D.T.

PRÉSENTE LE RAPPORT D'ACTIVITÉ



Le secrétaire général de la C.F.D.T. a parlé deux heures et demie pour présenter le rapport de deux années d'activité. Et encore, c'était un « résumé rapide », un pari difficile de rassembler en (relativement) peu de temps l'action déployée en France, à l'étranger, dans le social, la politique... Ici, nous ferons, moins qu'un résumé, un simple schéma des idées-forces développées par Eugène Descamps.

● SUITES DE LA SCISSION.

Il n'y a pas en France de quatrième Confédération. Il existe tout au plus une Union de Syndicats exploitant un titre chargé d'histoire et bénéficiant d'appuis intéressés surtout à contre-carrer l'action de la C.F.D.T.

● ACTION REVENDICATIVE.

Elle a été marquée par l'accord avec la C.G.T. Il y a eu des mouvements d'ensemble, d'autres par grands secteurs, par branches d'industries, d'autres localisés ou par entreprises. L'action revendicative n'a jamais faibli : face à un patronat méprisant et immobile, à un gouvernement autoritaire et paternaliste, les luttes engagées ont démontré amplement l'exigence syndicale d'assumer pleinement son droit à la discussion, à la négociation des conditions de vie et de travail des salariés.

● L'UNITÉ D'ACTION.

Elle ne nous a jamais empêchés de défendre nos propres conceptions ; elle est un moyen — non un but — que la C.F.D.T. utilise pour faire aboutir des revendications communes aux organisations syndicales. Cette action commune n'est pas l'antichambre de l'unité organique. L'autonomie du syndicalisme par rapport aux forces politiques, religieuses et autres est la condition première du syndicalisme que nous concevons. Nous pensons avoir fait la preuve de notre volonté de renouvellement ; sans cela nous ne serions pas devenus la C.F.D.T., avec le déchirement d'une scission. Que les débats que nous avons eus aient lieu à la C.G.T. et à F.O. et la route se dégagera.

● LA DÉFENSE DE LA SÉCURITÉ SOCIALE.

Vous avez été informés régulièrement des efforts de votre Confédération pour la mise en œuvre d'une action vigoureuse et généralisée.

On peut être déçu que l'action n'ait pas revêtu l'ampleur que nous désirions. Il faut, sans se décourager, procéder à

une analyse sérieuse des raisons qui ont gêné le développement de l'action, afin que, les connaissant, nous puissions les faire disparaître pour développer avec ténacité la lutte de longue haleine nécessaire au plan syndical et politique pour la reconquête de la Sécurité sociale.

● L'EMPLOI.

L'ensemble de nos revendications en matière d'emploi sont contenues dans un code de garanties sociales que nous réclamons et qui nécessite l'ouverture de négociations véritables entre syndicats et employeurs à tous les niveaux.

Nous ne sommes plus devant des aspects locaux du problème de l'emploi, mais devant un problème national qui revêt des aspects locaux. Pour la C.F.D.T., le problème de l'emploi doit se poser en termes de « création d'emplois ».

● DÉFENSE DE LA MAIN-D'ŒUVRE FÉMININE.

Un grand nombre de revendications dites féminines (durée du travail, abus des cadences, hygiène, sécurité) ne sont nullement spécifiques aux femmes ; par ailleurs, les mesures particulières prises pour les femmes se retournent contre elles et même l'ensemble de la main-d'œuvre. Nous sommes pour l'égalité des salaires féminins et masculins. La liberté de choix pour les femmes au travail ou au foyer doit être établie, effective et sauvegardée.

● LES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS.

La Conférence nationale C.F.D.T. des Immigrés a souligné la nécessité de l'égalité des conditions de travail, de vie et de logement. Un secrétariat national a été créé pour intensifier l'action avec le prolétariat étranger et intégrer les camarades dans nos luttes. On doit obtenir l'accès des immigrés aux élections de délégués du personnel et de représentation au sein des comités d'entreprise.

● LE DROIT SYNDICAL.

Le rôle du secteur juridique n'a rien perdu de son actualité. Il veut fournir l'outillage dont les travailleurs ont besoin pour lutter contre les décisions arbitraires du patronat et du gouvernement, ce qui suppose une compétence à acquérir à tous les niveaux.

● LES ANCIENS TRAVAILLEURS.

Tous les problèmes du 3^e âge (retraites, logements, etc.), examinés par une commission qui vient d'être créée, seront répercutés à tous les échelons.

● L'ACTION ECONOMIQUE.

Le V^e Plan, la « politique gouvernementale des revenus » sont devenus des carcans qui encadrent l'activité économique nationale et l'action des entreprises publiques et privées.

Déjà, le Congrès de 1963 protestait contre l'insuffisance des investissements collectifs, situation caractéristique d'une certaine société de consommation vers laquelle nous glissons si l'action syndicale ne réintroduit pas les véritables priorités dans les choix économiques.

● L'HABITAT.

On applique en ce domaine une politique hors de proportion avec les moyens des travailleurs. Pourtant, les besoins non satisfaits et ceux qui résulteront de la révolution démographique et de l'urbanisation accélérée devraient inciter à dégager rapidement les objectifs prioritaires.

● NOS RESPONSABILITÉS SYNDICALES DANS LE DOMAINE POLITIQUE.

Les événements politiques importants de ces deux dernières années ont mis en avant la double nécessité faite au syndicalisme de mesurer l'impact de la vie politique sur son action et de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour peser sur elle pour être efficace.

Nous avons intérêt à ce que la gauche politique non communiste renforce son unité, définisse avec courage un programme crédible d'une gauche moderne qui entend gouverner et se donner les moyens et le dynamisme nécessaires pour s'imposer comme l'élément moteur et novateur de toute la gauche. Dès lors, notre tâche est de contribuer à créer les conditions pour qu'il en soit

minel : faire que la vie politique nous offre un cadre de démocratie dans lequel nous puissions construire la démocratie économique et sociale qu'il est de notre responsabilité d'imaginer et de créer. Préparer pour notre part la succession du gaullisme par une alternative démocrate et socialiste.

Abordant la stratégie du contre-plan, E. Descamps fait état des arguments (pour et contre) en présence et propose que ce soit un thème de réflexion pour les deux années à venir. Il faut imaginer de nouvelles solutions tout en sauvegardant l'originalité de nature, la spécificité des responsabilités et l'autonomie de décision du syndicalisme.

● LA POLITIQUE INTERNATIONALE.

Nous devons faire cesser les disparités de vie dans le monde des pays riches en obtenant une juste répartition des fruits du labeur commun et être solidaires du syndicalisme libre des pays en devenir.

Eugène Descamps parle longuement du Vietnam, « conflit qui ne peut être réglé que par la négociation », du Moyen-Orient et de l'Europe à propos des concentrations industrielles et financières ; de la politique sociale, de l'élargissement du Marché commun et de la coopération avec les pays du tiers monde. « Il est urgent de combler le retard pris par le syndicalisme par rapport à l'intégration économique et capitaliste européenne. »

Il dénonce la répression syndicale en Espagne et parle des relations avec la C.I.S.C. : « Nous pensons toujours

qu'une C.I.S.C. capable de modifier son titre et ses statuts, d'établir des liens solides avec toutes les forces syndicales démocratiques existantes aurait un rôle important à jouer dans l'avenir du syndicalisme mondial. »

● L'ORGANISATION.

Les effectifs de la C.F.D.T. ont progressé de 3,66 % en 1966 et de 2 % au cours des cinq premiers mois de 1967.

● LA FORMATION SYNDICALE.

La formation des cadres syndicaux conditionne notre effort général de formation qui porte et portera sur la formation idéologique qui a touché cette année près d'un millier de dirigeants aux niveaux les plus divers.

Mais le coût de la formation est lourd et il convient de réfléchir à une formule d'organisme alimenté par les fonds professionnels, sous contrôle syndical.

● UNE POLITIQUE SYNDICALE AVEC LA JEUNESSE.

Les jeunes ne doivent pas être oubliés. Il faut les associer à la vie et à l'action syndicale, non « parce qu'il le faut », et en « laissant faire les jeunes » (c'est-à-dire en s'en désintéressant), mais en les inscrivant dans nos priorités essentielles.

La C.F.D.T. va d'ailleurs lancer la carte de sympathisant qui sera une occasion pour les jeunes de s'insérer peu à peu dans un mouvement d'ensemble.

● LA PRESSE CONFEDERALE.

Nous ne dirons jamais assez combien la presse syndicale est importante pour

la diffusion de nos idées et pour une large prise de conscience de l'opinion ouvrière. Il faut y réfléchir, car dans cette société moderne au sein de laquelle tous les moyens sont mis en œuvre par les forces capitalistes, les groupes de presse, l'Etat pour la propagande, le syndicalisme ouvrier se doit de faire le maximum pour être présent et efficace dans l'information des travailleurs.

● CONCLUSION.

La C.F.D.T. doit être et proposer des solutions élaborées, réalistes et mobilisatrices dans l'action. Pendant les deux années prochaines les problèmes de structure seront à l'ordre du jour de nos travaux. De même, les profonds changements en cours dans la vie industrielle, les mutations prévisibles de la vie politique française... doivent être étudiés afin de préciser les options définies en 59, 62 et 64, relatives à la planification et à l'orientation générale de la Confédération. De ces études devraient se dégager les grandes lignes d'une stratégie confédérale, appuyée sur des structures et des moyens d'action adaptés (fonds de développement, F.A.S., C.N.A.P., fonds de solidarité, etc.).

Tout le travail fait a été positif. Nous avons traduit dans nos programmes d'action nos objectifs. Notre action de ces deux ans a permis de raffermir notre foi en la promotion de la classe ouvrière. La C.F.D.T. est une organisation déterminante pour le bien du monde du travail. Elle croit au peuple qui croit à la dignité des personnes.

Pierre HUREAU DÉVELOPPE L'ACTIVITÉ DU F.A.S.



LES deux années qui viennent de s'écouler marquent une étape importante dans le développement des caisses de grève et plus généralement dans le développement du soutien de l'action et de la défense syndicale.

Les décisions prises au congrès de 1965 ont été intégralement appliquées. Le F.A.S. (Fonds Confédéral d'Action Professionnelle) a été créé au 1^{er} janvier 1966. La C.N.A.P. a été constituée au 1^{er} janvier 1967, par la fusion des 6 Caisses : Cheminots, Chimie, Métallurgie, Mineurs, P.T.T., Caisse régionale Nord (U.D. Nord, Pas-de-Calais, Ardennes, Somme).

Ces organismes sont déjà intervenus efficacement dans le soutien de l'action. Les grèves nombreuses et dures

du début de l'année 1967 ont prouvé l'utilité de la caisse de grève. Après 4 à 5 mois de fonctionnement plus de 2.500.000 F avaient été versés aux grévistes. Mais là ne se limite pas l'intervention du F.A.S. et de la C.N.A.P. Ceux-ci, depuis le début de l'année 1967 ont indemnisé plusieurs dizaines de militants, sanctionnés à cause de leur action syndicale. D'autre part le F.A.S. et la C.N.A.P. soutiennent actuellement 30 procès contre des patrons.

Pour une pleine efficacité et une saine gestion du F.A.S. et de la C.N.A.P., les adhérents et syndicats doivent se conformer à un certain nombre de règles et satisfaire à des conditions, notamment la régularité du paiement des cotisations. Ces con-

traintes sont nécessaires, au développement des deux organismes, elles ne sont pas destinées à alourdir la tâche des syndicats, mais doivent permettre une organisation meilleure à tous les échelons.

Si un travail important a été réalisé, il reste beaucoup à faire. Le congrès de 1965 a décidé, comme étape ultime, la fusion du F.A.S. et de la C.N.A.P., pour constituer la Caisse Confédérale unique. Celle-ci s'opérera par le développement du F.A.S. mais aussi et surtout, par le développement de la C.N.A.P. Tous les syndicats de toutes les fédérations, Unions départementales doivent examiner leur possibilité d'adhésion à la C.N.A.P., pour accroître les moyens mis au service de l'action et de la défense syndicale.

Plus de cent interventions



l'unité d'action

L'unité d'action a été le grand thème des interventions. Les syndicats cégétistes avaient une expérience et un jugement à présenter devant le 34^e Congrès.

Parmi les intervenants, il n'y eut pas de « non » ; seulement des « oui mais » et des « oui ».

Jacques LECONTE (Chimie Roussillon), lui, regrette que l'unité d'action ait été menée sur la base d'un catalogue revendicatif et non pas d'une politique cohérente.

René FROMAGET (Métallurgie U.R.P.) est partisan du maintien de l'accord avec la C.G.T., mais il faut rester lucide. Plutôt que des manifestations folkloriques, il faut harceler le patronat dans les entreprises. L'attitude de la C.G.T. est parfois négative : des initiatives C.F.D.T. sont paralysées ou neutralisées. Une analyse approfondie de la stratégie du P.C. et de la C.G.T. s'impose.

Raymond MARTIN (Cheminots) apporte des précisions sur les difficultés du conflit en cours et la désescalade de la C.G.T. qui a porté un coup sérieux à l'unité d'action, sans toutefois la remettre en cause.

Roger BOUVIER (Chimie Lyon) critique l'accord interconfédéral pour quatre motifs.

- 1.) il a été prématuré, précipité, pas débattu à la base.
 - 2.) il a une dimension économique très restreinte : il défend seulement des revendications sociales,
 - 3.) il ne peut qu'apporter plus de confusion,
 - 4.) il ne peut que bloquer la C.F.D.T. dans certaines de ses initiatives.
- « Nous voulons, dit-il en conclusion, une amélioration de l'accord, sur le plan économique notamment et peser sur la

C.G.T. pour qu'elle remette en question son allégeance au parti communiste. »

Antoine AMIRAL (Métallurgie Lyon) après avoir dit que les rapports inter-syndicaux se détérioraient entre la C.F.D.T. et la C.G.T., demande cependant la poursuite de l'unité d'action... sans qu'elle demeure ce qu'elle est à l'heure actuelle. « Il faut supprimer les polémiques et les cotisations au rabais ».

L'unité d'action présente pour lui un double objet : 1° conduire à l'action continue de la classe ouvrière ; 2° conduire au développement syndical. « La vraie force du patronat, c'est la faiblesse des effectifs syndiqués et des moyens des syndicats ouvriers. »

Selon René PEUCHOT (Cheminots Paris), il faut penser les problèmes d'unité d'action et le regroupement du syndicalisme libre autrement qu'à l'heure actuelle. Synthétiser les positions des uns et des autres pour voir ce qu'on peut proposer aux travailleurs.

« Raisonsons, dit-il, avec pour objectif, l'efficacité du mouvement ouvrier qui doit dépasser le sigle de notre organisation. Il faut une Commission confédérale d'études sur les problèmes de l'action directe. »

Robert COSTE (Gard) pense que l'accord interconfédéral profite surtout à la C.G.T. Mais il se demande s'il peut exister une politique d'action de rechange ? « La C.F.D.T. et la C.G.T. sont les seules forces capables d'animer aujourd'hui la classe ouvrière »... Il en tire deux conclusions : 1° de ne pas exclure la C.G.T. de l'unité d'action, « c'est un choix qui nous est imposé » ; 2° de revoir les pratiques d'unité d'action avec la C.G.T. Il demande en conclusion que la C.F.D.T. explique et vulgarise nos raisons d'être à la C.F.D.T. et non à la C.G.T. par la publication d'un manifeste.

Henri GUILLOU (Alimentation) s'affirme, quant à lui, favorable à l'unité d'action avec la C.G.T. à la double condition de transformer les rapports partis-syndicats et de définir une stratégie syndicale commune de notre temps. « Ne remettons pas l'accord en cause, dit-il, mais

la C.F.D.T. ne saurait être une force d'appoint de la vieille C.G.T. Elle doit avoir une stratégie offensive ; elle doit être le tigre dans le moteur. »

Emile LE BELLER (P.T.T.) dit oui à l'unité d'action tout en faisant apparaître les désaccords avec la C.G.T. « Nous n'avons pas rencontré de difficultés importantes avec la C.G.T., mais l'accord pose des problèmes et il faut réfléchir pour équiper les militants sur la situation nouvelle créée par les accords. Notre réflexion est encore embryonnaire. Il apparaît que le P.C. bouge mais il évolue pas en fait sur deux aspects fondamentaux :

1° la non-remise en cause de la stratégie marxiste léniniste dans les rapports syndicat-parti ;

2° et la vie démocratique à l'intérieur de la C.G.T. quant aux décisions et au contrôle de ces décisions. »

Michel MAURICE (Sécurité sociale Paris) : il faut démentir les bruits sur la panique qui aurait suivi l'accord interconfédéral. Cet accord a eu des résultats extrêmement positifs : il a rendu la combativité aux travailleurs, une augmentation des bas salaires a été obtenue, la dégradation de la situation des travailleurs des caisses a été enrayerée. Pour les syndicats, l'accord et les luttes qui l'ont suivi ont conduit à un changement de style quant à la pratique du syndicalisme de masse. La personnalisation de l'action C.F.D.T. doit être réalignée au niveau de la base, sans attendre les directions confédérales.

Guy RUCHAUD (Vendée) reconnaît le rôle moteur de l'accord du 10 janvier 1966, mais se demande si la C.G.T. ne peut pas en être la principale bénéficiaire. Il souhaite que malgré les difficultés, F.O. soit associée à cet accord.

Roger KHOREN (Communaux d'Alsace) reconnaît d'utilité de l'accord C.F.D.T.-C.G.T., mais dénonce certains comportements peu communautaires de notre partenaire. « Comme nous avons fait notre évolution, les autres doivent la faire », ajoute-t-il.

Bernard LEBRUN (Métallurgie Valen-



Jean KASPAR



Jean-Marie CONRAUD



Antoine AMIRAL



Michel PASDELOUP

ciennes) parle de la plate-forme revendicative de la C.F.D.T. dont il faudrait souligner les priorités. Quant à l'action commune avec la C.G.T., il pense que cette dernière n'a pas changé grand-chose dans ses habitudes du passé. Il ne faut pas, dit-il, s'installer dans l'unité d'action. Elle doit se poursuivre dans une espèce de compétitivité en étant exigeants vis-à-vis de nos camarades de la C.G.T. Il faudrait maintenant faire le point de deux années d'unité d'action et réfléchir à nos méthodes et notre style d'action. Si le dialogue est possible au niveau des états-majors C.F.D.T. et C.G.T., il est difficile à la base. Pour ce qui nous concerne, nous n'avons de leçon à recevoir de personne, C.G.T. comprise.

Pour Pierre GREMION (Banque de France), l'unité d'action a joué un rôle de clarification.

Selon Jean KASPAR (Mineurs), « nous ne sommes les satellites de personne, nous voulons seulement que le patronat recule. »

Pour Jean-Marie CONRAUD (Lorraine), l'unité d'action avec la C.G.T. n'a rien enlevé à l'originalité de l'organisation. Elle a rendu les militants cégétistes plus lucides, plus dynamiques et plus entreprenants.

Frédo KRUMNOW (HACUITEX) : « Nous avons toujours réclamé l'unité d'action avec toutes les organisations syndicales. Cela répond à une aspiration profonde de la classe ouvrière. Les accords C.F.D.T.-C.G.T. sont largement positifs. Trois problèmes se posent cependant : 1° nos objectifs ne sont pas suffisamment précisés, nous ne mettons pas les mêmes choses derrière les points retenus ; 2° notre originalité n'est pas suffisamment affirmée ; 3° il y a des difficultés dans la pratique de l'action. »

réformes de structures économiques et crise de l'emploi

Jean BOYER (P.T.T.) attire l'attention du congrès sur les menaces de dénat-

alisation du secteur des communications, perceptibles par un sabotage systématique de la profession et une intoxication qui prépare l'opinion à cette éventualité. « Prenons conscience du danger, demandez-t-il, car c'est l'avenir de l'informatique qui est en jeu ».

C'est dans le même sens qu'intervient Henri GAUTHIER (E.D.F. Paris) en parlant de la place de l'Electricité et Gaz de France dans les structures industrielles de demain : « Dans le cadre des changements à intervenir, le sabotage de certains services nationalisés est contraire à l'intérêt de tous ».

Jacques CHEREQUE (Sidérurgie Lorraine), après avoir évoqué le plan professionnel et montré le rôle et la place des industries de base, dénonce le scandale de la démission d'un gouvernement complice du capitalisme. « La sidérurgie appartient à la nation, dit-il. Seule une solution européenne peut la sauver. D'où la nécessité d'un syndicalisme international ».

Dans la foulée, un certain nombre de camarades abordent le problème crucial de l'emploi. C'est ainsi que Jean-Marie COURAUD (Lorraine) insiste sur le problème de l'emploi qui ne saurait se régler ni dans un esprit régionaliste, ni par l'organisation du chômage ou la mobilité de la main-d'œuvre. Une solution valable pour lui revêt trois aspects : « Une expansion générale de l'économie, un développement des structures des régions et la remise en cause de la planification capitalo-gaulliste ».

Jean KASPAR (Mineurs) affirme que, face au problème de l'emploi, sa Fédération ne reste pas passive. « Il ne faut pas subir l'économie, mais la construire en fonction des besoins des hommes. Nous ne défendons pas le métier de mineur, mais l'homme ; non la mine, mais le mineur pour qu'il ne soit pas, demain, chômeur ».

Maryvonne TOLLEMER (P.T.T. Rouen) signale l'existence dans les P.T.T. d'environ 50.000 auxiliaires protégés par aucun statut et qui peuvent être licenciés sans indemnité de chômage.

François STAEDLIN (Haut-Rhin) évoque la tragique situation de l'emploi dans son département, l'illustrant par l'exemple récent d'une entreprise vendue avec ses travailleurs (« comme des bestiaux ») et signale que plus de 200 entreprises ont fermé ces dernières années. Il repro-

che à la direction confédérale de n'avoir pas étudié avec l'attention qu'elle méritait une proposition de loi mise au point avec la Fédération Hacuitex.

action revendicative

POUR UNE ACTION CONCERTÉE ET PROGRESSIVE

Tandis que Charles FORGET (Métal Nantes) dit au Congrès : « Ayons le courage de reconnaître que nous n'avons pas atteint nos objectifs et prenons les mesures pratiques pour lancer une action d'ensemble concertée et ample »,

Claude FONTENEAU (Maine-et-Loire) se dit d'accord avec la finalité de l'action de la Confédération, mais diverge sur la mise en œuvre, « cela sans vouloir remettre en cause l'unité de l'Organisation ». « On ne met pas nos moyens de lutte en concordance avec nos objectifs. On oublie très souvent que rien ne sera arraché s'il n'y a pas de pression à la base, si l'on n'organise pas consciemment l'action de masse. La défense des plus défavorisés passera nécessairement par une action généralisée d'ampleur nationale. Nous pouvons, grâce à cette action, faire une éducation politique de masse, préciser notre façon de travailler avec les partis politiques tout en gardant notre rôle de syndicat ».

Pour Frédo KRUMNOW (HACUITEX), depuis le début de l'année, l'exemple vient de la province, cela marque la volonté des travailleurs d'une véritable progression de l'action : « Nous proposons une journée d'action avec des manifestations régionales dirigées contre les préfectures, les sièges des chambres patronales, les parlementaires de la majorité ».

Dans ce cadre, Paul BENASSI (S.D.F. Paris) dénonce les disparités de salaires et évoque les remèdes à y apporter, dans la solidarité la plus large.

Il est relayé en ce domaine par Roger TOUTAIN (HACUITEX) qui montre que

(Suite page 8)

l'écart entre les hauts et les bas salaires s'accroît toujours et que le scandale du siècle est précisément que nous nous habituons à de telles situations. « La C.F.D.T. se doit d'être à la pointe du combat. Les défavorisés n'arrivent plus à se faire comprendre ni à se faire entendre autrement que par la violence ».

Dans la lutte que nous engageons, estime Jean OUVRARD (Rumilly-Alimentation), partager des mêmes valeurs (dignité, justice...) ne suffit pas pour mener une action.

Anne-Marie BISCHOFF (Employés de maison) attire l'attention du Congrès sur le sort des employés de maison et demande que l'Organisation soutienne la structuration syndicale de ce milieu.

Les conflits de ces derniers mois trouvent bien sûr leur place à la tribune du Congrès. Pour Joseph DUSSUYER (Berliet), l'enseignement que l'on peut tirer des « conflits maison » prouve que l'unité d'action a été bénéfique.

Maryvonne TOLLEMER (P.T.T. Rouen) s'en prend à la loi antigrève de 1963 et raconte comment les postiers du centre de tri de Rouen se sont mis en grève récemment, sans préavis d'aucune sorte, à l'annonce de licenciements. Devant cette riposte, l'Administration a lâché. « Cet exemple ne pourrait-il pas être suivi ? » demande-t-elle.

Claude BRILLAND (U.D. Sarthe) s'élève contre les interprétations « politiques » des événements du Mans et prouve qu'ils étaient des mouvements de masse spontanés. Il se prononce pour une action future de grande envergure.

Hervé BREEUS (Mensuels de la Métallurgie St-Nazaire) remercie les représentants des travailleurs de tout le pays pour leur solidarité matérielle et morale manifestée lors du conflit des mensuels nazairiens. « Le syndicalisme n'est pas mort, les travailleurs sont toujours debout. Ce que nous avons réalisé à St-Nazaire peut et doit l'être au plan national. Mais il faut que la Confédération se débarrasse de sa timidité, qu'elle organise l'action au plan national en l'imposant s'il le faut à la C.G.T. Nous disons que c'est d'abord en se battant que les travailleurs seront libres et responsables ».

RECONQUÉRIR LA SÉCURITÉ SOCIALE

Henri WEBER (Métallurgie Haut-Rhin) demande que le principal de notre effort soit consacré à la reconquête de la Sécurité sociale et les négociations d'accords-cadre avec le C.N.P.F. Il pense que ce Congrès doit définir une position claire au sujet des moyens d'action d'envergure indispensables pour résoudre nos problèmes actuels.

Cependant, Paule DUFOUR (Comptoir des Entrepreneurs) estime que la réaction des travailleurs à l'atteinte qui leur a été portée par les ordonnances sur la Sécurité

sociale a été assez décevante. Elle critique l'exclusive lancée contre les partis politiques par les cartels de défense, ce qui a mis de nombreux militants engagés, et sur le plan politique et sur le plan syndical, dans l'embarras.

Jean DENIS (Côte-d'Or) regrette l'insuffisance de l'information donnée par la Confédération sur notre comportement face à la mise en place des C.A. des Caisses de Sécurité sociale.

Jean ROY (Gironde) estime que les actes auraient dû suivre la parole et demande qu'à toute déclaration corresponde une attitude conforme.

Pour l'avenir, Etienne PHILIBERT (Rhône), qui est d'accord sur les onze propositions C.F.D.T., regrette qu'il n'existe pas de lien cohérent entre elles pour leur donner valeur de programme politique. Pour défendre la Sécurité sociale, il estime que l'action doit être menée à la fois dans les Caisses et dans les entreprises.

AUBERTIN (S.S. de l'Est) affirme son désaccord sur les ordonnances concernant la S.S. et demande que les contre-propositions de la C.F.D.T. soient soumises à toutes les formations politiques sans exception.

De son côté, PREVOST (Personnel des ASSEDIC), abordant la politique contestataire de la C.F.D.T. dans les conseils d'administration de la Sécurité sociale, dit que la politique de présence active paraît préférable à l'absence. Le choix à faire paraît simple : contestation permanente, mais alors absence de tous les organismes paritaires ou contestation qui tienne compte que le Mouvement doit être présent.

A l'opposé, Robert COSTE (Gard) estime que la Confédération doit discuter avec la C.G.T. pour envisager le désengagement de nos administrateurs des Caisses de la Sécurité sociale... « sinon, dit-il, on devient responsable d'un régime que nous condamnons ».

D'autres problèmes sont évoqués encore. Ainsi, Mlle SCEFRIDT (Préfecture de la Seine) insiste sur les aspects les moins connus des problèmes de santé et souhaite que la politique de la C.F.D.T. soit plus précise en ce domaine.

Edouard DEBUISSHORT (Roubaix), par ailleurs, attire l'attention sur les risques encourus par les Caisses de retraites complémentaires qui pourraient un jour être rattachées à la Caisse vieillesse de la Sécurité sociale. Il défend le salaire unique pour la femme au foyer, « première travailleuse de France ».

syndicalisme et politique

Le thème de la politique et du syndicalisme, c'est un thème souvent abordé.

Sous maintes formes certes, mais tous les intervenants s'accordent à mettre en avant la dimension politique de l'action syndicale.

Tout en critiquant l'attitude de la Confédération, ce fut le cas d'ORTOLI (ministère du Logement), qui craint que la Confédération n'impose une option alors que normalement cette option doit venir de la base. « Il faut, dit-il, traduire les aspirations de la base et non pratiquer un syndicalisme d'état-major... », tout en portant des appréciations diverses ou proposant des sujets de réflexion. Ce fut le cas de beaucoup.

Edmond MAIRE (Chimie), pour la première fois devant un congrès confédéral, a exposé la stratégie dite du contre-plan. « Nous continuons à proclamer notre refus de la société capitaliste, dit-il, mais le divorce entre le verbalisme et la pratique n'a jamais été aussi grand... La raison d'être de la C.F.D.T., ce n'est pas de continuer ce syndicalisme limité aux revendications immédiates, ce syndicalisme incapable de responsabilité dans le choix de ses objectifs. Notre raison d'être, c'est l'émancipation des travailleurs par la transformation des structures, par le renforcement du pouvoir ouvrier, et ce n'est pas un anti-capitalisme de pur principe qui se satisfait d'une action au jour le jour, incapable de mettre ce système capitaliste en cause ».

A propos du souci exprimé de personnalisation, Edmond Maire dit qu'il manque, à la Confédération, la définition d'une politique qui permette aux militants de relier chaque action, chaque revendication à nos perspectives.

A propos de la priorité, affirmée, du nécessaire pouvoir syndical, il dit que celui-ci ne peut venir que des travailleurs, et pour ce il faut mettre les travailleurs en action pour modifier le rapport de force.

Cela signifie, si l'on veut agir pour la planification démocratique :

- la nécessité de trouver des revendications mobilisatrices, tel le plein emploi dans la période actuelle ;

- la nécessité de ne pas se contenter, dans la lutte, de satisfaction immédiates car, à travers les diversités de situation, on risque de voir les revendications spontanées contredire nos perspectives à long terme ;

- la nécessité de coordonner la lutte de toutes les organisations du mouvement ouvrier : syndicats, partis, associations culturelles et familiales.

A propos de socialisme démocratique, il en appelle à la cohérence syndicale : « elle suppose que nous propositions une alternative d'ensemble élaborée d'un point de vue syndical à la politique économique du pouvoir. Nous serions plus forts si nous propositions des solutions cohérentes, tenant compte de l'économie, non pas pour s'incliner devant ses données, mais pour les transformer, pour introduire des réformes de structures qui permettent de progresser plus vite et d'entamer un processus socialiste. Nous croyons que notre syndicalisme est capable de faire des choix



Hervé BREEUS



Anne-Marie MAILLARD



Claude BRILLAND



Claude FONTENEAU

et de hiérarchiser ses revendications. Pour aboutir, il faudra bien faire coïncider la poussée syndicale et la poussée politique ».

En conclusion, il opte pour la « fidélité » d'un syndicalisme, mais une fidélité adaptée à la société présente. Car, dit-il, le respect de la tradition ouvrière, c'est d'abord le respect des objectifs de transformation sociale, de développement du pouvoir ouvrier, y compris dans l'entreprise, de démocratisation des institutions politiques, de rétablissement face au gaullisme d'une information pluraliste, de règles politiques démocratiques et, dans ce cas, nous sommes obligés de modifier notre comportement et notre politique syndicale, tout en respectant l'autonomie et les fonctions spécifiques du syndicalisme.

Après lui, des opinions différentes s'expriment. Des « pour » : un Emile LE BELLER (P.T.T.), par exemple, qui, exprimant sa préférence pour la thèse dite du contre-plan, demande un travail idéologique en profondeur.

Etienne CHOVEL (Loire), quant à lui, demande la poursuite des contacts avec les partis de gauche, en vue d'arriver à une coordination régulière et publique entre la gauche politique et la gauche syndicale, pour une plus grande efficacité des uns et des autres. « Il faut arriver à l'élaboration d'un véritable programme du gouvernement des partis de gauche, lequel tiendrait largement compte des programmes syndicaux ». Etienne Chovel conclut en précisant que nous ne devons pas laisser les partis agir seuls, mais prendre nos propres responsabilités et définir une stratégie.

Il y a aussi des « contre ». Bernadette DUGNAS (Nièvre) : « La C.F.D.T. doit se réserver le droit de contestation, ce qui n'exclut pas un soutien électoral aux partis de gauche »... ou Paul VIGNAUX (S.G.E.N.) qui, insistant sur la nécessité de l'intervention syndicale dans la vie politique, demande qu'en soient définis l'esprit et les limites. Il note que le socialisme démocratique est celui qui est capable de respecter l'indépendance du Mouvement syndical et son autonomie revendicative. Il estime qu'il ne peut y avoir de stratégie commune entre une organisation syndicale telle que nous la concevons et un parti ou une coalition de partis. « S'il peut y avoir des rencontres ou des accords, ils doivent être limités et circonstanciés ». Paul Vignaux conclut en précisant qu'une planification dé-

mocratique peut se développer dans le respect de l'autonomie revendicative des syndicats et pour accroître leur pouvoir.

Hervé BREEUS (Métallurgie St-Nazaire) affirme : « Si des camarades cherchaient à entraîner la C.F.D.T. dans une voie d'intégration ou de contrat, nous, nous lutterions pour la maintenir dans la ligne qui lui avait été tracée. »

Pierre CHARRIER (Métallurgie Firminy) ajoute que la condition sociale dépend en partie de la politique du pouvoir, mais que les travailleurs veulent que le syndicalisme reste dans l'indépendance la plus absolue vis-à-vis de quiconque.

« Un engagement politique sur la base du contre-plan présente des dangers de confusion », selon Guy RUCHAUD (Vendée) qui, rappelant son attachement au syndicalisme démocratique, demande que derrière l'expression on glisse un programme, des buts et des moyens pour les atteindre.

unité d'action

Gilbert DECLERCQ (Pays de la Loire), après avoir affirmé que l'unité d'action a été l'événement capital du mouvement ouvrier français au cours de ces dernières années, demande de veiller à la propre originalité de notre organisation. Celle-ci a trois caractéristiques : d'abord un objectif de lutte à la fois pour le socialisme et pour la démocratie ; également, la conception d'un syndicalisme démocratique de masse ; enfin, nous devons affirmer l'autonomie du syndicalisme ouvrier, envers tout parti ou regroupement de partis, comme envers tout pouvoir extérieur au syndicalisme lui-même.

A propos du premier, il pense que notre organisation n'a pas atteint un degré suffisant de maturité. « Comment expliquer notre participation aux CODER qui se doivent, sous l'autorité du préfet de région, de respecter les décisions et orientations arrêtées par le Parlement et précisées par un gouvernement que nous combattons et alors même que l'on nous refuse de négocier les salaires réels et les conditions de travail ? »

A propos du second, il demande que soit donnée une priorité dans les tâches d'organisations aux organismes de base ; toute l'organisation syndicale devant être au service de ces cellules essentielles. La tâche prioritaire du syndicalisme est de négocier des contrats collectifs fixant les taux de rémunérations réelles des travailleurs, ainsi que leurs conditions de travail.

A propos du troisième, Gilbert Declercq aborde la stratégie du contre-plan « qui se justifie peut-être sur le plan politique, mais qui serait mortelle sur le plan syndical »...

« Ce serait mutiler l'organisation syndicale que d'exiger d'elle qu'à chaque besoin exprimé soient liées les propositions de moyens politiques concrets pour leur réalisation ; cela reviendrait à intégrer le syndicat au politique en niant son existence propre. Le syndicalisme, organisation autonome des travailleurs, ne peut qu'être le représentant des gouvernés et non celui des gouvernants ».

Roger BRIESCH (Sidérurgie de l'Est) regrette la façon dont le débat et les choix politiques sont introduits dans l'organisation. Il estime certains choix prématurés, compte tenu du décalage existant entre la base et le sommet. Il faut continuer à réfléchir et à avancer, mais ensemble et sans hâte excessive. Au nom de son syndicat, il se refuse à entamer le débat en soutenant l'une ou l'autre des thèses en présence, ou partie de l'une ou l'autre, car ce serait déjà l'engager, en limitant arbitrairement les possibilités de choix dans le domaine. Afin que l'on ne se méprenne pas sur son intervention, il précise que, dans l'esprit des militants lorrains, il est clair qu'il ne peut y avoir de progrès, que l'on ne peut assurer de véritables garanties économiques, sociales, politiques, démocratiques, sans passer par un renforcement de la gauche et de la prise de pouvoir par celle-ci, et qu'il importe par conséquent aux travailleurs d'agir en ce sens. Mais il considère qu'il serait dangereux de limiter la réflexion sur nos responsabilités politiques dans une fourchette aussi étroite qui consisterait à soutenir, l'une ou l'autre thèse, risquant de créer des antagonismes.

Pour Frédo KRUMNOV (H.A.C.U.I.TEX), la seule chance de voir aboutir nos objectifs se trouve dans l'arrivée au pouvoir

(Suite page 10)

d'une majorité de gauche... Malheureusement, la prise de conscience politique grandissante est post-électorale. « Dans le débat sur l'élaboration d'une tactique d'ensemble, il convient de rappeler quelques exigences : 1. La stratégie syndicale ne peut pas se limiter à un modèle de développement économique ; 2. L'important est la réforme des structures qui doivent conduire les travailleurs vers un véritable droit de gestion de l'économie ». Il conclut en affirmant que le critère de la gauche est certes la recherche d'un progrès social, mais plus encore celui d'une plus grande liberté.

Pour **Claude HUISSOUD** (Rhône), l'efficacité d'une action politique passe forcément par un rapprochement entre les grandes organisations syndicales. « Nous pouvons amener la C.G.T. à collaborer sur certains points. Nous pouvons faire pression sur les partis politiques de gauche pour les obliger à tenir compte de nos exigences ».

Michel PASDELOUP (Métallurgie Loiret) déclare que « si nos luttes journalières nous forcent à aller vers la gauche, le syndicalisme doit néanmoins faire pression pour que se clarifient et s'harmonisent les positions des hommes de gauche. En favorisant la gauche, tous nos problèmes n'en seront pas résolus pour autant. Il faut se préoccuper de l'éducation politique des travailleurs ».

les problèmes internationaux

Les problèmes internationaux ont (souvent) été abordés en commission... mais aussi lors de l'assemblée plénière.

Jeannette MERCIER (Alimentation), tout en approuvant les cinq points du programme C.F.D.T. concernant le Vietnam, pose une série de questions : Que représentent les garanties de l'O.N.U. ? Que sont des élections libres ? Quels sont les moyens politiques d'aboutir ? Quelle stratégie allons-nous élaborer ? Quel a été le résultat des collectes ? Que faisons-

nous pour sensibiliser les travailleurs ? Sur quels partenaires pouvons-nous compter ?

Elle estime qu'il y a lieu d'informer l'opinion publique et pense que la C.F.D.T. doit appliquer par des actes ce qu'elle a écrit dans le préambule du Congrès de 1964.

Pour **Paule DUFOUR** (syndicat du Comptoir des Entrepreneurs), la C.F.D.T. aurait dû appeler à manifester sur le Vietnam. Elle demande expressément que la Confédération soit présente dans les manifestations engagées pour la fin de cette guerre, l'abstention ne pouvant être interprétée que comme une position de neutralité.

A. DESJARDINS (Roubaix) s'interroge sur l'organisation des travailleurs par-dessus les frontières au moment où le Marché commun prend corps.

Kléber GOUYER (Alimentation) invite à faire un effort pour mieux connaître le syndicalisme et la politique internationale.

Jean MAIRE (Métallurgie) dit : « Puisqu'on nous invite à nous ouvrir sur le monde, nous déclarons que notre Fédération de la Métallurgie est favorable à l'adhésion à la F.I.O.M. (Fédération Internationale des Ouvriers Métallurgie) et que nous envisageons le préavis de démission à l'Internationale Chrétienne de la Métallurgie. Le Congrès fédéral d'avril tranchera ».

l'organisation

Structures du Mouvement, finances et problèmes d'effectifs ont été les points essentiels abordés par les congressistes en ce qui concerne l'organisation interne de la C.F.D.T.

« Créons un comité des régions comme il existe un comité des fédérations », demande **Claude FONTENEAU** (Maine-et-Loire) qui souhaite par ailleurs qu'à la C.F.D.T. on se mette bien d'accord sur l'utilisation qui doit être faite des études, des statistiques, de la connaissance des contraintes économiques. « Evitons dans les sections de base, dans les unions dé-

partementales et à la Confédération de s'entourer de trop de techniciens, de trop de technocrates, de trop de penseurs, de trop de spécialistes. Il en faut, c'est sûr, c'est même indispensable, mais s'il y en a de trop, le risque est grand de n'écouter que ces nouveaux « sages du syndicalisme ».

« Le risque est grand de ne tenir compte que de leurs avertissements et de leurs appels à la prudence ».

« Est-il normal que certains syndicats attendent la vente des agendas pour pouvoir renflouer quelque peu leurs caisses ? » demande **André CEPERT** (Métallurgie Rouen), qui ironise avec brio sur les tracasseries financières de notre mouvement dont les répercussions sont toujours directement ressenties à la base.

Sur le plan des propositions pratiques, **Michel PASDELOUP** (Métallurgie Loiret) demande une politique plus réaliste en matière de cotisations, ainsi qu'une répartition de ces cotisations en fonction d'une structure simple qui n'oublie pas l'interprofessionnel, et **Jean ABISSE** (HA CUI. TEX Besançon) demande la mise sur pied d'une nouvelle charte financière et la discussion au Congrès de 1969 du problème du financement des unions locales.

Kléber GOUYER (Alimentation) aborde le problème des méthodes de travail et de l'organisation dans le Mouvement ; il préconise l'examen de la possibilité d'une aide plus grande vers les secteurs les plus faibles.

Pendant qu'**Emile LE BELLER** (P.T.T.) rapporte que, trois ans après l'évolution de la C.F.T.C. en C.F.D.T., les effectifs de la Fédération des P.T.T. ont progressé de 15 % et que **Jean KASPAR** (Mineurs) affirme que les élections professionnelles ont montré que la Fédération des mineurs C.F.D.T. était désormais bien vivante dans le pays, trois autres orateurs s'attardent sur les problèmes d'organisation interne, le premier (**Henri GAUTIER, E.D.F. Paris**) pour souhaiter la création d'une commission interfédérale de l'énergie.

Le second (**Jean DENIS, Côte-d'Or**) pour estimer que la formule du Congrès n'est pas au point et que nous tenons en 1967 des congrès de grand-papa et souhaiter que les discours-fleuves soient supprimés.

Le troisième (**DE BOOTS, Cheminots**) s'inquiète de la création de l'Union des cadres qui va alourdir l'appareil confé-



Victor CAMIER



Mario METTA



Aimée VAUGEUIS



Charles TISSIER



Claude HUISSOUD



Bernadette DUGNAS



A.-M. BISCHOFF



Jeannette MERCIER

déral et affirme qu'il s'agit là d'« une hérésie syndicale, c'est-à-dire un schisme des esprits ».

A propos de la presse...

Victor CAMIER (Sidérurgie Lorraine) félicite l'équipe de la presse syndicale confédérale d'avoir mis à la disposition des syndicats un outil aussi valable qu'il faut encore renforcer. Il cite à ce sujet l'expérience de la Sidérurgie lorraine aboutissant à l'inclusion du prix du journal dans la cotisation.

Jean DENIS (Côte-d'Or) se réjouit de l'introduction de « colonnes ouvertes » dans « Syndicalisme Hebdomadaire ». Il souhaite que cela se poursuive et pas seulement à l'usage des « grosses têtes » de l'organisation.

Les problèmes de formation ont également été abordés.

Charles TISSIER (Fédération Chimie) s'élève contre une interprétation sentimentale de l'action et insiste sur la nécessité d'une formation solide des militants. Quant à André LEPERT (Métallurgie Rouen), il estime insuffisante notre réflexion sur les problèmes culturels. Il souhaite que, malgré les efforts déjà faits, nous lui accordions beaucoup plus de place : « La conquête de la démocratie passe aussi par le développement de la culture ».

des problèmes précis

FEMMES

Fernande Arfaut (textile Cambrai) regrette le peu de place accordée à la main-d'œuvre féminine dans le rapport d'activité et demande que le libre choix de travailler ou de rester à la maison soit réellement offert à la mère de famille.

JEUNES

Enseignement, vie de travail, action syndicale, loisirs, culture : les différents aspects de la vie des jeunes sont évoqués à la tribune.

Maurice BECK (Chambres de Commerce) analyse les déficiences des structures de l'enseignement professionnel et les conséquences de cet état de choses. « C'est une situation scandaleuse, une escroquerie dont nos enfants sont les victimes » affirme-t-il.

Daniel GUERIN (Cheminots - Paris) n'est pas moins sévère lorsqu'il dénonce les conditions de vie de certains jeunes dans sa profession et lance l'idée d'un 'livre noir de la jeunesse qui serait le véritable reflet de leurs problèmes, « n'en déplaise à M. MISSOFFE » : « Venez vivre dans nos wagons-dortoirs, nous parlerons ensuite de culture et de loisirs ! dit-il en terminant.

Après que MARIE (P.T.T.) eut formulé trois remarques à propos des jeunes : 1. qu'il faut faciliter leur insertion à la vie syndicale ; 2. qu'il convient d'élaborer des revendications en vue de réformer les structures relatives à la formation professionnelle, l'éducation, l'emploi, le logement ; 3. qu'il faut accueillir les jeunes qui arrivent au travail et les informer, Michèle ARASSUS (Commerce, Nice) dénonce comme utopique le fait d'espérer l'entrée des jeunes dans l'action syndicale, quand on sait que les patrons rendent leur action impossible (par des primes réduites, des changements de service, le mépris des délégués du personnel...) quand les jeunes voient ce que subissent les militants (en matière de promotion professionnelle par exemple) et qu'ils connaissent de graves problèmes d'emploi. Elle demande que soit donnée une véritable priorité à la conquête des libertés syndicales.

Pour sa part, Christian DUREUX (Paris), s'attache à faire comprendre la mentalité et les aspirations des jeunes travailleurs et souligne l'importance pour eux des loisirs et de la culture, préoccupations que l'on retrouvera exprimées dans différentes commissions.

IMMIGRES

Mario METTA (Métallurgie) dénonce les négriers qui exploitent la main-d'œuvre étrangère. Il réclame l'égalité des droits avec les travailleurs français, revendication qui doit être assumée par la confédération tout entière.

Anne-Marie BISCHOFF (employés de maison) rappelle que dans son syndicat une adhérente sur deux est une immigrée, qu'à ces immigrées on ne demande

pas seulement l'adhésion, mais on donne aussi des responsabilités.

RETRAITES

Aimée VAUGELOIS (Commission Nationale) rappelant l'action passée qui a déjà permis d'obtenir un certain nombre de conquêtes, en appelle à la solidarité des travailleurs « qui doit commencer à l'apprentissage et se poursuivre toute la vie ».

GAUTHIER (Retraites Paris) regrette pour sa part que les retraités ne soient pas représentés au sein des C.A. des caisses : « Nous devenons de plus en plus des assistés », dit-il, « alors que nous voulons continuer le combat d'aujourd'hui pour la justice sociale ».

DROIT SYNDICAL

Bernard BLONDEAU (HA-CUI-TEX) dénonce la politique patronale qui vise à diminuer l'influence syndicale ; PACCALET (Métaux Loire) évoque le drame personnel des délégués licenciés en suggérant une réforme des textes de loi en la matière, et PAPADOPOULOS (livre, papier, carton) dit la difficulté d'être C.F.D.T. dans sa profession.

HABITAT

HOUEVILLE (Paris) présente les grandes lignes de la commission confédérale de l'Habitat dans le domaine du logement et rappelle comment elle a été amenée à opposer à la politique gouvernementale une contre-politique. L'objectif a été fixé à 500.000 logements. La Commission a cherché ce que cela impliquait sur le plan économique : loyer, coût de la construction, etc. Elle a constaté que cela représentait 50 millions d'investissements, soit les 2/5^e de l'investissement total. Elle a donc été conduite à remettre en cause les facteurs qui déterminent le coût de la construction et à présenter des contre-propositions concernant l'industrialisation du Bâtiment et le refus des circuits financiers dans le domaine de la construction.

Pour PROUGNY (Marne) : « La politique C.F.D.T. de l'Habitat est peu connue à la base. Il faut la populariser, la lier à toute l'action syndicale. Résoudre le problème du logement, c'est résoudre bien d'autres problèmes en suspens. Prenons cette affaire en main : « il y va de notre avenir. »

LES COMMISSIONS SUR LE RAPPORT D'ACTIVITÉ

La Commission d'action professionnelle et sociale

LA commission est présidée par Charles Dillinger, mandaté par le bureau confédéral. René Mathevet, entouré des secrétaires confédéraux du secteur d'action sociale et professionnelle, présente le rapport.

Une discussion très fournie (32 interventions) suit ce rapport. Elle est le reflet de l'intense action ouvrière menée. Au centre de cette discussion : l'action revendicative, l'unité d'action, les bas salaires, l'emploi, la Sécurité sociale.

« Il faut reconquérir la Sécurité sociale », tel est le thème abordé par plusieurs délégués dont l'un d'eux (Chimie lyonnaise) demande que l'on fasse le point dans quinze mois au cours d'une réunion extraordinaire.

L'action revendicative est longuement analysée. Plusieurs interventions soulignent que les travailleurs atten-

daient des actions plus dures après les vacances. Beaucoup de délégués demandent que l'on précise davantage une stratégie d'action. L'un d'eux affirme que la planification démocratique suppose un contre-plan syndical. Un délégué du textile signale l'action menée pour obtenir une heure d'information syndicale dans l'entreprise pour chaque travailleur.

L'unité d'action et l'accord interconfédéral C.F.D.T.-C.G.T. est abordée dans de nombreuses interventions, soulignant que l'unité d'action n'a pas porté tous les fruits attendus, mais qu'elle est positive, et la nécessité d'affirmer l'originalité de la C.F.D.T.

L'emploi, problème très grave dans beaucoup de régions, fait l'objet d'autres interventions, de même que les conditions de travail, la revendication d'une progression plus rapide des bas



salaires, l'hygiène et la sécurité, le travail des femmes, la caisse de grève, les retraites, les investissements sociaux dans les loisirs, les services sociaux, les transports et les usagers.

Le bluff de la prolongation de la scolarité et des sections de formation professionnelle est vigoureusement dénoncé par un délégué de l'Est (Chambres de métiers).

Il faut souligner enfin l'intervention d'un responsable de la Commission nationale des immigrés qui affirme : « Il est temps que le mouvement ouvrier français accorde aux travailleurs immigrés l'importance qu'ils méritent ».



DES problèmes très importants furent abordés par cette commission présidée par Pierre Jeanne.

Problèmes financiers : les procès sont une charge très lourde pour les syndicats et les U.D., beaucoup de fédérations ayant un budget juridique trop limité. Si une cotisation purement juridique semble difficile, un accroissement du rôle du F.A.S. et de la C.N.A.P. permettrait de résoudre un certain nombre de difficultés, mais les

L'activité juridique

procédures juridiques sont toujours très onéreuses et très longues.

Non respect du droit syndical dans les entreprises ; documentation juridique trop restreinte chez les syndicats : elle existe pourtant, mais le service juridique devra donner un certain nombre de moyens de travail (par exemple un lexique, que certains ont déjà mis en route). Si une revue confédérale spécifiquement juridique posait de trop graves problèmes financiers, la parution de la brochure « Nouvelles Juridiques » sera reprise prochainement.

Difficultés rencontrées dans le secteur public et nationalisé, problèmes d'ordre international auxquels la réalisation du Marché commun donne une acuité particulière : désormais, l'un des permanents du secteur juridique abordera ces questions.

Nécessité de coordonner les activités juridiques des différentes organisations, fédérations, régions ou U.D. : plusieurs intervenants souhaitèrent que soit créée une commission juridique plus large que la commission prud'homale existante. Ces préoccupations rejoignent celles du secteur juridique : l'action juridique ne passe pas forcément en effet par les Conseils de prud'hommes : il faut une commission qui saisisse toute l'ampleur des problèmes juridiques. Elle ne pourra être créée que par le Conseil confédéral. Composée de représentants d'organisations ayant une action juridique, elle aura une mission de coordination et devra être complétée de groupes de travail étudiant certains problèmes particuliers dont certains furent signalés : conseils de prud'hommes, droit syndical des travailleurs migrants, salaires impayés, etc.

Commission de l'action économique

LE nombre de militants ayant choisi de participer à la Commission de l'action économique, a prouvé que ces aspects économiques de l'action revendicative sont de plus en plus clairement perçus. Parmi les principaux problèmes évoqués par la Commission présidée par Paul Butet et animée par René Bonety, responsable du Secteur économique confédéral, on peut citer :

— **LES PROBLEMES REGIONAUX** évoqués de façon particulièrement pittoresque par Joly (Midi-Pyrénées) ont aussi été abordés par plusieurs militants de la région parisienne et de province. Il a paru en particulier essentiel de ne pas confondre décentralisation et aménagement du territoire. A propos de la participation aux C.O.D.E.R., plusieurs militants, dont Gilbert Declercq, ont exprimé des avis divergents et René Bonety a rappelé les raisons de la participation confédérale aux C.O.D.E.R., celles-ci ayant au niveau régional un rôle identique

aux Commissions de modernisation dans l'élaboration et le contrôle de l'exécution du Plan.

— **LES PROBLEMES FINANCIERS** : plusieurs militants ont insisté sur la nécessité de s'intéresser davantage aux problèmes de l'épargne et du crédit, élément essentiel de l'orientation et du volume des investissements et il est apparu qu'à cet égard les militants travaillant dans le secteur bancaire pouvaient apporter une aide précieuse.

— **LES PROBLEMES DE L'EMPLOI** : il était normal que, du fait de la situation actuelle de l'emploi en France, ils soient à l'ordre du jour. Une commission spéciale leur a été consacrée le samedi 11 novembre.

— **LE CONTRE-PLAN** : André Glorieux est venu expliquer les réflexions des militants du Nord à ce sujet après plusieurs sessions de travail. Pour eux, cette ligne d'action est intéressante à de nombreux points de vue, bien



que présentant un certain nombre de risques qu'il faudra savoir éviter.

Quelques interventions enfin ont abordé le problème des nationalisations tant pour demander pourquoi le programme confédéral n'en comptait pas davantage, que pour s'inquiéter de la véritable politique de dénationalisation qui est menée actuellement par le gouvernement, par exemple dans le secteur des télécommunications.

René Bonety, dans sa conclusion, s'est félicité de la qualité des interventions, généralement préparées au sein d'une commission économique locale ou régionale, ce qui démontre un progrès constant de l'organisation des U.D. dans ce domaine.



PLUSIEURS centaines de congressistes avaient choisi « l'action politique » et la Maison de la Médecine pour réfléchir, sous la conduite d'André Jeanson, sur et à propos des rapports entre syndicats et partis politiques.

Des dix-neuf interventions, il ressort volontiers que militants et adhérents

Syndicalisme et politique

du mouvement reconnaissent précisément ou tacitement la nécessité d'abandonner les conceptions étroites que se faisaient jusqu'ici les Français de la politique.

Plus personne ne nie que le syndicalisme, qui a pris en charge les intérêts économiques et sociaux d'une partie importante de la population, ait un rôle politique à jouer.

Les divergences apparaissent lorsqu'il s'agit de discuter des moyens à employer pour y parvenir ou plus précisément, si l'on en juge par les interventions de la commission, de définir les limites d'une prudence naturelle ou le rythme d'une volonté d'action en ce domaine.

A des congressistes qui s'inquiétaient d'aller trop vite, André Jeanson rappela que nous n'en sommes toujours qu'au stade de la réflexion.

« Celle que nous vous proposons aujourd'hui constitue une étape après d'autres et se poursuivra jusqu'à ce que le contexte politique français autorise des propositions plus claires et plus concrètes. »

« Cela dit, cette réflexion, contrairement à ce que prétendent certains, n'a pas été élaborée subrepticement. Elle est proposée depuis longtemps et chacun avait la possibilité de la mener à tous les échelons et à partir des revendications syndicales de tous les jours. »

Les dix-neuf intervenants ont confirmé d'ailleurs cette assertion en précisant généralement que leurs propos étaient le fruit d'une méditation collective sur le sujet. Derrière les réserves les plus nuancées et les oppositions les plus brutales, c'était la preuve que le débat sur ce sujet est mené de façon réellement démocratique.



La Commission internationale

t-il été suggéré, la création de caisses de grèves au niveau européen ? L'action anticapitaliste du syndicalisme doit dépasser les frontières.

A propos des relations internationales de la C.F.D.T., certains ont insisté sur le fait que la C.I.S.C. n'était qu'un moyen, quelles que soient les possibilités d'évolution de cette Internationale. Les contacts bilatéraux avec les organisations principales syndicales doivent être poursuivis, à la fois pour des raisons d'efficacité dans l'action et pour renforcer notre solidarité avec nos camarades du Tiers-Monde.

L'O.I.T. peut être, dans cette optique, un lieu de rencontres et d'échanges entre organisations syndicales du monde entier.

La discussion a porté ensuite sur le Tiers-Monde et l'action nécessaire auprès de l'opinion publique et des travailleurs par une prise de conscience plus grande du caractère dramatique de la situation actuelle ; des expériences intéressantes réalisées dans certains secteurs dans ce sens ont été exposées.

La part de la cotisation confédérale consacrée à la « Solidarité syndicale mondiale » a été abordée ; certains camarades en ont souligné la modicité, par rapport à ce qui devrait être fait.

La commission en est venue enfin au

problème de la Paix et de l'action de la C.F.D.T. dans ce domaine. Touchant la crise du Moyen-Orient, les positions adoptées ont été dans l'ensemble approuvées, certains regrettant que les premiers communiqués n'aient pas suffisamment tenu compte de tous les éléments du conflit.

Différents points ont été abordés : la vente par la France de matériel de guerre à des pays comme l'Afrique du Sud, la répression à Djibouti, etc.

L'action pour la paix au Vietnam a fait l'objet d'importants échanges au sein de la commission. La très grande majorité des camarades a manifesté son accord avec les positions confédérales prises depuis deux ans. La discussion a porté sur les moyens à mettre en œuvre pour intensifier l'action dans cette direction. Comment sensibiliser davantage l'opinion publique en France ? Comment agir avec plus de force sur l'opinion américaine, pour amener le gouvernement de Washington à amorcer enfin les négociations indispensables ? Faut-il participer aux différentes manifestations pour la paix au Vietnam, quelles qu'en soient les organisations ?

Un certain nombre de suggestions ont été faites dans le sens d'une intensification de l'action de la C.F.D.T. à tous les niveaux.

La Commission sur l'habitat

LES nombreuses interventions permirent de souligner le sens de la démarche effectuée en matière de logement par la C.F.D.T. : non pas se préoccuper de la solution de cas particuliers, de problèmes de catégories déterminées (solution de facilité et entraînant à des prises de position démagogiques), mais définir une politique globale du logement, autrement dit une contre-politique à opposer à celle poursuivie par le gouvernement.

Si l'on construisait immédiatement 550 000 logements, tous les problèmes sur lesquels les uns ou les autres croient devoir mettre l'accent — les célibataires, les jeunes, les personnes âgées, les handicapés physiques, les immigrés — seraient réglés.

Mais encore faut-il en prendre les moyens, et c'est pourquoi le B.C., au moment de l'élaboration du V^e Plan, comme la conférence nationale de l'Habitat et de l'Urbanisme en avril 1966, ne se sont pas bornés à formuler des exigences, mais à proposer des moyens : lutte contre la spéculation foncière, industrialisation du bâtiment, réduction des coûts, effort simultané de la collectivité nationale et de chaque citoyen pour assurer la réalisation de la politique préconisée.

Enfin, la commission devait insister sur la nécessité d'une action véritablement syndicale en faveur du logement, pour une prise en charge de ce problème par l'ensemble du mouvement. Cela nécessite la mise en place



de commissions de l'Habitat dans les U.D. qui n'en ont pas encore, et dans les Unions locales importantes, la mise à la disposition des sections syndicales et des comités d'entreprise (obligatoirement consultés désormais sur l'utilisation du 1 %) de la documentation indispensable. La commission confédérale pour sa part s'emploiera à fournir aux militants des outils de travail, demandant aux U.D. leur appui pour la diffusion et la popularisation des positions confédérales.



La presse et la propagande

La commission « Presse et Propagande » a — elle aussi — rassemblé des représentants de la plupart des professions et régions. Elle fut présidée par Laurent Lucas et Jean Alidières, Emile Favard et Jean-Marie Kieken étant rapporteurs successivement.

1. — A PROPOS DE LA PRESSE CONFEDERALE, les congressistes ont fait part de leurs critiques et suggestions tant à propos de l'hebdomadaire que du magazine.

— En ce qui concerne le premier, deux rubriques s'avèrent fort appréciées : l'étude et les colonnes ouvertes (« dans l'esprit de la centrale démocratique née en 64 », dit un intervenant ; « mais à condition que les sujets de ces colonnes soient libres eux aussi », dit un autre). Par contre, il a été regretté que trois sujets ne soient pas assez fréquents ni réguliers : le sommaire, les résultats d'élections professionnelles, et les informations juridiques (notamment les flashes).

Un intervenant (de la Défense nationale) a dénoncé le décalage dans les éditions de « Syndicalisme » entre les pages confédérales pour les militants et les pages fédérales pour les adhérents.

Un autre (de l'U.D. du Nord) a demandé la création de formules d'abonnements individuels à l'hebdo seul d'une part, au magazine seul d'autre part.

Un autre (de la sidérurgie Lorraine) a demandé que la presse confédérale soit incluse dans le prix du timbre... ce qui résoudrait le problème de la diffusion et favoriserait l'information d'un plus grand nombre de travailleurs.

Un intervenant, enfin, (de la Fédération des P.T.T.) a demandé que soit entrepris un effort de clarification entre la documentation, l'information et la propagande au sein de la Confédération.

— En ce qui concerne le magazine, son amélioration rédactionnelle et

technique a été reconnue par beaucoup. Certains ont demandé, pour favoriser la diffusion, une affichette mensuelle, un système de loterie et le changement du titre. D'autres ont demandé des sessions de formation de diffuseurs (sur la technique des ventes) et affirmé que l'essentiel n'était pas de parler de la presse confédérale mais de prendre les moyens (possibles) de la diffuser largement.

2. — A PROPOS DE LA PROPAGANDE, des sessions spécialisées ont également été demandées. L'effort fait par le service confédéral au cours de ces deux années a été remarqué... bien qu'il ait été demandé qu'elle occupe encore plus de place.

Un intervenant a demandé des affiches qui encouragent non seulement à voter C.F.D.T., mais expliquant pourquoi ; un autre, que les affiches des U.D. et fédés soient envoyées au service confédéral, charge à lui de les ventiler à l'occasion.

La formation

La commission de formation a été présidée par Marcel Gonin. Raymond Lebescond était rapporteur.

Les questions abordées et les échanges ont porté principalement sur la formation des cadres syndicaux, des formateurs et des meilleures dispositions d'équipement et de méthode permettant un travail éducatif au niveau des entreprises et des syndicats. L'apport de la psycho-sociologie dans le travail de formation a été évoqué. L'attention a été attirée à la fois sur l'intérêt de cet apport mais, aussi sur la lucidité et la rigueur qui doit être la nôtre dans ce domaine.

A propos des « résultats » de l'apport de formation, l'accent a été mis

sur la nécessité d'avoir à tous les niveaux de la structure syndicale une politique de la formation. Conséquence directe des objectifs d'action d'implantation, de représentations de l'organisation en cause. Cela pose à la fois le problème de la formation des cadres syndicaux et celui du nombre et de la qualité des formateurs.

De multiples autres questions ont été abordées : Le congé éducation. l'équipement et les finances nécessaires, coordination entre régions et fédérations, la conception de la formation générale interprofessionnelle, les techniques d'action syndicale, les problèmes de culture, etc.

Sur tous ces sujets, les expériences et les suggestions ont été apportées.



Tout cet apport très riche sera exploité par la Commission confédérale de formation.

9 NOVEMBRE 1967

L'UNION CONFÉDÉRALE DES INGÉNIEURS ET CADRES EST CRÉÉE

C'EST en présence d'une centaine de représentants des syndicats C.F.D.T. d'ingénieurs et cadres qu'a été décidée la création de l'U.C.C. (Union confédérale des Ingénieurs et Cadres C.F.D.T.), le 9 novembre, au siège de la Confédération. Cette décision a été ratifiée par le congrès fédéral le 12 novembre (voir motion ci-contre).

Lorsque la C.F.T.C., à son congrès de 1957, opta pour la création de fédérations d'industries regroupant des syndicats dans lesquels les catégories socio-professionnelles seraient présentes, afin de construire une organisation syndicale susceptible d'affronter efficacement le pouvoir patronal, deux problèmes étaient à résoudre : l'insertion des employés et celle des ingénieurs et des cadres dans les fédérations et syndicats d'industrie, là où cette forme d'organisation n'existait pas encore.

Au fil des années, les syndicats d'employés ont été progressivement intégrés dans les structures nouvelles.

En ce qui concernait l'entrée des ingénieurs et cadres dans ces mêmes structures, les problèmes étaient plus difficiles à résoudre et des solutions différentes ont été trouvées selon les secteurs.

Toutefois, une idée s'impose à tous : dans la mesure où la CFDT désire s'implanter et s'organiser dans le milieu ingénieurs et cadres, en particulier dans le secteur privé, il convenait de mettre en place des structures qui accorderaient une expression aussi large que possible aux besoins et aux préoccupations de cette catégorie, au niveau des branches et au niveau fédéral.

En novembre 1965, le congrès confédéral adoptait, à l'unanimité, un vœu préconisant la création de l'U.C.C. et mandatait le Conseil confédéral de prendre en charge ce problème. Ce qui fut fait et les **COMPÉTENCES** de l'U.C.C. définies essentiellement en trois points :

- représentation des intérêts spécifiques des cadres à l'intérieur et à l'extérieur de la Centrale,
- élaboration des positions et

décisions à prendre sur des problèmes intéressant la catégorie tout entière,

— adaptation de la formation, de l'information syndicales et des positions de la C.F.D.T. au milieu des ingénieurs et cadres.

L'OBJECTIF de l'U.C.C. apparaît donc clairement : aider le milieu cadres à prendre conscience de la solidarité qui le lie aux autres travailleurs et de lui fournir en conséquence des instruments capables de le faire agir avec d'autres. Pour cela, cinq séries de tâches relèvent de la compétence de l'U.C.C. :

— sensibiliser les cadres sur les problèmes de l'entreprise, leur place et leur condition en son sein ;

— les sensibiliser sur les problèmes et les choix que la société doit affronter pour parvenir à réaliser les objectifs qu'elle s'assigne ;

— informer le monde des cadres sur la politique et le programme de la C.F.D.T. ; faire connaître à l'opinion publique ce que les cadres C.F.D.T. pensent sur un problème donné ou sur une prise de position émanant de groupes sociaux ou d'organisations ;

— former des militants à l'action collective et à l'action syndicale, en partant de ce qu'ils sont et de leurs problèmes ;

— exprimer au sein de la confédération les opinions des cadres sur les problèmes et les questions débattues dans la Centrale ;

La conclusion du rapport introductif au congrès de constitution de l'U.C.C. situe bien l'enjeu :

Une expérience inédite est tentée dans notre organisation. Nous mettons en place une Union aux compétences bien définies, mais qui comprendra des camarades qui, bien qu'adhérant à la même centrale, n'avaient pas eu jusqu'ici l'occasion de travailler ensemble. Nous pensons qu'elle ne peut pas échouer car, dans le cas contraire, il y aurait fort à craindre que le syndicalisme démocratique ne parviendrait jamais à associer les cadres et aurait encore plus de difficultés à participer à cette transformation sociale qui reste notre objectif.

LE CONGRÈS DE LA C.F.D.T.

Conscient de la place prise par les ingénieurs et cadres dans la société industrielle,

Soucieux d'associer à l'action syndicale menée par l'ensemble des travailleurs de ce groupe dont le poids ne cesse de croître dans les entreprises et la nation tout entière,

Confirmant les déclarations des précédents congrès,

Salue la création de l'Union Confédérale des Ingénieurs et Cadres qui prolonge et complète l'action menée depuis longtemps par les organisations confédérées, notamment par la Fédération Française des Syndicats d'Ingénieurs et Cadres,

Constatant que l'Union Confédérale des Ingénieurs et Cadres n'est pas une fédération et ne peut se prévaloir des dispositions statutaires existantes pour assurer sa représentation et son expression dans les organismes confédéraux,

DECIDE

— Pour le Comité national, l'U.C.C. aura pleine possibilité de s'exprimer au même titre que les Fédérations et les Unions départementales, les votes de chaque Syndicat et groupe d'ingénieurs et cadres étant décomptés avec ceux de la Fédération d'industrie à laquelle il est affilié,

— Pour le Conseil confédéral et le Bureau confédéral à titre transitoire en attendant l'adoption des nouveaux statuts définissant la place, le rôle et les responsabilités de chacune des organisations confédérées, l'U.C.C. aura un siège de droit avec voix délibérative.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL RÉPOND AUX INTERVENTIONS

Le Viet Nam, l'action professionnelle, l'unité d'action, les relations du syndicalisme et de la politique, ainsi que les perspectives de la Confédération ont constitué « les cinq grands » de la réponse d'Eugène Descamps devant le 34^e Congrès.

LA PAIX

Il a rappelé notre volonté de paix dans le monde et expliqué comment la C.F.D.T. avait pu et pouvait, dans le futur immédiat, y contribuer activement et efficacement. Avec la Ligue des droits de l'Homme, le Mouvement de Libération ouvrière, le C.N.J.A., quelques associations culturelles, elle a recherché des formes d'action sans réussir à ce que des forces démocratiques non communistes soient capables de présenter une alternative.

« Nous sommes décidés à poursuivre notre action auprès des syndicalistes des Etats-Unis ; même si cela est moins spectaculaire que de manifester devant une ambassade. »

En définitive, tout ce travail d'influence est notre contribution à la paix au Viet Nam. Il est bien certain que lorsque ce sont les organisations non communistes qui posent ce problème, cela a beaucoup plus de poids sur l'opinion publique américaine que dans le cadre d'une vaste organisation dans laquelle on ne sait plus très bien qui mène le jeu.

L'ACTION PROFESSIONNELLE

« Ce qui a guidé notre action depuis deux ans, ce sont les résolutions votées par le 33^e Congrès, le rapport Declercq sur la planification démocratique, le rapport Bonéty sur la politique des revenus et le rapport Descamps sur l'orientation de notre mouvement.

« Certains sont venus dire qu'il

n'y avait pas de ligne ni de stratégie confédérales. Je le dis nettement, je ne peux accepter ici ni ces affirmations, ni ces accusations. Nous avons une politique. Nos positions sur la politique des revenus, sur la fiscalité, sur la priorité aux plus défavorisés, tout ce qui fait question dans nos rapports avec la C.G.T., n'est que la traduction d'une politique que nous avons définie ensemble. Et l'évolution envisagée de la C.I.S.C., n'y sommes-nous pour rien ?... »

« Et puis, dit le secrétaire général, il y a l'actualité qui nous prend à la gorge. Nous avons devant nous grand nombre de problèmes nouveaux, mais dans notre action, il y a un fil conducteur. On oublie trop vite le nombre des écueils que nous avons évités. »

Parlant des ordonnances, Eugène Descamps affirme qu'il faut poursuivre avec une vigueur toujours renouvelée la lutte pour l'abrogation des ordonnances. Et de souligner l'impact important de manifestations récentes comme celles du Mans, de Maubeuge et de Mulhouse.

« Si nous avons au travers de la France vingt-cinq ou trente manifestations de ce type, tout naturellement il faudra un prolongement, car il y aura une volonté de poursuivre. Ce pourrait être alors une marche sur Paris. »

L'UNITÉ D'ACTION

« Avec l'unité d'action, nous avons constaté des effets positifs quant à la relance de l'action et des négociations. Des premières brèches dans la résistance patronale doivent pouvoir s'ouvrir au cours des deux années à venir.

Nous avons affermi l'organisation, aguerri nos militants. Mieux, nous avons découvert en marchant ce que nous avons de propre à la C.F.D.T. ; ce qui nous appartenait, lors de la traduction dans la revendication, de nos conceptions fondamentales : priorités aux défavorisés ; fiscalité plus juste ; conception de la répartition du revenu salarial et national. Nous avons mieux découvert ce qu'était la C.G.T., sa tactique, ses conceptions, ses liens politiques, etc. Cette formation dans l'action, par l'action, peut être extraordinaire de conséquences si nous savons analyser, réfléchir ensemble et dégager ensemble les enseignements à traduire dans les faits.

● Un programme économique ?

« Tout au long des entrevues C.F.D.T.-C.G.T., nous nous sommes efforcés de faire préciser à la C.G.T. le contenu de la plateforme du 10 janvier 1966, pour la faire avancer dans la voie de solutions concrètes, de caractère économique, pour la satisfaction de ces revendications, c'est-à-dire, quant aux réformes de structures indispensables ; quant à une politique salariale favorisant la progression plus rapide des bas salaires ; pour un programme économique du mouvement syndical en un mot.

« Nous avions pour cela une bonne base de départ : la plateforme du 10 janvier 1966, elle-même. Ce jour-là, la C.G.T. a pratiquement cosigné le programme de la C.F.D.T. exprimé par la résolution du Comité national C.F.D.T. d'avril 1965. Cette résolution traduisait, en fait, en termes syndicaux, l'amendement fondamental de la C.F.D.T. dans le débat sur le V^e Plan au Conseil économique et social, amendement directement inspiré par nos perspectives de planification démocratique.

● Suite page 18

● Toujours nos divergences idéologiques fondamentales

Pour la C.G.T., la priorité, c'est le changement politique. Pour nous, outre la solution à apporter, nous croyons à la pédagogie collective.

Ces deux années d'action revendicative commune n'ont guère comblé cette divergence idéologique fondamentale entre la C.G.T. et nous. Qu'il s'agisse de la politique salariale, de la fiscalité, des réformes de structure, de la planification, chacun est resté lui-même. Nous avons gardé notre personnalité. Nous avons développé nos conceptions propres, notre originalité. Mais la C.G.T. aussi a gardé sa personnalité et les concessions ont été plus formelles que réelles.

Penser qu'au lendemain de ce 34^e congrès, nous serons plus en mesure qu'hier de convaincre la C.G.T. de se rallier à nos conceptions de la planification démocratique, c'est accorder à vos responsables un grand pouvoir. Nous tenterons de nouveaux efforts, mais vous savez bien qu'une évolution de la C.G.T. en la matière est liée à l'évolution des militants cégétistes qui appartiennent au parti communiste. En fait, notre accord avec la C.G.T. en est resté au stade tactique.

● La philosophie véritable

Il faut que les confédérations gardant leurs propres responsabilités recherchent ensemble les moyens permettant une pleine efficacité ouvrière, qu'elles aident leurs organisations à trouver les points d'impacts régionaux et professionnels et qu'elles leur assurent le soutien confédéral nécessaire, c'est-à-dire, quelles que soient les divergences idéologiques, pallier la dispersion préjudiciable du syndicalisme français par une entente pratique et non exclusive sauvegardant l'originalité de chacun.

F.O., si elle le voulait, y aurait pleinement sa place.

Pourquoi une telle entente pratique et sans exclusive.

Pour s'efforcer, par le maximum de coordination possible entre les mouvements diversifiés catégoriels et les mouvements d'ensemble de faire sauter le verrou fondamental pour l'ouverture de négociations véritables.

Voilà la « philosophie véritable de l'accord du 10 janvier 1966 ».

Il vaudrait mieux, bien sûr, que

la C.G.T. et nous, nous mettions les mêmes mots sous les têtes de chapitre de la plate-forme du 10 janvier 1966 et ayons le même programme économique.

Mais alors, vous le sentez bien, ce ne serait plus la C.G.T.

« Les choses étant ce qu'elles sont », cette conception de l'unité d'action interconfédérale (et il n'y en a pas d'autre possible dans la réalité du pluralisme syndical français), il faut faire jouer à plein la personnalité de la C.F.D.T., l'originalité de ses solutions, de son programme et ceci à tous les échelons.

Les idées, les solutions qui sont nôtres, ne les mettez pas sous le boisseau sous prétexte qu'il y a unité d'action confédérale. Diffusez-les, popularisez-les largement dans l'opinion, parmi les travailleurs, faites-les reprendre en charge par eux. Si, de la base même de la C.G.T. remontent les grands thèmes de cette campagne C.F.D.T., nous trouverons un écho plus favorable chez nos interlocuteurs et d'autres choses seront possibles.

● Le point

Nous retenons la suggestion de Bernard Lebrun de tenir une ou deux réunions (conseil - régions - fédés) pour :

- faire le point après bientôt deux ans d'unité d'action avec la C.G.T. Où en est-on dans nos rapports avec les autres organisations syndicales ? Jusqu'où va-t-on aller ? Comment et pourquoi ?
- réfléchir à l'utilité et à la mise au point d'un véritable programme revendicatif et d'un plan d'action en conséquence. Car nous serons jugés aux résultats obtenus sur les promesses faites le 10 janvier 1966 ;
- réfléchir à nos méthodes d'action, à notre style d'action.

SYNDICALISME ET POLITIQUE

E. Descamps rappelle l'indépendance syndicale, mais, dit-il, notre volonté de réforme nous conduit à travailler avec les forces de gauche socialiste. « La politique, c'est l'affaire de tous », affirme-t-il.

Il est admis que, dans un pays moderne et démocratique comme le nôtre, les responsabilités politiques ne sont plus le domaine réservé des institutions et des formations politiques : en particulier les problèmes économiques et sociaux ont pris dans la vie de

la nation une importance telle, et dans la politique du pays une place si considérable que les groupes — comme le syndicalisme ouvrier — qui ont en charge les intérêts économiques et sociaux d'une partie importante de la population, ont un rôle politique, très différent sans doute de celui qui demeure dévolu aux institutions et aux formations politiques, à jouer dans la conduite des affaires du pays.

Il reste, et cela est capital, que chacun a à prendre une exacte conscience des conséquences de cette affirmation de principe. Il reste que si, bien entendu, l'organisation syndicale doit respecter les choix politiques personnels que chacun de ses adhérents a le droit et le devoir de faire dans le cadre de ses responsabilités de citoyen, il est normal que l'organisation syndicale lui demande d'éviter une trop grande distorsion entre cette option personnelle et les choix qui sont, eux aussi à bien des égards, des choix politiques, auxquels il a collaboré en tant que syndiqué, au sein de son organisation et qui peuvent, sans qu'il ait à s'en scandaliser, être différents parce qu'ils sont pris au nom d'intérêts collectifs de caractère spécifiquement économique et social.

RÉFLEXION ET ACTION

A propos de la réflexion, de « la synthèse » dont il a été beaucoup parlé durant ce congrès, E. Descamps dit : « Ce que nous n'admettons pas, ce que nous considérons comme dangereux, c'est de limiter notre réflexion dans une fourchette étroite en nous demandant de nous prononcer entre deux thèses, risquant ainsi des antagonismes dont nous pouvons nous passer. »

Cela veut dire qu'il faut continuer notre réflexion ; le faire fermement et sans hâte excessive en gardant toujours à l'esprit que c'est ensemble que nous devons le faire. S'il appartient à l'organisation à tous ses niveaux de creuser ces problèmes de manière à faire des propositions concrètes, il faut aussi et surtout veiller à ne pas accentuer le décalage entre la base et le sommet.

« Oui, nous réfléchissons ensemble, mais nous poursuivons vigoureusement l'action professionnelle pour obliger à la négociation. Le Mans, Mulhouse, hier Maubeuge, j'ai bon espoir pour la relance contre les ordonnances et pour la négociation ainsi que pour le droit syndical », conclut le secrétaire général de la C.F.D.T.

EN QUELQUES LIGNES

Mais E. Descamps a abordé également bien d'autres problèmes. On ne les résumera ici que (très) brièvement.

● Le logement

La satisfaction des besoins en matière de logement est un des éléments essentiels de la promotion ouvrière. L'action, là encore, est nécessaire : que les U.D. et les U.L. fassent en sorte de l'inscrire dans leurs plans de travail.

● Les travailleurs immigrés

La confédération agit au plan des institutions ; pour vous donner des outils, mais en définitive c'est dans chacune des sections, dans chacun des secteurs, dans chacune des localités, là où il y a un problème des travailleurs immigrés qu'il faut à la fois prendre en charge avec eux ces problèmes et faire en sorte qu'ils soient associés aux responsabilités.

● La formation professionnelle et les jeunes

Les camarades qui sont intervenus ont dit être d'accord avec la direction confédérale lorsque celle-ci projetait, pour l'année prochaine, un rassemblement de 300 jeunes cadres militants de l'organisation pour qu'ils puissent vraiment préciser leurs orientations et notre politique. De même, ils ont donné leur accord sur la diffusion d'une carte de sympathisant qui, dans les écoles professionnelles, dans les centres techniques et dans tous les endroits où les jeunes se préparent à l'avenir, peut leur permettre de commencer à faire leur apprentissage de l'organisation ouvrière. Tout cela, nous le mettrons progressivement en place.

En ce qui concerne les problèmes de formation professionnelle, le bureau confédéral a nettement précisé son attitude quant à la pseudo-prolongation de la scolarité obligatoire. A trois reprises, en mars, avril et mai, nous avons proposé aux organisations de prendre des initiatives en direction des familles et des Pouvoirs publics. Dans la mesure où les jeunes sont dans les entreprises, nous ne devons pas craindre de passer à l'action. Il appartient aux sections syndicales et aux

comités d'entreprise d'intervenir sur la création des sections d'éducation professionnelle. Que cela soit légal ou non.

● Les femmes

Les problèmes concernant les femmes appellent des changements de mentalité.

Il est très facile de renvoyer la balle au gouvernement, au patronat, et de dire qu'il faut transformer les conditions de la place de la femme dans la société. Il est bien entendu que nous avons nous-mêmes à transformer notre conception et que depuis le bureau confédéral jusqu'au syndicat de base, le nombre de femmes qui sont associées aux responsabilités est insuffisant et que nous avons tous à reconnaître cet état de fait et à travailler pour faire en sorte que dans les années qui viennent, le nombre de femmes appelées à des responsabilités soit plus important dans notre organisation.

Nous avons tenté à plusieurs reprises, dans nos circulaires, que les fédérations, les délégués du personnel, des comités d'entreprise détectent toutes les discriminations que subit la main-d'œuvre féminine et incitent l'ensemble des travailleuses à agir pour obtenir l'égalité. C'est là une action sur laquelle la confédération devra être informée des résultats obtenus.

● F.E.N.

Evoquant l'attitude de la F.E.N. dans l'unité d'action, Eugène Descamps, après avoir rappelé l'ostracisme dont nous sommes victimes de la part de certains éléments de la F.E.N., du S.N.I. en particulier, demande que toute tentative de refus d'unité d'action avec le S.G.E.N. soit déjouée à tous les niveaux.

● Action économique

Répondant à François Staedelin, le secrétaire général signale que la proposition de loi élaborée par la fédération HA CUI TEX a retenu l'attention de la confédération. « Nous avons conclu, poursuit-il, qu'il était souhaitable que nos camarades poursuivent leur action au niveau régional, par souci d'efficacité au plan parlementaire. En effet, un projet de loi n'a de chances d'aboutir que si le gouvernement inscrit cette proposition à l'ordre du jour du débat parlementaire. Par ailleurs, les débats de la commission permettront à nos camarades du Haut-Rhin et du textile d'expliquer et de défendre leur point de vue. Mon espoir est que des solutions positives s'en dégagent.

● Liberté de la presse

Répondant à un intervenant de la fédération du Livre, Eugène Descamps rappelle que la confédération a soutenu le droit d'être syndiqué à la C.F.D.T. dans le Livre, tant auprès du ministère des Affaires sociales qu'auprès des instances internationales.

Malheureusement jusqu'ici, les démarches renouvelées n'ont pas abouti et le Bureau confédéral souhaite que les unions départementales soient sensibilisées sur ce problème pour relancer le droit syndical dans les entreprises. Ce n'est pas une entreprise facile, nous en sommes très conscients, mais nous devons agir surtout lorsqu'il y a des atteintes graves et surtout lorsque ces atteintes viennent de la part d'une autre organisation syndicale.



● L'Europe

Nous sommes pour une Europe ouverte ; pour une assemblée ouvrière européenne... d'autant que c'est la C.F.D.T. qui a lancé cette idée ; nous essayons de la faire prendre en considération par les autres organisations syndicales. Nous pensons que nous avons à persévérer dans cette idée de faire qu'un jour toutes les centrales ouvrières européennes puissent se réunir et examiner ensemble les conditions d'une action syndicale.

● La C.I.S.C.

Nous avons travaillé intensément à l'évolution de la C.I.S.C. et nous sommes d'accord pour qu'un effort soit fait dans l'information et la formation de tous nos syndicats sur les conditions de notre action sur le plan international.

LE CONSEIL CONFÉDÉRAL

Le Congrès a élu 22 membres du Conseil confédéral :

René BONETY
Paul BUTET
Raymond CABARET
Etienne CHOVET
J.-M. CONRAUD
Gilbert DECLERCQ
Eugène DESCAMPS
Robert DUVIVIER
Max FRAISSE
André JEANSON
Jean KASPAR
Alfred KRUMNOW
Marie-Jeanne LAFONT
François LAGANDRE
André LAURENT
Roger LORIN
Jean MAIRE
René MATHEVET

Jean MONNIER
Paul RAFFIN
Paul ROSSETTI
François STAEDELIN
Les membres désignés sont les suivants :
René CAREME (Fédé Métaux).
Roger GILLOT (U.R. Paris).
André GLORIEUX (U.D. Nord).
Paul CASPARD (S.G.E.N.).
Anne-Marie MAILLARD (Hacuitex).
Gaston TRINCHERO (Fédération Santé).
Raymond MARTIN (Fédé Cheminots).
Jean BOYER (P.T.T.).
René DECAILLON (Gaz-Electricité).
Edmond MAIRE (Chimie).

Charles DILLINGER (U.D. Bas-Rhin).
Madeleine DELESSERT (U.D. Rhône).
Michel ROLANT (Agriculture).
Robert BIGAUD (U.D. Loire-Atlantique).
Albert DETRAZ (Construction Bois).
Hubert LESIRE OGREL (Services Commerce, Crédit).
Walter PAINI (U.D. Moselle).
Henri WEBER (U.D. Haut-Rhin).
Philippe LINQUETTE (Sécurité sociale).
Pierre BRANCHEREAU (Enseignement Libre).
Paul MICAELLI (Finan.).
Kléber GOUYER (Alimentation).

LE BUREAU CONFÉDÉRAL élu le 11 Novembre 1967 par le Conseil Confédéral

Président honoraire : Maurice BOULADOUX.
Président : André JEANSON.
Secrétaire général : Eugène DESCAMPS.

SECRETAIRES GENERAUX ADJOINTS :

Jean ALIDIERES, trésorier.
Laurent LUCAS, chargé de l'intérim.
Simone TROISGROS.
Raymond LEBESCOND, directeur de l'Institut Confédéral de Formation Syndicale.

MEMBRES :

René DECAILLON,
Paul CASPARD,
René BONETY,
Robert DUVIVIER,
François LAGANDRE,
Albert DETRAZ,
Charles DILLINGER,
Jean MAIRE,
Jean MONNIER,
Edmond MAIRE,
René MATHEVET,
Paul BUTET.

Les deux nouveaux membres du Bureau Confédéral. A gauche : Jean Monnier, secrétaire général de l'U.D. du Maine-et-Loire ; à droite : Edmond Maire, secrétaire général de la fédération des industries chimiques.

LES VOTES

Le rapport d'activité a été adopté par 16.085 voix sur 17.637 suffrages exprimés, soit 91,2 % (495 contre, 1.057 abstentions).

La déclaration d'orientation générale et de programme d'action a été adoptée à la quasi-unanimité. La résolution sur l'étude d'une politique d'action axée sur la planification démocratique (suites des travaux du Comité national d'octobre 1967) a été adoptée à l'unanimité sauf une abstention.

La résolution concernant la date du Congrès l'a été à une très forte majorité (26 contre, 10 abstentions), comme celle concernant l'ajustement de la cotisation au fonds de développement (23 contre, 13 abstentions) et la résolution sur la criminalité financière (12 abstentions).

Les résolutions concernant les positions de l'organisation ont toutes été adoptées à une très forte majorité. En ce qui concerne la résolution sur le Vietnam, un vote sur un amendement présenté par le Syndicat du Comptoir des Entrepreneurs (concernant le chapitre 10 de la résolution) a donné les résultats suivants : 3.005 pour, 12.334 contre.



SPÉCIAL 34^{ème} CONGRÈS

Déclaration d'orientation générale et de programme d'action

LE 34^e Congrès national de la C.F.D.T. (cftc), réuni à Paris les 9, 10, 11 et 12 novembre 1967, a :

- Procédé à un examen de la situation sociale, économique, politique et internationale en renouvelant son opposition à toute forme d'exploitation des travailleurs ;
- Rappelé les principales revendications des salariés ;
- Réaffirmé les orientations de la C.F.D.T., conformément au préambule et à l'article 1^{er} de ses statuts.

Le 34^e Congrès salue les travailleurs qui ont mené de nombreux et importants mouvements revendicatifs depuis 1965 pour faire obstacle à la politique réactionnaire du pouvoir et du patronat. Seule, l'action permanente des salariés peut faire cesser l'injustice sociale et rétablir à leur profit un pouvoir de négociation auquel

tendent de s'opposer, par une attitude concertée, le gouvernement et le patronat.

Avec les travailleurs, la C.F.D.T. a déjà obtenu d'importants succès ; d'autres suivront si la classe ouvrière développe avec vigueur son action pour une vie meilleure dans une société démocratique.

LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES SALARIÉS

Le 34^e Congrès de la C.F.D.T. a constaté que malgré les puissantes luttes menées depuis deux ans, les revendications essentielles de la classe ouvrière ne sont pas encore satisfaites et que, bien souvent, ses conditions de vie et de travail se sont aggravées.

● **LES CONDITIONS DE TRAVAIL** se font toujours plus lourdes du fait des tâches plus étroitement définies et surveillées, inadaptées aux possibilités réelles des travailleurs. Le développement du travail continu ou par poste désorganise les familles et engendre des déséquilibres physiques et psychologiques graves. L'accélération de cadences, les normes de travail imposées au nom de la productivité provoquent des troubles et des maladies durables : c'est une atteinte permanente à la santé des travailleurs et une cause d'accidents de plus en plus nombreux.

Les employeurs refusent le plus souvent de discuter avec les organisations syndicales de l'hygiène, de la sécurité des classifications professionnelles et de l'organisation du travail.

● **LA SITUATION DE L'EMPLOI** est préoccupante dans notre pays qu'il s'agisse des femmes toujours victimes de discrimination et touchées les premières par les mesures de récession, de ceux qui vivent dans des régions ou les secteurs en stagnation, des cadres, des victimes des concentrations d'entreprises, des jeunes qui sont chômeurs avant d'avoir travaillé.

Le droit de chaque citoyen de « gagner sa vie » par son travail est remis en question, l'indemnisation du chômage reste dérisoire et les reclassements à la charge des intéressés.

● **LES INÉGALITÉS** s'aggravent sans cesse, les privilégiés s'enrichissant toujours plus, tandis que les Français les plus défavorisés s'enfoncent dans la misère,

● Le pouvoir d'achat des familles ne cesse de baisser, les prestations ne suivant pas le coût de la vie ;

● L'allocation logement a été réformée en baisse et retirée à de nombreuses familles ;

● L'impôt pèse plus lourdement sur les petits revenus ;

● Le S.M.I.G. n'assure plus le minimum vital : il a pris 50 % de retard sur l'ensemble des salaires depuis son institution. L'application qui en est faite à l'agriculture perpétue une inégalité inacceptable ;

● Des zones de salaires sont maintenues sans aucune justification économique ;

● Le sort des vieux travailleurs, celui des handicapés physiques de tous les pensionnés est tragique : leurs revenus, déjà dérisoires, ne suivent pas la hausse des prix ;

● Les femmes subissent toujours une discrimination en matière de conditions de travail, de qualification et de promotion professionnelles ;

● Les jeunes sont moins payés que les adultes pour un travail égal ;

● Les immigrés sont honteusement exploités et hébergés dans des conditions indignes d'une société civilisée.

● Suite page 22

Cette dégradation des conditions de vie et de travail, cette aggra-

vation des inégalités sont le résultat d'une politique sociale et économique délibérément réactionnaire menée d'un commun accord par le gouvernement et le patronat.

ment l'avenir de l'économie et le mode de vie des Français, sans être jamais responsables devant personne.

Ainsi le gouvernement dispose du pouvoir et des ressources de la nation au profit de grands intérêts qui lui assurent en échange le maintien d'hommes politiques réactionnaires à la tête de l'Etat.

UNE POLITIQUE SOCIALE RÉACTIONNAIRE

La politique sociale de la V^e République est particulièrement néfaste aux travailleurs :

- **LES SALAIRES SONT PRATI-
QUEMENT BLOQUES**, spécialement dans les secteurs qui dépendent de l'Etat ; les patrons sont encouragés à « tenir bon » contre les revendications ; le S.M.I.G., les allocations familiales, les pensions diverses sont toujours bloqués ou retardés par rapport aux prix qui augmentent sans cesse, surtout ceux qui dépendent des pouvoirs publics.
- **LES CREDITS AFFECTES AUX
EQUIPEMENTS COLLECTIFS
SONT INSUFFISANTS**, des sommes énormes étant détournées pour des dépenses de prestige ou d'armement : ce sont les travailleurs qui manquent d'écoles maternelles, de logements, de crèches, d'hôpitaux, d'espaces verts, etc... les privilégiés s'assurant toujours par l'argent, le confort, les soins, la détente dont ils ont besoin.

● **FAUTE DE MOYENS, FAUTE
DE VOLONTE ET D'IMPUL-
SION DES POUVOIRS PU-
BLICS, LA DEMOCRATISATION
DE L'ENSEIGNEMENT N'AVAN-
CE PAS** : l'accès aux emplois rémunérateurs et aux postes de direction dans la nation reste très largement réservé aux familles qui occupent déjà des positions privilégiées ; au lieu d'égaliser les chances des enfants, l'école renforce les inégalités sociales.

● **LA SECURITE SOCIALE** a cessé d'être une garantie-santé assurée par la solidarité nationale ; les dernières ordonnances en font une simple assurance, dominée par les problèmes d'équilibre financier et dirigée par les patrons.

Dans tous les domaines, l'effort constant du pouvoir porte sur la consolidation des privilèges et le renforcement des injustices sociales, toute sa politique économique est au service des grands intérêts privés.

UNE POLITIQUE ÉCONOMIQUE NÉO-CAPITALISTE

La politique économique menée par le gouvernement est exactement à l'opposé des intérêts des salariés et de l'ensemble du pays.

- Les grands choix de cette politique ne sont jamais débattus publiquement ni démocratiquement arrêtés par la nation ; ils se prennent dans l'ombre du domaine réservé ou des cabinets ministériels.
- Les efforts de planification sont toujours au service des grands intérêts privés ; la C.F.D.T. a dû voter contre le V^e Plan. De plus une volonté de dénationalisation se manifeste à l'encontre du secteur public et semi-public dont un exemple récent est fourni dans le secteur des Télécommunications notamment avec le récent projet d'une compagnie du Téléphone.

- Le ralentissement délibéré de l'activité économique depuis plusieurs années incite aux fusions et aux reconversions mais sans égard pour les industries et les régions en stagnation, sans égard pour les travailleurs touchés dans leur vie même.
- Les puissantes concentrations capitalistes qui se constituent imposent de plus en plus facilement leur loi aux pouvoirs publics et à l'ensemble de notre économie.

Elles dirigent ou s'approprient les investissements d'Etat ; grâce aux incitations à l'épargne et à des privilèges fiscaux exorbitants, elles accumulent des capitaux pour leurs propres investissements. Chefs d'entreprise et détenteurs de ces capitaux déterminant souveraine-

LA RÉPRESSION ANTISYNDICALE EST A LA BASE DE CETTE POLITIQUE

Pour mener à bien cette politique, patronat et pouvoirs publics s'efforcent de détruire, de paralyser ou de neutraliser les syndicats, expression naturelle et défenseurs traditionnels des travailleurs :

● DANS LES ENTREPRISES

- la création de nouvelles sections où l'organisation d'élections libres prévues par la loi se heurtent à des mesures de représailles rarement sanctionnées, au mépris des droits inscrits dans la constitution ;
- l'activité syndicale est sans cesse entravée faute de libertés syndicales réelles (de presse, d'information, de réunion, d'affichage, etc...) ;
- les militants syndicaux, les délégués du personnel sont sans cesse victimes de mesures d'intimidation, de brimades, de déclassements professionnels ou licenciés purement et simplement.

● AU NIVEAU DE L'ETAT

- les lois antigrève de 1963 et 1964 limitent les possibilités d'action des travailleurs des secteurs public et nationalisé et des agents de la navigation aérienne ;
- radio, télévision et presse gouvernementales s'efforcent de discréditer le mouvement syndical ;
- patronat et gouvernement refusent toute négociation sérieuse sur les salaires, les conditions de travail, la politique économique et sociale, pour priver les syndicats de leur fonction essentielle dans tous les régimes démocratiques.

Reconnus par la loi, présents dans divers organismes consultatifs, parfois sollicités de donner

un avis, les syndicats sont traqués au niveau de l'entreprise d'où ils tirent toute leur force et leur véritable pouvoir de contestation.

Leur consultation officielle deviendrait sans signification si leur destruction à la base se poursuivait.

faire de la fonction d'investissement une responsabilité publique, disposition incompatible avec le modèle de développement capitaliste de la société présente.

LA C.F.D.T. VEUT QUE ÇA CHANGE

La C.F.D.T. entend que cette situation change, qu'une autre politique sociale et économique soit décidée et appliquée, qu'un sort meilleur soit fait aux travailleurs.

UNE POLITIQUE SOCIALE DE PROGRÈS

Une politique sociale de progrès doit être mise en place, soutenue par une politique économique conforme aux véritables intérêts de la communauté nationale.

● La C.F.D.T. demande d'abord que le plein emploi assure à chacun le travail, le moyen de « gagner sa vie » et celle de sa famille ; à ceux que les transformations économiques condamnent provisoirement au chômage, un revenu de remplacement et un reclassement professionnel entièrement à la charge de la collectivité.

De même, une société développée doit assurer en toutes circonstances (réductions d'horaires, chômage, maladie, maternité, retraite) une garantie mensuelle minimum de ressources à chacun de ses membres.

● Les conditions de travail doivent être humanisées dans tous les secteurs et les horaires hebdomadaires diminués sans réduction de salaire, par négociation avec les organisations syndicales.

Soucieuse de la solidarité qui lie les membres d'une même collectivité nationale, la C.F.D.T. entend améliorer en priorité le sort des catégories sociales les plus défavorisées et réduire les inégalités qui caractérisent notre société.

— travailleurs au S.M.I.G. par un relèvement de celui-ci, son indexation sur la moyenne des salaires, son application quel que soit le secteur géographique ou professionnel des intéressés,

— familles dont le pouvoir d'achat doit être rajusté par une augmentation des prestations et

la mise en place d'une politique de rattrapage du retard.

— handicapés divers, personnes âgées, invalides dont le revenu doit être au minimum égal au S.M.I.G.,

Dans cet esprit, elle réclame :

— l'accroissement de la part des revenus salariaux par rapport aux autres revenus dans le produit national,

— la suppression des abattements de zone et action contre toutes les disparités régionales,

— la lutte contre toutes les discriminations dont sont victimes certaines catégories de salariés, immigrés, jeunes, etc...

Consciente de l'importance des grands services publics et de la Sécurité sociale dans le niveau de vie des travailleurs, la C.F.D.T. demande :

le développement et la généralisation de tous les équipements collectifs et l'adaptation et la modernisation des services publics répondant aux besoins fondamentaux de logement, d'éducation et de santé,

— l'abrogation des ordonnances sur la Sécurité Sociale et la création d'un véritable service de santé où la solidarité entre toutes les catégories sociales garantit à chacun les mêmes droits à la santé, quelles que soient ses ressources.

Consciente du rôle que devrait jouer l'enseignement dans la réduction des inégalités sociales, la C.F.D.T. entend qu'un effort tout particulier soit fait pour résoudre le problème complexe de la démocratisation de l'enseignement.

Pour l'essentiel, la C.F.D.T. demande :

— une fiscalité renouvelée qui devienne un instrument d'action économique et rétablisse l'égalité des citoyens devant l'impôt,

— la nationalisation des secteurs-clés de l'économie, tels que la banque, le crédit, l'industrie pharmaceutique, le pétrole, l'industrie électronique et les télécommunications,

— la démocratisation de la gestion des entreprises nationalisées, des régies nationales ou régionales et des établissements publics,

— le contrôle de l'autofinancement des entreprises privées et l'implantation d'entreprises publiques en cas de carence de l'initiative privée,

— la création dans les régions-programmes de caisses régionales d'investissement fédérées dans une caisse nationale,

— le remplacement des Chambres de Commerce et d'Industrie, des Chambres de Métiers et des Chambres d'Agriculture par des conseils économiques régionaux,

— la mise en place dans chaque région d'organismes politiques aux pouvoirs étendus assurant, dans le cadre du Plan, une expansion et un équilibre économiques.

— la création d'un organisme foncier par agglomération ayant vocation pour :

- planifier l'urbanisation,
- approprier les terrains,
- concéder les droits de construire.

— Création de régies foncières qui permettent l'appropriation non capitaliste des terres et la réforme des structures agricoles afin d'amorcer la solution à long terme des problèmes de l'agriculture.

Dans un monde caractérisé par l'accélération du progrès scientifique et technique, qui se traduit par le développement de l'automatisation, la transformation des instruments de production, l'accroissement du nombre et de l'importance des techniciens, ingénieurs et scientifiques, l'Etat est appelé à participer aux dépenses de re-

UNE NOUVELLE POLITIQUE ÉCONOMIQUE IMPLIQUANT DES RÉFORMES DE STRUCTURE

Pour satisfaire ces revendications, la C.F.D.T. sait que d'importantes réformes de structure

sont nécessaires dans notre économie.

Elle déclare indispensable de

● Suite page 24

cherches et aux travaux de développement entrepris sur le plan industriel.

La C.F.D.T. considère qu'une politique de la Recherche scientifique et technique est un facteur important de progrès économique et social, indispensable pour rendre l'industrie française apte à la concurrence technologique et permettre à notre pays d'assurer son indépendance et d'accéder à un rang honorable au sein des

nations industriellement développées.

La nécessité de mettre en œuvre cette politique de la Recherche industrielle avec des moyens d'aide contrôlée et sélective conduit la C.F.D.T. à proposer la création d'un ministère de la Technologie.

Seules ces orientations économiques permettront le plein emploi, le développement des équipements collectifs, l'élévation générale du niveau de vie, la réduction des inégalités qui constituent avec l'accroissement des libertés le progrès vers un socialisme moderne et humaniste.

CETTE PERSPECTIVE IMPLIQUE UNE POLITIQUE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ ET DE PAIX

La C.F.D.T. réaffirme encore une fois, à l'occasion de son 34^e Congrès, son idéal :

- de fraternité avec les syndicalistes de tous les pays,
- de solidarité agissante à l'égard des pays en voie de développement,
- de paix et de désarmement universel, simultané et contrôlé.

Conformément à son idéal de liberté, elle s'est toujours solidarisée avec les travailleurs victimes des régimes totalitaires ; elle n'a cessé d'apporter son appui aux forces démocratiques qui combattent à travers le monde contre les régimes de dictature.

Aucun syndicaliste ne peut rester insensible aux risques de guerre, aux affrontements armés dans quelque partie du monde et aux menaces que la course aux armements, la fabrication et la dissémination des armes nucléaires font peser sur le sort de l'humanité. Les sommes considérables gaspillées en œuvres de mort pourraient être utilement employées à des œuvres de progrès et de solidarité internationale, en particulier pour éliminer la faim et la misère.

La C.F.D.T. considère que la politique internationale doit dépasser les ambitions traditionnelles de chaque Etat et poursuivre trois objectifs principaux : la paix, la liberté, la solidarité.

La grandeur et le prestige d'un pays moderne tiennent beaucoup plus à sa culture, à son rang dans la recherche scientifique et technique, à son potentiel économique,

à ses réalisations sociales, qu'à sa puissance militaire. C'est dans cet esprit que la C.F.D.T. s'est déclarée, dès 1963, contre le programme français d'armement atomique, contre la dissémination des armes nucléaires et condamne une nouvelle fois les essais nucléaires français qui se poursuivent dans le Pacifique.

Elle s'est déclarée favorable à la construction d'une Europe communautaire, indépendante et élargie aux autres pays démocratiques, en premier lieu à la Grande-Bretagne.

Elle constate aussi avec satisfaction l'évolution amorcée dans les

pays de l'Europe de l'Est qui favorise les échanges et à plus ou moins long terme la coopération.

L'unification des économies de l'Europe du Marché commun dresse contre le mouvement syndical un capitalisme de dimension européenne particulièrement dynamique : la C.F.D.T. entend travailler à la coordination des centrales nationales de la communauté européenne (documentation, contacts, structures, action commune, etc...) afin que les travailleurs puissent imposer leur volonté et être les premiers bénéficiaires de l'unification de l'Europe.

Cet état de fait postule au niveau des organisations syndicales le développement de liaisons bilatérales que la C.F.D.T. pour sa part a déjà engagées.

Enfin, la C.F.D.T. revendique la mise en place d'une politique efficace d'aide et de coopération avec le tiers monde. Dans ce sens, l'aide financière et la coopération technique — pour importantes qu'elles soient — ne sont pas suffisantes. C'est une révision complète des courants d'échanges et une révolution dans la structure du commerce international qu'il faut réaliser pour aboutir à un développement réel des pays producteurs.

Les diverses institutions internationales, et en particulier l'O.N.U. et ses organismes spécialisés, doivent s'adapter aux réalités mondiales actuelles et recevoir l'autorité et les moyens nécessaires à :

- rendre efficace la solidarité,
- faire respecter la liberté,
- imposer la paix.

LE SYNDICALISME C'EST D'ABORD LA DÉMOCRATIE

Pour atteindre ces objectifs, le 34^e Congrès de la C.F.D.T. déclare indispensables :

- la sauvegarde des libertés fondamentales, la rénovation de la démocratie ;
- l'unité d'action de tous les travailleurs ;
- le renforcement des organisations syndicales par la participation de tous à l'action et à toutes les formes de lutte sociale.

La C.F.D.T. réaffirme :

- a) que des institutions politiques

démocratiques sont indispensables à la survie et à l'efficacité des organisations syndicales.

Le 34^e Congrès de la C.F.D.T. réaffirme solennellement sa conception démocratique de l'Etat et son opposition à toute entrave aux libertés essentielles, individuelles ou collectives des citoyens. C'est dans cet esprit qu'elle a appelé les travailleurs à lutter contre les pouvoirs spéciaux en mai 1967.

Organisation libre et indépendante, la C.F.D.T. (cfte) ne peut vivre que dans un pays libre et, en conséquence, elle s'oppose à toute

forme de pouvoir personnel, à toute déviation autoritaire ou technocratique de l'Etat. Une telle forme de pouvoir et une telle déviation constituent un dangereux glissement vers une conception totalitaire, étatiste ou dictatoriale de la société.

La C.F.D.T. considère que le problème reste posé aux démocrates français de définir des structures politiques et des mécanismes nouveaux de gouvernement, de représentation et d'expression populaire, susceptibles d'assurer l'autorité et l'efficacité du pouvoir, la participation active des citoyens à l'orientation et au contrôle des actes de ce pouvoir, conditions d'une authentique démocratie.

b) que l'aboutissement des revendications nécessite l'intervention des organisations syndicales dans la vie politique :

La C.F.D.T. considère que le syndicalisme démocratique représente une force collective parmi d'autres dont l'activité est indispensable à la vie publique de la nation. De ce fait, il est le seul juge des limites qu'il peut mettre aux aspects politiques de son action.

Elle se déclare convaincue que tout en distinguant rigoureusement ses responsabilités de celles des partis politiques, le syndicalisme contribue, par sa pensée et son action, à susciter les conditions favorables à l'élaboration et à la création de structures politiques nouvelles.

Cette position conduit la C.F.D.T. à rechercher le dialogue avec toutes les formations politiques qui partagent ses aspirations, ses perspectives de transformation de la société et sa volonté de progrès social.

Parmi les réformes indispensables pour un retour à une véritable démocratie, la C.F.D.T. place au premier rang le rétablissement d'une information objective sur tous les grands problèmes qui se posent au pays.

Elle demande que soient assurées l'indépendance et la gestion démocratique de l'organisme responsable des moyens publics d'information, c'est-à-dire de l'O.R.T.F., et l'accès de ces moyens aux différents groupes et tendances qui composent la nation, en particulier aux organisations représentatives des travailleurs.

UNITÉ D'ACTION DANS LA FIDÉLITÉ AUX TRADITIONS

Consciente de la difficulté d'atteindre ces objectifs dans l'état de division du mouvement ouvrier, la C.F.D.T. entend avoir une attitude positive en matière d'union des travailleurs.

Le maximum d'unité a été toujours souhaité par les syndicalistes. Mais les conditions historiques, nationales et internationales ont créé des situations dans lesquelles, pour divers motifs, l'unité organique a été rendue pratiquement impossible. Telle a été, telle demeure, pour un avenir prévisible, la situation dans notre pays. D'ailleurs, si le syndicalisme est un instrument de lutte au service des travailleurs, il est également un mouvement de pensée qui donne un sens à l'action des militants et des adhérents. Ce qui suppose une communauté de conception du syndicalisme même. Une pluralité de fait compensée par une unité d'action clairement définie peut donc être préférable à une unité organique reposant sur la coalition fragile de tendances toujours prêtes à s'opposer.

Dans la situation française,

l'unité d'action souvent réalisée sur des revendications corrige les conséquences de la pluralité syndicale. Elle permet d'opposer aux forces de régression sociale un front uni des travailleurs. Jamais, depuis longtemps, l'actuelle coalition réactionnaire du pouvoir et du patronat n'a autant nécessité l'unité d'action de la classe ouvrière.

La C.F.D.T. se félicite que l'évolution de la situation politique nationale et internationale ait permis de réaliser des actions communes avec la C.G.T. au plan confédéral, en particulier à partir du communiqué commun du 10 janvier 1966.

Pour sa part, la C.F.D.T. continuera sa pratique de l'unité d'action pour unir le plus possible les travailleurs dans leurs luttes, pratique qui inclut une fidélité aux traditions syndicales d'unité de la classe ouvrière, d'indépendance du syndicalisme et de sauvegarde de la place originale et irremplaçable que la C.F.D.T. a conquise au sein du syndicalisme français.

POUR UN SYNDICALISME FORT

Aucun des objectifs que la C.F.D.T. se fixe ne peut être atteint par un syndicalisme faible, dépourvu de droits effectifs, sans pouvoir réel de contestation.

Les lois antigreve de 1963 et 1964 doivent être abrogées, le mouvement syndical jugeant seul de l'opportunité des grèves qu'il envisage.

Les salaires, les conditions de travail et de promotion professionnelle doivent être effectivement négociés entre les syndicats et les directions d'entreprises.

Toute forme de répression anti-syndicale doit être sévèrement sanctionnée par les tribunaux. Les délégués syndicaux, représentants du personnel, élus aux comités d'entreprise doivent disposer d'une véritable immunité.

Le congé-éducation doit être rémunéré pour donner aux salariés des possibilités de formation.

Le syndicat doit disposer dans l'entreprise de larges possibilités d'action qui lui soient juridiquement assurées :

- Droit de réunion, d'affichage, de distribution de tracts, de collectage de cotisations ;
- Droit pour les délégués syndicaux d'exercer leur mission sur un crédit d'heures payées.
- Droit pour tous les travailleurs à une heure payée par mois pour réunion dans l'entreprise.

Fort de sa volonté d'opposer à l'actuel pouvoir politique et au capitalisme une forme de libération et de promotion humaine, la C.F.D.T. appelle tous les travailleurs à se joindre à son action pour la réalisation des objectifs ci-dessus.

La C.F.D.T. puise ses aspirations dans les grandes traditions ouvrières de notre pays et son efficacité dans une adaptation permanente de l'action aux nouvelles exigences de luttes des travailleurs. A long terme, elle entend libérer tous les hommes de l'exploitation et de la misère.

La C.F.D.T. est ouverte à toutes et à tous. Elle est l'organisation syndicale qui poursuit depuis des années un combat sans compromission au service des travailleurs, combat qu'elle mène dans la fidélité aux grandes traditions d'indépendance, de solidarité et de paix du mouvement ouvrier français.

LES RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LE CONGRÈS

L'ACTION REVENDICATIVE

LE 34^e Congrès confédéral C.F.D.T., En plein accord avec la déclaration commune des confédérations C.F.D.T. et C.G.T. du 24 août 1967, affirme la nécessité d'une action d'envergure, moyen déterminant pour aboutir à l'abrogation des ordonnances antisociales du gouvernement,

Dans cet esprit, confirme la position du Comité national de la C.F.D.T. des 30 septembre et 1^{er} octobre 1967 qui a décidé une attitude de résistance et de lutte face aux ordonnances sur la Sécurité sociale.

Persuadé d'autre part qu'aucune négociation avec le C.N.P.F. n'aboutira sans une action offensive de tous les travailleurs,

Se déclare prêt à mettre en œuvre des

actions régionales et nationales puissantes pour obtenir :

— L'abrogation des ordonnances et la reconquête de la Sécurité sociale ;

— L'ouverture de négociations réelles avec le patronat et le gouvernement aboutissant notamment aux « accords cadre » réclamés par la C.F.D.T.

Dans ce but, confirmant les propositions d'action déjà présentées par la C.F.D.T. à la C.G.T.,

Le Congrès mandate le bureau confédéral pour concrétiser ces propositions dans un plan progressif d'actions interprofessionnelles au niveau régional et national.

L'ensemble de ces actions doit être coordonné au plan confédéral et soutenu par une large popularisation auprès des travailleurs et de l'opinion publique.

LA CHARTE FINANCIÈRE

LE 34^e Congrès CONFIRME l'orientation prise depuis de nombreuses années qui tend à donner des moyens adaptés à un syndicalisme puissant,

CONSIDERE que cette orientation doit se poursuivre, en tenant compte du contexte français et dans un cadre qui permette un effort concerté de tous les niveaux de l'organisation,

PREND ACTE du projet d'étude d'une nouvelle charte financière applicable à l'ensemble de la Confédération et de ses organisations affiliées, assurant à tous les niveaux des moyens financiers aptes à développer un syndicalisme de masse, lequel projet devrait aboutir au Congrès de 1969,

DECIDE de mettre en œuvre, dans les prochaines semaines, le processus d'études, sous la responsabilité du Conseil confédéral, avec la volonté d'associer à ces travaux, selon des formes appropriées, les divers échelons de l'organisation : Sections d'entreprise, Syndicats, Unions de syndicats, U.D., Régions, Fédérations. Le Comité national aura à connaître de l'état d'avancement des travaux et à se prononcer sur les conclusions à soumettre au Congrès.

Le travail d'études devra être effectué en harmonie avec la recherche du Conseil confédéral pour la réorganisation des structures et la répartition des responsabilités entre le professionnel et l'interprofessionnel,

DEMANDE en conséquence que l'ensemble des structures inscrive à leur plan de travail l'étude des problèmes relatifs aux finances à tous les niveaux de l'organisation,

ESTIMANT enfin que le résultat des ressources dépendant à la fois du montant des cotisations et de leur nombre, décide d'amplifier son effort généralisé de recrutement en mettant en œuvre tous les moyens nécessaires, en particulier par l'organisation d'une campagne permanente de syndicalisation.

L'ÉTUDE D'UNE POLITIQUE D'ACTION

LE 34^e Congrès confédéral de la C.F.D.T., considérant qu'en décidant de tenir un Congrès extraordinaire en 1964, le 32^e Congrès avait invité le Conseil confédéral et l'ensemble des Organisations à « préparer les conclusions à tirer de la prise de conscience des responsabilités du syndicalisme dans le monde moderne en ce qui concerne la formulation des principes, des statuts, les structures, la stratégie et les responsabilités internationales de la Centrale »,

Considérant que le Congrès extraordinaire de 1964 a consacré la réalisation d'une première partie du mandat donné par le 32^e Congrès en adoptant la formulation des principes et des statuts

LA DATE DU PROCHAIN CONGRÈS CONFÉDÉRAL

CONSIDERANT l'importance des rapports qui doivent être présentés au prochain congrès confédéral, plus particulièrement le rapport sur les orientations fondamentales de la C.F.D.T., ce qui nécessite un délai suffisant pour permettre une préparation sérieuse et un large travail d'approfondissement,

CONSIDERANT que la date de 1970 coïncide avec le cinquantenaire du premier congrès de la C.F.T.C. devenue C.F.D.T. en novembre 1964, événement syndical important qu'il convient de marquer par une manifestation particulière,

CONSIDERANT qu'avant 1964 les congrès confédéraux se tenaient habituellement en mai ou juin, période plus favorable pour la préparation des assises nationales de notre organisation,

CONSIDERANT qu'un report exceptionnel de la date du 35^e Congrès s'avère ainsi nécessaire :

Le 34^e Congrès de la C.F.D.T. décide que la date du 35^e Congrès national confédéral est reportée au cours du deuxième trimestre 1970.

COTISATIONS ET FONDS DE DÉVELOPPEMENT

Afin de maintenir le potentiel d'action du Fonds de développement le Conseil confédéral propose au Congrès de porter la cotisation mensuelle à ce fonds de 0,20 à 0,21 à partir du 1^{er} janvier 1969.

qui sont désormais ceux de la C.F.D.T., que le Congrès de 1965 a mis en place la Caisse nationale d'action professionnelle et de défense syndicale, il convient maintenant de poursuivre l'exécution de ce mandat pour ce qui concerne la stratégie et les objectifs d'action de la C.F.D.T.,

Approuve la résolution du Comité national d'octobre 1967 d'aborder, dans le contexte de la situation économique, sociale, politique et internationale présente et en tenant compte de l'évolution prévisible de cette situation, l'étude d'une politique d'action axée sur l'objectif central qui demeure celui de la C.F.D.T. : la planification démocratique,

dans le respect de l'autonomie revendicative des syndicats et l'accroissement de leur pouvoir contractuel.

Le Congrès retient également comme méthode de travail que l'étude de cette politique sera abordée, dans la situation présente, en fonction de la revendication du plein emploi à partir de laquelle seront élaborés les moyens à mettre en œuvre et les réformes de structures à soutenir pour promouvoir un type de développement conforme à notre orien-

tation; ces réformes et moyens seront choisis en fonction de la priorité que la C.F.D.T. entend donner aux investissements collectifs et de la nécessité de faire de la fonction d'investissement une responsabilité publique.

Mandate le Conseil confédéral pour prendre toutes dispositions utiles afin que le Comité national d'octobre 1968 puisse avoir un premier débat sur le fond préparant ainsi le rapport d'orientation du Congrès confédéral de 1969.

POUR INSTAURER LA PAIX

LE 34^e Congrès confédéral de la C.F.D.T. manifeste son inquiétude en face de :

- la recrudescence des foyers de guerre et des explosions de violence dans le monde : Vietnam, Moyen-Orient, Congo, Nigéria, Soudan, pays d'Amérique Latine, problème des Noirs aux U.S.A., etc., qui opposent très souvent directement ou indirectement des peuples ou des races jouissant d'une abondance de biens à d'autres privés du nécessaire, voire tourmentés par la faim,

- l'enchevêtrement des relations internationales permettant aux deux blocs politiques et militaires de s'opposer par petits Etats interposés utilisant de nouvelles méthodes insidieuses et subversives de guerres larvées qui entraînent en longueur,

- la situation des peuples devenus indépendants sur le plan politique, mais qui demeurent encore dans une situation de dépendance structurelle, tarifaire et financière qui ne leur permet pas un développement économique réel.

Continuant à affirmer son opposition totale à l'absurde course aux armements qui se généralise à travers le monde, le 34^e Congrès constate l'accentuation d'un certain déséquilibre militaire au profit des Etats-Unis qui met en cause la coexistence des blocs et risque dans le contexte actuel de retarder les conditions d'une véritable paix mondiale.

Fidèle à la tradition de Paix du Mouvement Ouvrier, le 34^e Congrès réaffirme que la Paix ne saurait être celle d'une idéologie, d'une stratégie ou d'une victoire, mais la fin de tout recours aux armes pour résoudre les conflits entre nations et l'organisation de la solidarité des hommes, sans aucune discrimination, dans les œuvres de vie.

LA PAIX AU MOYEN-ORIENT

Constatant que le conflit du Moyen-Orient s'inscrit dans une situation internationale et qu'il est lié à toutes les autres guerres par suite de l'intervention directe ou indirecte des grandes puissances,

le 34^e Congrès :

- demande l'application intégrale du cessez-le-feu par toutes les puissances engagées,

- confirme les positions prises par le Bureau et le Conseil confédéral et demande notamment : l'ouverture immédiate et sans préalable de négociations

dans le cadre des Nations Unies en vue d'obtenir un règlement équitable et durable de tous les problèmes anciens et nouveaux qui se posent dans cette région du monde. Ces négociations doivent en priorité et simultanément :

- établir le droit à l'existence de l'Etat d'Israël
- régler le sort des réfugiés palestiniens et l'évacuation des territoires militairement occupés.

Un règlement rapide de ces problèmes doit ouvrir la voie à un vaste programme de coopération qui permette, dans le respect de l'indépendance de chacun, le développement économique et social de l'ensemble de cette importante région du monde.

LA PAIX DANS LE MONDE

Concernant l'ensemble des problèmes que pose la paix dans le monde, le 34^e Congrès :

- Souligne l'importance croissante de la Chine dans le monde et demande son admission à l'O.N.U.
- Rappelle sa position sur le désarmement universel, simultané et contrôlé.
- Demande au Conseil confédéral de rechercher les moyens à mettre en œuvre pour que l'opinion publique fasse pression sur le Gouvernement français afin que celui-ci :
 - cesse de vendre des armes aux pays où les libertés essentielles, les droits démocratiques et l'égalité des races ne sont pas respectés,
 - prenne toute initiative pour la constitution dans le cadre des Nations Unies d'un Fonds mondial de développement alimenté par les sommes consacrées annuellement aux dépenses militaires.
 - agisse pour que l'O.N.U. devienne enfin l'autorité publique universelle reconnue par tous et susceptible d'assurer à tous la sécurité, le respect de la justice, et la garantie des droits.

VIETNAM

CONSTATANT la poursuite et l'aggravation continue du conflit vietnamien, le Congrès confirme les positions exprimées publiquement au cours des deux dernières années par

les différentes instances de l'Organisation : Bureau et Conseil confédéral, Comité national.

Salue le courageux peuple vietnamien qui subit tous les jours les conséquences d'une guerre atroce et sans issue,

Réclame le rétablissement de la paix dans ce pays martyr, ainsi qu'une action prioritaire et massive pour le développement économique de cette région du monde.

Il condamne la volonté de destruction systématique du Gouvernement américain, dont on sait par ailleurs qu'il a refusé à plusieurs reprises des occasions de négociation, malgré les appels des plus hautes autorités morales et les pressions de l'opinion internationale.

Considérant que la cessation des bombardements américains sur le territoire du Nord-Vietnam est un préalable absolu à l'ouverture de pourparlers pour l'arrêt des combats, le Congrès renouvelle solennellement l'appel de la C.F.D.T. à la cessation immédiate et sans condition de ces bombardements.

Il affirme sa conviction que la solution du conflit vietnamien peut être trouvée dans le cadre d'une négociation à laquelle doivent participer notamment toutes les parties directement impliquées : U.S.A., Vietnam-Nord, Vietnam-Sud, Front national de Libération (F.N.L.).

Cette négociation doit permettre la fin des hostilités sur l'ensemble du territoire et, dans un second temps, de mettre au point les mesures assurant au peuple du Sud-Vietnam la possibilité de choisir librement son régime politique et ses institutions. Le Congrès estime que la négociation doit aboutir :

- à la mise en œuvre d'un plan d'évacuation de toutes les troupes étrangères
- à la mise en place d'un contrôle international comportant la garantie de tous les pays engagés et de l'O.N.U.;
- à l'organisation, sous ce contrôle, d'élections, au suffrage universel direct et secret, d'une Assemblée représentative des forces politiques réelles, celle-ci devant désigner un gouvernement national, indépendant de toute pression extérieure, responsable de la politique du pays. Ce gouvernement pourrait alors négocier avec celui de Hanoi les accords nécessaires au maintien de la paix enfin restaurée.

Le Congrès se réjouit de la prise de conscience croissante de l'opinion publique américaine et se déclare solidaire des forces pacifistes de ce pays qui développent et intensifient leur action pour la négociation et la paix au Vietnam;

Il souhaite que l'action des forces démocratiques dans le monde obtienne la cessation du martyre du peuple vietnamien et écarte les dangers qui résulteraient pour la paix mondiale de la poursuite du conflit.

Sur le plan français, le Congrès regrette que les propositions d'action faites dans ce sens par la C.F.D.T. n'aient pas abouti. Il décide de poursuivre l'informa-

● Suite page 28

tion des travailleurs et d'œuvrer pour aboutir à une action commune des organisations démocratiques ayant la même conception de la paix et de la procédure nécessaire pour y parvenir en vue de créer les conditions qui permettront aux

travailleurs et à l'opinion publique de manifester leur réprobation à la politique de force armée américaine au Vietnam et de hâter ainsi l'heure de la paix.

Il mandate le Conseil confédéral pour prendre les initiatives nécessaires à l'aboutissement de ces objectifs.

SOLIDAIRES DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

LE 34^e CONGRÈS DENONCE AVEC VIGUEUR :

1°) La scandaleuse exploitation et les discriminations multiples dont les travailleurs immigrés sont l'objet, tant par les Pouvoirs publics qui les introduisent, que par le patronat qui les utilise.

2°) Les campagnes foncièrement racistes répandues par une certaine presse et menées par des éléments extrémistes cherchant à exploiter aussi bien le conflit récent du Moyen-Orient que les heurts entre les populations produits par la promiscuité des localités à grandes concentrations de travailleurs immigrés.

3°) La gravité de la situation dans laquelle se trouvent les chômeurs immigrés qui, dans le contexte inquiétant de la crise de l'emploi actuelle, sont parfois plus démunis que les Français.

4°) Les conditions éhontées maintes fois décrites dans lesquelles sont hébergés ou parqués, tel du bétail, ces travailleurs et travailleuses, dans les taudis, caves, hôtels meublés surpeuplés, bidonvilles.

CONFÉRENCE NATIONALE DES TRAVAILLEURS IMMIGRÉS

Le 34^e Congrès de la C.F.D.T. se félicite de la tenue, en mars 1966, de la Conférence nationale des travailleurs immigrés et confirme les décisions prises à l'issue de ces travaux.

Le programme revendicatif, élaboré et voté par les quelque 150 militants immigrés et français lors de la Conférence nationale, constitue la base des positions et orientations que doivent prendre les militants C.F.D.T. face aux problèmes posés par cette catégorie de travailleurs :

— Réforme radicale de toutes les structures administratives chargées à tous les niveaux des problèmes des travailleurs immigrés ;

— Evaluation exacte des besoins en main-d'œuvre étrangère de chaque profession et de la qualification professionnelle recherchée ;

— Bureaux d'information installés dans les grandes villes des pays fournisseurs de main-d'œuvre ;

— Contrats de travail comportant obligatoirement profession, entreprise, taux de salaire, conditions de logement ;

— Droit au travail et simplification de toutes les formalités administratives ;

— Mise en place aux postes frontalières, aux gares d'arrivée de toutes les grandes villes de France de centres d'accueil chargés d'orienter et d'informer dans leur langue maternelle les travailleurs migrants de l'ensemble des droits prévus par la législation française civile et du travail ;

— Edition par les Caisses de Sécurité sociale et d'Allocations familiales d'une plaquette dans les diverses langues informant les travailleurs sur leurs droits ;

— L'utilisation pour les travailleurs migrants de l'ensemble des Allocations familiales non perçues et la participation des organisations syndicales ouvrières au Fonds d'action sociale qui ne peut être géré unilatéralement par le gouvernement.

— Une répression sévère contre les passeurs, marchands d'hommes logeurs et autres exploiters qui se constituent de véritables fortunes au détriment des travailleurs immigrés.

ÉGALITÉ DES DROITS

L'économie française dans son ensemble tire de l'immigration de substantiels profits.

La production de nombreuses industries serait considérablement réduite, voire paralysée si la main d'œuvre immigrée disparaissait.

L'Etat français imposant le travailleur immigré au même titre que le citoyen français.

Le 34^e Congrès exige la reconnaissance aux travailleurs immigrés du droit à l'égalité avec les français :

— égalité des conditions de travail ;

— égalité dans le droit syndical avec les travailleurs français. Droit de vote et d'éligibilité à la fonction de délégué du personnel, du comité d'entreprise, délégués syndicaux, etc.

— égalité des conditions de vie. Egalité des prestations familiales entre les diverses nationalités aux familles restées dans le pays d'origine, et suppression de la limitation de durée de versement à 6 ans pour ces familles.

— Les responsabilités des Pouvoirs Publics et du Patronat ont été clairement

déterminées lors de la Conférence Nationale des Travailleurs immigrés ; l'Etat doit participer au financement des investissements en ce qui concerne l'accueil l'alphabétisation, la formation professionnelle, le logement.

LE 34^e CONGRÈS CONDAMNE :

La politique gouvernementale de l'immigration et demande :

La création par les Pouvoirs Publics d'une commission nationale où les organisations syndicales ouvrières seraient appelées à siéger, afin de pouvoir défendre efficacement l'intérêt des travailleurs immigrés. Cette commission nationale aurait la responsabilité de l'ensemble des problèmes relatifs à la main-d'œuvre immigrée.

Le 34^e Congrès invite les organisations affiliées et leurs militants :

— à intégrer dans l'action syndicale quotidienne et générale de la C.F.D.T. les revendications spécifiques aux travailleurs immigrés ;

— à donner à tous les travailleurs immigrés qui adhèrent à la C.F.D.T. les mêmes chances à la formation et aux responsabilités syndicales ;

— plus largement à faire le maximum d'efforts dans tous les domaines, y compris celui des finances dans le cadre de la solidarité syndicale mondiale, afin de prouver par des actes que nous sommes décidés à partager fraternellement.

Le 34^e Congrès appelle la population française à prendre conscience des responsabilités qui lui incombent, en face des discriminations multiples parfois racistes dont les travailleurs immigrés sont victimes ;

Les partis politiques à inscrire à leur programme les problèmes de l'immigration comme l'une des grandes tâches nationales.

Le 34^e Congrès mandate la commission nationale immigrés pour poursuivre, avec l'accord du bureau confédéral, des syndicats, fédérations et unions départementales, l'action entreprise et demande instamment à tous les travailleurs sans distinction de nationalité, de soutenir, tous solidaires, ce combat primordial pour l'avancée de l'unité de la classe ouvrière, de sorte qu'il n'y ait plus jamais à côté de l'ouvrier français le prolétaire étranger.

AVEC LES CAMARADES D'ESPAGNE

Le 34^e Congrès, constatant l'ampleur des manifestations ouvrières en Espagne et la vague de répression qui s'accroît et frappe les militants ouvriers et les étudiants,

Dénonce une fois encore la dictature franquiste qui perpétue en Espagne, malgré les dires de la propagande officielle à usage international, un régime policier où règnent en permanence l'intolérance et l'arbitraire,

Salue le courage des travailleurs et des étudiants d'Espagne dont l'action audacieuse soulève l'admiration des travailleurs français et du syndicalisme démocratique mondial,

Félicite les organisations syndicales démocratiques d'Espagne pour leur action opiniâtre qui a permis, au mépris du danger, de la peur, des brimades, des arrestations, cette prise de conscience de la classe ouvrière d'Espagne qui prouve tous les jours davantage dans les faits sa volonté de rejeter radicalement un régime qui méprise les plus élémentaires libertés.

Considérant qu'un nombre important de travailleurs d'Espagne demeure en France et partage les conditions de vie des travailleurs français,

Le 34^e Congrès appelle les travailleurs espagnols résidant en France à s'intégrer

dans l'action du mouvement ouvrier français et international, en adhérant à la C.F.D.T. et en y militant.

Demande à toutes les organisations militantes et adhérents, de tout mettre en œuvre pour accueillir à la C.F.D.T. les travailleurs espagnols.

Le 34^e Congrès, rappelant à nouveau que notre pays, avec les Etats-Unis et l'Angleterre, a condamné le régime franquiste dans la déclaration du 4 mai 1946, pour son attitude durant les hostilités et a réclamé pour l'Espagne un gouvernement démocratique.

Demande à l'O.I.T. une intervention énergique auprès du gouvernement espagnol pour le rétablissement des organisations syndicales libres en Espagne. Il insiste notamment auprès du directeur

général du B.I.T. pour que la commission d'enquête qui se rendra en Espagne prenne des contacts directs avec des représentants des organisations syndicales d'opposition.

Confirme la demande faite aux autorités françaises, et à tous les gouvernements des pays membres de la C.E.E. d'opposer sans équivoque un refus à l'adhésion ou à l'association de l'Espagne au Marché commun, tant que le régime dictatorial actuel restera au pouvoir.

Assure les travailleurs et les organisations syndicales démocratiques d'Espagne de son entière solidarité dans la lutte décisive qui est engagée pour la restauration en Espagne d'une authentique démocratie.

POUR UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE

Le 34^e Congrès de la C.F.D.T., conscient de la dimension européenne et internationale que prennent la plupart des problèmes posés aux travailleurs français ;

Constatant, d'une part, l'accélération de la réalisation du Marché commun par la libre circulation des marchandises et des produits, sans barrière douanière entre les « Six », qui sera effective le 1^{er} juillet 1968 avec toutes ses conséquences économiques et sociales pour les travailleurs ;

Et d'autre part, le caractère libéral de la construction européenne — le Marché commun étant dominé par les grands intérêts économiques et financiers du capitalisme international — l'harmonisation des conditions de vie, de travail, de sécurité ne peut se réaliser qu'au niveau le plus bas et avec une aggravation des disparités régionales et professionnelles.

Le Congrès déclare que, sans un changement radical de la politique économique et sociale, il serait exclu que les travailleurs puissent se sentir engagés dans la réalisation de la Communauté européenne.

Le 34^e Congrès affirme que seule une stratégie économique commune, conduisant à une planification démocratique à l'échelle européenne, peut réaliser : le plein emploi, l'harmonisation dans le progrès des conditions de travail et de vie, l'élargissement des responsabilités économiques et sociales du syndicalisme ouvrier, l'indépendance économique et technologique de l'Europe.

Cette planification européenne exige un contrôle démocratique — en particulier syndical — sur les prévisions, les initiatives, les décisions des Institutions et commissions européennes.

Aussi dans l'immédiat, au moment de la mise en place de la Commission unique des Communautés européennes, le Congrès exige au minimum :

- a) la réunion d'une conférence tripartite européenne regroupant le Conseil des ministres, la commission, les organisations syndicales, en vue de définir les moyens à mettre en œuvre pour réaliser une véritable

politique de progrès économique et social dans le Marché commun

- b) le maintien intégral des dispositions particulières à la C.E.C.A. pour les Industries sidérurgiques et minières concernant notamment : les garanties sociales, la procédure de consultation des organisations syndicales, la politique des prévisions économiques et de recherche, le maintien de l'impôt communautaire sur le charbon et l'acier et du contrôle budgétaire par le Parlement européen.

Confirmant les positions antérieures de la C.F.D.T. (C.F.T.C.), le Congrès se prononce pour l'ouverture de la Communauté européenne aux pays démocratiques et pour les négociations avec la Grande-Bretagne et les pays scandinaves qui en ont fait la demande.

Le Congrès est persuadé que les difficultés réelles d'ordre technique, qui seront soulevées au cours de ces négociations, peuvent être surmontées si tous les pays membres de la Communauté européenne en ont la volonté politique.

Le 34^e Congrès se prononce également pour une coopération économique et culturelle entre le Marché commun, l'U.R.S.S. et les démocraties populaires, et confirme son opposition à l'établissement d'un traité d'association avec l'Espagne franquiste, et exige la suspension du traité d'association avec la Grèce tant que ce pays n'aura pas retrouvé ses libertés démocratiques.

Le 34^e Congrès, en se prononçant pour le renforcement de l'Europe dans les domaines social, économique et politique, affirme qu'une Europe indépendante et démocratique peut être un élément positif d'équilibre mondial pour consolider la paix et pour le développement d'une solidarité active avec les pays du tiers-monde.

Pour la réalisation de ces objectifs, le 34^e Congrès confirme sa volonté de travailler au rapprochement des forces syndicales de tous les pays européens afin de donner une dimension européenne au combat syndical, préparant ainsi la réalisation d'un puissant mouvement syndical européen.

COMMERCE MONDIAL ET DÉVELOPPEMENT

Le Congrès constate que la situation économique internationale, loin de s'améliorer, ne fait que s'aggraver d'année en année. L'écart de niveau de vie entre les pays industrialisés et les autres s'accroît régulièrement. Cette évolution risque d'avoir, à terme plus rapproché qu'on ne le pense trop souvent, des conséquences très graves pour l'ensemble du monde.

Il considère que cet état de fait résulte, dans une large mesure, des éléments suivants :

- insuffisance de l'aide financière aux pays du Tiers-Monde, compte tenu notamment de son caractère hypocrite et intéressé ;
- endettement de plus en plus lourd à l'égard des pays riches ;
- enfin, et peut-être surtout, maintien d'un commerce international de type colonial, dominé par les groupes financiers internationaux et par les Etats industrialisés ; et cela avec toutes les conséquences que l'on sait : instabilité des cours des produits de base (matières premières et grands produits agricoles) et baisse constante de ceux-ci par rapport aux prix des produits industriels.

Le Congrès prend acte avec satisfaction de la constitution de la Conférence des Nations-Unies pour le Commerce et le développement (C.N.U.C.E.D.) et souhaite que cette nouvelle organisation internationale soit dotée de l'autorité et des moyens lui permettant de faire face aux problèmes considérables auxquels elle est confrontée.

Il considère comme un fait très positif la mise en place du groupe des pays en développement, dit « groupe des 77 » dont la tâche est de définir des positions communes en face des pays industrialisés, et qui vient de tenir à Alger une conférence préparatoire à la Conférence mondiale de New Delhi (février-mars 1968).

Il souligne qu'il ne pourra pas y avoir de développement réel du Tiers-Monde, sans une reconversion radicale des échanges commerciaux internationaux.

Dans une première étape, des mesures urgentes sont indispensables, et notamment :

- conclusion d'accords internationaux pour les principaux produits ;
- constitution de stocks régulateurs et de fonds de stabilisation ;
- mise en place d'une banque mondiale de développement.

Le Congrès a conscience que la solution de ces problèmes passe par une véritable coopération internationale, dont l'O.N.U. est le cadre normal. Cela implique une remise en cause — volontaire ou forcée — des rapports de domination qui caractérisent les relations existant actuellement entre le groupe des pays industrialisés et la masse des autres

LES COMMISSIONS D'ÉTUDES DU CONGRÈS

SÉCURITÉ SOCIALE ET PLANIFICATION

PRÉSIDENTE par Robert Duvivier (au bureau : Jacques Courchelle et Guy Coutou, secrétaire confédéral), la Commission Sécurité sociale connaît une participation nombreuse. Elle n'a pas pour objet de faire le point de l'action immédiate, mais une « étude à moyen terme » pour dégager des perspectives pour une orientation. René Mathevet présente le rapport sur « Sécurité sociale et planification » qui préconise, notamment, une conception active du Budget social de la nation et une planification démocratique de la Sécurité sociale.

Parmi les vingt-sept interventions qui suivent cet exposé, plusieurs d'entre elles portent sur les réformes de structures de la Sécurité sociale et sur la nécessité d'une autre politique de la santé dans le pays. La planification démocratique des prestations sociales est inséparable d'une réforme de l'exercice de la médecine, dit un délégué, tandis qu'un autre souligne que l'intégration de l'évolution des prestations sociales dans les objectifs du Plan ne peut se faire sans garantie.

Plusieurs délégués pensent que la croissance des dépenses de santé (et les gaspillages et doubles emplois à éviter), les buts que nous assignons à

la Sécurité sociale, appellent la création d'un service national de la santé (nationalisé, coogéré, avec un budget autonome) dont l'étude est demandée à la Confédération.

Les besoins (dont il faut définir les critères) doivent être précisés par région, mais, dit une déléguée, il ne faut pas négliger les équipements sociaux par rapport à l'équipement sanitaire.

La généralisation de la Sécurité sociale et la place des régimes particuliers font l'objet d'autres interventions qui demandent un dépiafonnement intégral des cotisations. Il faut réactualiser la notion de solidarité nationale par rapport aux vieillards, aux familles, aux malades, dit un camarade. Il y a trop de disparités entre les régimes, les systèmes complémentaires, dit un délégué qui souhaite qu'au plan confédéral il y ait une coordination de tout ce qui a un caractère social.

Il faut déterminer une politique de la santé d'après notre « cohérence économique » et nos choix fondamentaux pour faire ensuite des contrepropositions chiffrées, demande un camarade qui souligne en même temps que la nationalisation de l'industrie pharmaceutique sans celle des grands trusts chimiques serait inefficace.

Les charges indues supportées par la Sécurité sociale, les conséquences de l'augmentation du ticket modérateur par rapport aux organismes complémentaires, les allocations familiales, les retraites sont aussi abordées. Il est demandé que l'on réfléchisse au problème des femmes chargées de famille qui doivent cesser leur travail, mais qui n'ont plus droit aux prestations familiales.

Enfin, il est suggéré d'étendre le dépistage des maladies latentes, de faire connaître les expériences de Sécurité sociale à l'étranger, de faciliter la compréhension de nos positions par un effort pédagogique.

Le rôle des administrateurs (qui ne doivent être ni des « sénateurs », ni des techniciens) est aussi abordé.

En définitive, on ne peut traiter la Sécurité sociale indépendamment de la politique définie dans le pays, du budget de l'Etat et du Plan. Un Etat moderne doit participer au financement d'une politique de protection sanitaire et sociale de la population et de compensation des charges familiales.

René Mathevet répond aux interventions et signale que toutes les idées et suggestions émises seront examinées par le Conseil confédéral.

CONCEPTION DE L'ACTION INTERNATIONALE DE LA C. F. D. T.

LA commission qui a réfléchi sous la présidence de Gérard Esperet, et à partir de rapports présentés successivement par René Decaillon et Jean Maire, sur les problèmes internationaux, a mis en avant cinq grands thèmes :

1. — Les problèmes créés par l'ÉVOLUTION DU MONDE. Il a été souhaité une information des travailleurs plus grande et à partir de faits concrets... pour que l'on fasse bien la part de générosité dans les positions et de possibilités applicables. « Il faut dénoncer le système de l'or qui organise un véritable pillage des pays plus pauvres », dira un intervenant bordelais : « mener une étude technique

aussi complète que possible (par les secteurs économique et international) sur l'évaluation des coûts des matières premières », ajoutera un cadre des banques parisiennes.

2. — La volonté de paix est, certes, clairement exprimée par chacun, mais les intervenants proposent des attitudes et des actions différentes en ce qui concerne le Vietnam.

« D'accord pour la pression sur les syndicats américains, disent les uns ; mais ce n'est pas suffisant ; il ne faut pas que notre attitude puisse apparaître hypocrite aux travailleurs ».

« D'accord, affirment les autres, d'autant que, ce faisant, nous touchons précisément les électeurs de Johnson, pas

en faisant un meeting place Bellecourt ».

Les syndicats d'une région proposent que la C.F.D.T., avec d'autres syndicats du monde, mène une campagne d'influence outre-Atlantique, par voie de presse notamment.

A propos de la paix, des intervenants demandent que l'O.N.U. propose une langue officielle dans l'enseignement de tous les pays ; un autre que l'on multiplie les tracts et les affiches ; un autre enfin que les essais de bombes atomiques dits inoffensifs ne soient plus faits au-dessus de pays d'outre-mer, mais au-dessus de notre hexagone !

3. — La construction de l'EUROPE. « La pédagogie européenne doit se

faire à travers l'action », affirme un métallurgiste. « Il faut poser des actes immédiats, enchaîner un sidérurgiste ; et nous sommes pour une européenne de la sidérurgie ». Un autre souligne l'intérêt, si l'on ne veut pas louper l'Europe démocratique et socialiste, des contacts (multipliés) entre les travailleurs et pas seulement entre états-majors.

4. — LE TIERS MONDE. Deux pro-

positions sont formulées : la condamnation de tout ce qui peut faire obstacle à la promotion des peuples et la recherche de moyens concrets pour faire participer le maximum de citoyens à l'aide au développement des peuples ; « par un impôt pour la paix par exemple ».

5. — LA POSITION DE LA C.F.D.T. FACE AUX INTERNATIONALES.

Il est bien précisé que seul un congrès confédéral est habilité à se pro-

noncer sur l'adhésion internationale de la C.F.D.T.

« Le rôle de la C.F.D.T. est de faire évoluer la C.I.S.C. », est-il dit. « On peut y rester effectivement, si elle évolue, le refus de l'affiliation de la pseudo C.F.T.C. en sera un test ».

Les intervenants parlent de S.P.I. et se disent favorables à une adhésion... mais, « en aucun cas, précisent d'autres, la C.F.D.T. ne saurait se réfugier dans l'autonomie ».

CONDITIONS DU PLEIN EMPLOI AUX NIVEAUX NATIONAL, INDUSTRIEL ET RÉGIONAL

PLUS de 150 congressistes ont participé à la commission économique axée sur le plein emploi. Elle était présidée par René Bonety, responsable du secteur économique. Le débat fut lancé par un rapport d'Aude Raiga. Vingt-trois camarades montèrent à la tribune apportant, les uns leurs informations, les autres leurs réflexions, les troisièmes leurs critiques ou suggestions.

On peut regrouper sous quatre chapitres les interventions faites :

- 1 Les unes ont complété le rapport en apportant des précisions sur la situation de l'emploi dans leur région :
 - aspects actuels du plein emploi en dehors de la promotion d'emploi proprement dite,
 - mutation à l'intérieur de l'entreprise et perte de la qualification,
 - chômage partiel,
 - incitation au départ volontaire,
 - mise à la pré-retraite,
 - les travailleurs qui travaillent à n'im-

porte quel prix (alors que dans la fonction publique on pallie le manque d'effectifs par l'utilisation de personnel loué à Manpower !...)

— etc.

- 2 D'autres interventions ont insisté sur la nécessité d'un programme économique, en particulier sur le plan régional, en distinguant ce qui est possible en régime capitaliste et ce qui serait possible en régime socialiste. Pour l'un des intervenants, le plein emploi devrait être une priorité absolue et la confédération devrait examiner ce que pourrait être une politique économique générale centrée sur la réalisation du plein emploi ; aussi bien en ce qui concerne la politique européenne, la politique d'expansion, la réduction de la durée du travail, etc.

- 3 Certains camarades ont demandé une amélioration des statistiques, des études à long terme, un contrôle syndical dans les bureaux de main-d'œuvre.

- 4 Bien des interventions ont formulé des propositions concrètes :

- une collaboration plus étroite entre les secteurs social et économique de la confédération sur les problèmes de l'emploi,
- un programme économique sérieux,
- une plaquette devrait être éditée expliquant les positions de la C.F.D.T. et aidant aussi les militants à suivre l'évolution de l'emploi au niveau de l'entreprise et de la région,
- qu'il soit fait attention à la collaboration avec des hommes comme M. Chirac, qui sont loin de nos préoccupations et qui se vantent facilement d'avoir consulté les syndicats.

René Bonety a conclu la discussion en indiquant que l'apport de ces interventions serait utilisé dans les travaux à faire au niveau confédéral, fédéral et départemental. Chacun sera invité à discuter les propositions confédérales et à envoyer ses réflexions.

DROITS SYNDICAUX SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

En matière de droit syndical, nous sommes dans une situation de guérilla

A PRES un rapide rapport de J.-P. Murcier, qui rappela que les droits syndicaux s'adressaient essentiellement à tous les travailleurs, Fredo Krumnov, président de la Commission, put engager le débat.

Les interventions furent nombreuses, apportant beaucoup de faits, de propositions ; la place manque pour les retracer toutes.

DES FAITS ?

Le droit syndical n'est pas reconnu dans la réalité : quand l'action syndicale exige des absences (assistance à un congrès, à une commission paritaire par exemple), ou des prises de responsabilités, cela se traduit toujours par des répercussions financières sur les primes, sur la classification ou, dans

la fonction publique, sur la notation et sur l'avancement. Cela fera dire à un des intervenants :

« Nous en sommes rendus à 1900. Le droit syndical n'est pas accepté aujourd'hui, y compris par les cadres qui, à l'extérieur, se disent de gauche mais, à l'intérieur, nous massacrent. »

La situation est telle qu'un certain nombre de militants craignent qu'aux voies de fait patronales répondent des explosions de violence et des voies de fait des travailleurs.

Dans trop d'entreprises, composées en majorité de jeunes ou utilisant le système de contrats temporaires, une part importante du personnel ne peut se présenter aux élections (en raison de l'âge ou de l'absence d'ancienneté) ; les jeunes sont freinés dans l'action

syndicale par les multiples pressions exercées sur eux par les chefs ; les auxiliaires (secteur public ou nationalisé) sont dans une situation précaire.

Le droit de grève est continuellement combattu : les employeurs ont de plus en plus recours aux services de sécurité qu'ils imposent aux travailleurs, même si cela va bien au-delà de la sécurité nécessaire. Dans le secteur public ou nationalisé, le recours à la grève est freiné par l'application de la loi antigreve du 31 juillet 1963 ; la règle du « 30^e indivisible » pénalise les travailleurs en opérant une retenue d'une journée de salaire pour toute grève, même si elle n'a duré que deux heures... Le Gouvernement sait se servir de la Télévision pour discréditer avec astuce les grèves du secteur

nationalisé et, en particulier, celle d'E.D.F.

Cela pose de sérieuses questions aux salariés du secteur public, ou nationalisé : faut-il, par exemple, faire ou non, à l'E.D.F., des grèves avec coupure de courant ? Faut-il, comme la Fédération des Services de Santé, s'engager dans la voie de la « grève totale » pour obliger l'administration à prendre les grèves en considération et à prendre la responsabilité des services de sécurité ?

LES OBJECTIFS ?

La législation du travail doit être réformée : la réintégration du délégué irrégulièrement licencié devrait être obligatoire (mais certains pensent qu'en raison des situations intolérables que peut créer l'employeur, le délégué devrait pouvoir choisir entre la réintégration ou les dommages et intérêts) ; des sanctions allant jusqu'à la prison

ferme devraient être prononcées contre les employeurs.

Mais il faudrait, déjà, que la loi soit pleinement appliquée, que les possibilités existantes : heures de délégation (sont-elles prises ?), comité d'entreprise (gère-t-il ou fait-il du paternalisme ?), soient effectivement utilisées. L'opinion publique et la crainte qu'elle inspire aux employeurs, surtout en province, devraient être utilisées : à Besançon, la publication, en janvier 1965, d'un livre blanc, de la répression anti-syndicale, n'a-t-elle pas eu pour conséquence une disparition, presque complète, de ces cas de répression ?

Pour sensibiliser les travailleurs sur les problèmes syndicaux, certains, telle la F.G.A., ont pu proposer que certains avantages ne soient accordés qu'aux seuls syndiqués (par exemple, les syndiqués ne pourront être licenciés qu'en dernier lieu).

Pour faire du droit syndical le droit

des travailleurs, plusieurs intervenants reprirent la proposition de loi HA CU TEX, d'une heure payée par mois pour tous les salariés. Certains soulèveront la difficulté d'application d'un tel système en l'absence de structures syndicales solides, d'autres souligneront le rôle que cela pourrait jouer pour améliorer le rapport des forces.

Mais ne faudrait-il pas aller jusqu'à protéger tous les travailleurs comme sont protégés les délégués afin d'éviter le licenciement des supposés militants avant même qu'ils soient protégés par l'élection ?

L'ampleur des questions abordées et le nombre élevé des participants devaient interdire tout débat. Une conclusion, en tout cas, s'imposait à tous : « Nous sommes, en 1967, dans une situation de guérilla, dans une lutte clandestine et nous devons y adapter nos moyens d'action ».

IMPLANTATION ET DÉVELOPPEMENT DE LA C. F. D. T.

Le développement doit être considéré comme la priorité des priorités

La commission « Développement », après s'être concertée, et devant l'ampleur des informations recueillies, a décidé de se revoir pour réaliser ultérieurement un document étoffé qui sera remis au Conseil confédéral afin qu'il puisse définir exactement une politique de développement intensive et en propose les moyens pratiques.

Au congrès, elle a proposé les éléments de réflexion suivants :

SYNDICALISATION

— Les intervenants ont souligné les difficultés qu'ils éprouvaient à formuler les raisons d'adhérer à la C.F.D.T. et de développer ces adhésions. Ils ont demandé qu'on effectue des recherches en ce sens pour fournir aux militants des arguments et éléments d'information.

— Ils demandent de considérer comme essentiel la nécessité de l'adhésion à l'action avec ce que cela suppose : rôle et capacité du collecteur, responsabilité au niveau du recrutement, modification de la législation qui concerne les délégués (actuellement : un pour 500 travailleurs), etc. ;

— Ils souhaitent que les équipes syndicales des grandes entreprises (où l'implantation n'avère difficile) se concertent pour découvrir les solutions qui s'imposent ;

— Ils pensent nécessaire d'inscrire dans les programmes ENO 1968, la recherche concernant l'implantation et la syndicalisation ;

— S'imposent également le besoin de définir les notions de service et d'accueil syndical dans les entreprises ;

— Pour les immigrés, l'effort devrait porter sur le contact, l'accueil, la prise de responsabilités et pour les jeunes sur la nécessité de mettre en place un service Jeunes-Loisirs-Culture.

IMPLANTATION SYNDICALE

De nombreuses interventions ont fait ressortir le besoin d'une action volontaire, à partir de priorités bien définies, à partir aussi des réalités sociales (concentrations en particulier) et des moyens dont nous disposons actuellement. Dans cet esprit, de nombreux orateurs sont intervenus pour demander que soient bien précisées les responsabilités de l'inter-professionnel et des Fédérations et que la coordination entre tous les rouages de l'organisation soit effective.

ANIMATION PROFESSIONNELLE

Dans le même esprit, chacun a insisté sur l'animation interprofessionnelle et son rôle d'échange entre tous les secteurs et syndicats de base. Des expériences ont montré son rôle déterminant dans le développement et combien les unions locales et les commissions de propagande inter-syndicales s'avèrent efficaces en ce domaine.

STRUCTURES ET MOYENS

Une fois accepté que la cellule d'entreprise est la cellule de base de toute

syndicalisation et que l'Union locale et l'U.D. sont les mieux placées pour animer et soutenir les efforts en la matière se pose le problème des moyens. Sur le plan financier, il faut se demander si une politique de très forte cotisation est compatible avec une syndicalisation de masse (voir à ce sujet les suggestions qui concernent l'éventualité d'une Caisse de Crédit Mutuel) ; sur le plan des moyens matériels, il faut retenir l'idée d'une politique souple d'échanges pour tout ce qui peut être réalisé en commun (plaquettes de démarrage, documents de base, etc.).

★

Toutes ces réflexions débouchent naturellement sur le problème de la formation des militants de base et des moyens à mettre en œuvre pour y aboutir.

En conclusion il semble que l'implantation doive apparaître comme la priorité des priorités dans l'optique d'un appel à l'action directe.

Suggestion pratique de la commission, pour terminer, à partir d'une idée exprimée par un orateur : que chaque congressiste s'engage à faire un nouvel adhérent avant un mois. Cela permettrait la vente globale de 16.000 timbres.

Signalons qu'après lecture du rapport en séance plénière, André Glorieux, président de séance, souligna l'importance de l'outil de travail qu'est « SYNDICALISME » dans le domaine du développement et de la syndicalisation.

A LA MINUTE PRES...

Le secrétaire général, Eugène Descamps, avait décidé que la présentation de son rapport d'activité durerait deux heures quinze minutes.

Il a respecté l'horaire.

Comment ?

Par un petit « truc » très simple de discipline personnelle : sur chacun de ses dossiers était inscrite l'heure exacte, à une minute près, où il fallait commencer la lecture.

Et il s'y est tenu...

..

C'EST BIEN VRAI...

La commission qui préparait la déclaration générale était réunie sur la scène et avait à jongler avec quelque 30 amendements.

Tâche délicate qui inspira, une fois de plus, notre ami Roger Tarnaud :

— Les « coulisses de l'exploit »... dit-il.

..

COINCIDENCES ?

C'est René Bonety qui l'a fait remarquer publiquement à la tribune :

— La Commission « Sécurité sociale » s'est réunie au métro « Glacière » et la Commission sur l'Emploi à la Maison de la Médecine...

Coincidence judicieuse, devait faire remarquer l'orateur, puisque le gouvernement met la S. S. au frigidaire et que l'Emploi est bien malade !...

..

CLIGNOTANT

La tribune des orateurs est munie (progrès oblige) d'un petit voyant électrique qui clignote lorsque le discours approche les cinq minutes accordées à chacun.

Est-ce volontairement ou non ?

Toujours est-il que la plupart des orateurs le camouflait habilement avec les feuillets de leurs discours.

Au grand désespoir d'André Jeanson, obsédé par l'heure et le nombre des inscrits (119 en l'occurrence !).

..

REDUCTION DE VOYAGE...

« Je vous en prie, déclarai gentiment à la tribune Robert Sauvé, des syndicats canadiens, si vous avez quelque pouvoir sur votre gouvernement, faites en

LES (mini) COULISSES DU CONGRÈS

sorte que votre général voyage un peu moins ! »

Hélas ! cher Sauvé, nous ne pouvons rien vous promettre...

..

LAPSUS

« La parole est à Mlle De Bootd », avait annoncé André Jeanson.

Sous les rires, s'était alors avancé au micro un délégué tout ce qu'il y a de plus viril.

Lequel, bon prince, déclara publiquement qu'il devait y avoir erreur sur le sexe.

Le président a donné acte.

Dieu merci.

..

RIEN NE SE PERD

Désireux de respecter l'invitation à la brièveté demandée par le président, Jean Maire avait réduit son intervention à deux minutes.

Puis, flegmatique, il invita les journalistes à le contacter individuellement s'ils voulaient connaître la suite de son exposé.

Et demanda que les trois minutes abandonnées soient portées à son crédit pour le prochain Congrès.

pour justifier son acceptation à la présidence, a paraphrasé Titus et Bérénice et le célèbre : « Malgré lui, malgré elle, il la renvoya... »

Ce qui est devenu, dans la bouche d'André Jeanson : « Malgré lui (Jeanson), malgré elle (la C.F. D.T.) elle le garda ! »

..

LES BELLES FORMULES

* De Henri Guillou (Alimentation) : « Sur le plan de l'unité d'action, la C.F. D.T., c'est le tigre dans le moteur... »

* De Koehren (Stras-



Parmi les stands remarquables, celui de « Syndicalisme », très fréquenté durant tout le congrès...

Ce qui prouve que le 34^e préparait (aussi) le 35^e.

..

UN CHOIX

Théo Grinewald (du B.I. T.) devait déclarer au cours de son intervention que la France, cette année, n'avait pas voté le budget de l'O.I.T. « Il est vrai que, pour ce prix, elle peut se payer une escadrille de chasse. »

Ce sont les choix qui définissent une politique...

..

PARAPHRASE

Dans son discours de clôture, André Jeanson,

bourg) : « On ne peut prôner durant six jours une politique de gauche et voter à droite le septième jour »

* Du même : « Il n'y a que les imbéciles qui n'évoluent pas, et nous ne sommes pas des imbéciles ! »

* D'un délégué espagnol : « La prospérité économique espagnole ? On ne parle plus de miracle, mais de mirage ! »

* Cité par Maurice Beck et paru dans un quotidien durant le congrès : « Une solution toute trouvée aux problèmes de l'emploi pour les jeunes : « le développement de l'appel à 17 ans ! »

Un Congrès ouvert sur le monde

Un certain nombre de délégués étrangers d'organisations syndicales et d'institutions internationales ont pris la parole à la tribune au cours du congrès. Les uns et les autres ont tenu à présenter le salut fraternel de leurs

concitoyens et ont déclaré s'associer de tout cœur aux travaux des congressistes cédétistes.

Nous présentons ci-dessous des extraits de chacune de ces interventions.

Gilbert PONGAULT

Secrétaire général de l'U.P.T.C.

« LA GUERRE, GANGRENE DE L'HUMANITE »

« La paix et le désarmement sont suspendus à un fil et l'image du globe est celle d'un village qui se construit sur un volcan. Toutes les guerres sont des plaies qui gangrènent le corps de l'humanité, arrêtent le progrès et gênent l'évolution sociale normale. C'est pourquoi un effort constant de désarmement est souhaitable afin que les valeurs de justice, de liberté et de paix auxquels nous croyons ne soient pas entravées par les conflits.

« La C.I.S.C., malgré ses faiblesses, a un rôle à jouer dans cette action en faveur de la paix et offre des alternatives originales grâce à son indépendance, sa lucidité, son humanisme, son ouverture.

« Mais il faut qu'elle aille plus loin encore, qu'elle devienne un véritable carrefour des dialogues ; elle doit être ouverte à tous les travailleurs épris de justice et de liberté.

« Le congrès d'orientation de 1968 sera, à cet égard, déterminant, et l'apport de la C.F.D.T. non négligeable ; celui des organisations des différentes parties du monde ne le sera pas moins. Nous pourrions y confronter nos vues et trouver les solutions acceptables dans le meilleur esprit démocratique et dans la voie d'un syndicalisme international authentique.

BOGDANOV

Président du Conseil central des syndicats de Serbie

« LA FORCE DES RELATIONS DIRECTES »

« Les racines communes de nos deux peuples et de nos deux organisations

résident dans une même contribution importante à la lutte ouvrière.

« La voie du socialisme yougoslave est difficile et complexe. Mais nous sommes résolus à persévérer. Dans le monde agité d'aujourd'hui, les ouvriers sont affrontés à des problèmes qui engagent l'avenir. Devant l'impérialisme offensif que nous subissons, une opposition unifiée est nécessaire.

« Nous savons pouvoir compter sur la C.F.D.T., en particulier sur ses efforts pour la paix. Nous nous en félicitons car nous croyons à la force des relations directes entre les hommes. »

Un représentant des travailleurs espagnols en exil (de la Solidarité des Travailleurs Basques)

« PAS UN MIRACLE : UN MIRAGE »

« Au nom de ceux qui luttent en Espagne pour la liberté, merci pour votre solidarité.

« L'authentique Espagne est toujours présente et ce n'est pas celle des châteaux en Espagne bâtis grâce aux maigres salaires de ceux qui les bâtissent.

« Nous continuons à lutter contre un régime totalitaire imposé comme nous l'avons fait trois ans contre le fascisme international.

« Le franquisme est en proie aux difficultés économiques malgré le tourisme et les salaires fournis par des Espagnols obligés de gagner leur pain en dehors de la patrie.

« Les manifestations de Madrid, la révolte des fils de ceux qui se battaient il y a trente ans, rappellent l'exigence d'un véritable syndicalisme. Nous saurons l'imposer, de façon pacifique, persuadés que lui seul pourra sortir l'Espagne de l'impasse où elle se trouve... »

Robert SAUVE

Secrétaire général des syndicats canadiens

« PAS DE CONSEILS A RECEVOIR »

« Comme chez vous, mais avec quelques années d'avance, nous avons procédé à une évolution. Depuis, nos effectifs ont doublé. Nous vous souhaitons le même sort !

« La situation économique du Canada est particulière dans la mesure où notre économie est contrôlée à 60 % par les capitaux étrangers, ce qui ne va pas sans influencer la politique du pays.

« Ceci dit, votre général-capitaliste, allié au patronat pour vous écraser, n'a pas à nous donner de conseils !

(Robert Sauvé, pour terminer, évoque les grèves du secteur public au Canada et en fait l'historique et l'évolution avant de terminer par ces mots : « Vive la C.F.D.T. libre ! »)

Jean DIALLO

Secrétaire général adjoint de la C.N.T.C.S. (1)

« NOTRE COMBAT EST LE VOTRE »

« Parmi les éléments du rapport Des-camps, je retiendrai ceux qui concernent la situation économique et sociale des pays en voie de développement. Notre camarade Espéret a mis l'accent sur les graves problèmes du déséquilibre économique et social qui handicape le développement du Tiers-Monde.

« Je vous signale, parmi les éléments qui mettent plus particulièrement en

(1) Confédération Nationale des Travailleurs Croyants du Sénégal.



Gilbert PONGAULT



BOGDANOV



Robert SAUVE



Jean DIALLO



Théo GRINEVALD



M. WINCK



Jacques GENTON

échec les plans ou programmes les plus modestes et les plus réalistes, le problème des fluctuations du commerce mondial, état de fait contre lequel nous luttons depuis longtemps.

« L'envergure de cette lutte dépasse largement le cadre du continent africain et nous sommes heureux de la contribution C.F.D.T. à cette action.

« En ce qui concerne les immigrés, je souscris à ce qui a déjà été dit quant à l'exigence d'un minimum de justice et d'équité. Il y a beaucoup à faire en ce domaine.

« Votre Congrès m'a montré que notre combat est le vôtre. Sachez qu'il est difficile mais que nous le mènerons jusqu'à son terme.

M. WINCK

Directeur de la Commission des affaires sociales de la Communauté européenne

« LA OU LE SYNDICALISME EST FORT... »

M. Winck souligne deux objectifs majeurs :

- 1) Définir le contenu social de l'Europe naissante ;
- 2) Organiser la démocratie économique en mêlant à tous les niveaux les organisations professionnelles à la vie même de la communauté.

L'action de la commission oriente son action dans trois directions : l'information, la progression des travailleurs et leur promotion. « Là où le syndicalisme est fort, conclut-il, les résultats sont brillants pour la classe ouvrière ».

Théo GRINEVALD

Représentant le directeur général du B.I.T.

« PAS D'INTERLOCUTEURS VALABLES »

« Il n'y a pas de problème syndical, si petit soit-il, qui n'ait une dimension internationale.

« La C.F.D.T. le sait mieux que quiconque dont les déterminations nous sont sensibles et nous inspirent.

« Dans cette optique, l'O.I.T. est une énorme machine, parfois en révision, mais toujours en marche, qui ne cesse

d'être fidèle à son programme : par rapport aux conditions de vie du monde du travail, en fonction des ressources humaines et des problèmes institutionnels, travailler à une action normative, à des études de statistiques à partir de la base, et à une action de coopération technique pour le développement.

« Dans ses efforts pour situer les problèmes dans le contexte d'un monde en évolution, le syndicalisme international ne trouve pas toujours, dans cette recherche en profondeur, les interlocuteurs valables.

« Nous sommes persuadés que le 50^e anniversaire proche de l'O.I.T. (1969) prouvera que nous avons su préserver

l'âme et la personnalité de notre organisation ».

Jacques GENTON

Secrétaire général du Conseil économique et social

« UNE PERIODE DIFFICILE »

« La construction européenne traverse une période difficile. Elle rencontre les difficultés normales de tout projet novateur. Nous avons toujours mesuré ses difficultés et ses risques. Mais nous savons, nous avons la preuve que la C.F.D.T. est avec nous pour lui découvrir et lui donner les bases démocratiques qui lui sont nécessaires... »

NOS INVITÉS A TRAVERS LE MONDE ...

Parmi les représentants des Organisations syndicales mondiales, signalons la présence (par ordre alphabétique) de :

- AMOR, Union Marocaine du Travail (U.M.T.) ;
- BAJIC Andreja, Département International du Conseil Central de la Confédération des Syndicats de Yougoslavie ;
- BOGDANOV, Président du Conseil Central des Syndicats de Serbie et membre de la Présidence centrale des Syndicats de Yougoslavie ;
- CASETTI Guido, C.S.C. Suisse ;
- CAVAZZUTI Jean-Baptiste, Fédération Italienne de la Métallurgie (F.I.M.), observateur ;
- DIALLO Jean, Secrétaire général adjoint de la C.N.T.C.S., membre du Bureau de l'Union Panafricaine des Travailleurs Croyants (U.P.T.C.) ;
- HANKE Rudi, I.G.-Métall., République Fédérale d'Allemagne, observateur ;
- KULAKOWSKI Jean, Secrétaire général de l'Organisation européenne de la C.I.S.C. ;
- PONGAULT Gilbert, Secrétaire général de l'U.P.T.C., représentant de la C.I.S.C. ;
- PREUSS Albert, Chef du bureau de liaison du D.G.B. à Paris ;

- SAUVAGE G., Secrétaire adjoint de la C.S.C. de Belgique ;
- SAUVE Robert, Secrétaire général de la Confédération des Syndicats nationaux Canada (C.S.N.) ;
- Dr THONNESSEN Werner, I.G.-Métall., République Fédérale d'Allemagne, observateur ;
- VARAGNE Georges, Secrétaire général adjoint de l'Organisation européenne de la C.I.S.C.

Parmi les représentants des Institutions et Mouvements :

- GRINEVALD Théo, Représentant directeur général B.I.T. ;
- Mlle LAZARUS Ruth : Division de l'Education des Adultes de l'U.N.E.S.C.O., représentant directeur général de l'U.N.E.S.C.O. ;
- VINCK François, Directeur général des Affaires sociales des Communautés européennes ;
- GENTON Jacques, Secrétaire général du Conseil économique et social (C.E.S.) de la C.E.E. ;
- PEREZ Evarist, Division Information des Communautés européennes ;
- SERVOZ Pierre, Division Information syndicale des Communautés européennes ;
- GABAGLIO Emilio, Directeur du Département International des A.C.L.I.

COMME à l'accoutumée, la presse s'est fait l'écho des travaux du 34^{ème} congrès de la C.F.D.T. Au moment où ce numéro de « Syndicalisme » est fabriqué, il est encore trop tôt pour pouvoir relever des articles de synthèse et de réflexion sur nos quatre journées de travaux. Au travers des huit coupures qui suivent, on peut se faire une idée cependant du visage de notre congrès tel qu'il a été retenu et amplifié par la presse.

LES ECHOS

(...) En fait, les dirigeants de la C.F.D.T., reflétant à la fois les contradictions et la combativité de leurs militants, tiendront compte, sans aucun doute, de la volonté exprimée par ce qui semble être la majorité de l'organisation. Il est fort probable, en conséquence, qu'ils seront beaucoup plus exigeants à l'avenir, lors de leurs rapports avec la C.G.T., sur l'affirmation de la personnalité et de l'originalité de leur confédération. C'est, en effet, l'accord avec la C.G.T. qui a fait l'objet du plus grand nombre de critiques au cours des débats.

Alain BERTHIER.

LA CROIX

Personnalité de la C.F.D.T., planification économique, action et réflexion ont été les mots clés du XXXIV^{ème} Congrès de la C.F.D.T. qui, ayant commencé dans une atmosphère assez froide, s'est achevé dans un climat beaucoup plus passionné.

Si ce XXXIV^{ème} Congrès ressemble à ceux qui l'ont précédé, il n'en demeure pas moins qu'il n'a pas été tout à fait comme les autres, « il reflète fidèlement le visage de ce qu'est la C.F.D.T. de tous les jours », celle qui s'interroge, située comme elle l'est entre le congrès de 1964 qui vit la « déconfessionnalisation », et celui de 1970 qui sera le « prolongement novateur et audacieux du congrès de 1964 », comme devait le déclarer André Jeanson.

L'avenir de la Confédération dépend donc dans une large mesure de l'évolution de la gauche non communiste. A la lumière de ces débats, la C.F.D.T. apparaît comme le contraire d'une organisation monolithique, ce qui en constitue à la fois la force et la faiblesse. Faiblesse, car l'unité interne n'en est jamais totalement assurée, et des actions désordonnées sont toujours possibles. Force, car cette diversité provoque dynamisme et dialogue propices au développement de l'audience non seulement de la C.F.D.T., mais aussi de l'ensemble du mouvement syndical.

Jean-Michel QUATREPOINT.

FRANCE-SOIR

(...) La C.F.D.T. a pratiqué pendant près de deux ans l'unité d'action avec la C.G.T. Elle constate que cela

a redonné du mordant aux revendications ouvrières et « fait comprendre au patronat que le temps du mépris va passer ». Mais M. Descamps a critiqué « le sectarisme » de la C.G.T. et sa « liaison étroite » avec le P.C. Au parti communiste lui-même, il a demandé de procéder à une « révision profonde de sa conception de la démocratie ».

Paul PARISOT.

LE MONDE

(...) Quatre journées de débats, à Issy-les-Moulineaux, ont montré avec quelle attention passionnée les militants de la C.F.D.T. s'interrogent sur leur doctrine et sur la stratégie capable de leur faire atteindre leurs objectifs.

Objet d'innombrables interventions, les deux années d'action commune avec la C.G.T. ont apporté quelques déboires, mais l'accord du 10 janvier 1966 reste la base de la tactique revendicative. Nul ne l'a remis en cause (...).

En revanche, personne n'a suggéré de tenter une harmonisation approfondie des conceptions des deux centrales. On continuera à marcher ensemble, mais en se taisant sur les buts finaux ou sur les moyens d'y parvenir.

Joanine ROY.

L'EXPRESS

Il y a deux ans, les dirigeants de la C.F.D.T. signaient un accord en bonne et due forme avec la C.G.T., jasant outre aux conseils de prudence de « Force Ouvrière ». Depuis cette date, en apparence, les 1 300 000 adhérents de la C.G.T. et les 500 000 de la C.F.D.T. ont travaillé côte à côte sans friction grave.

En apparence seulement. De leurs divergences, de leurs craintes ou de leurs espoirs, pour la première fois le secrétaire général, M. Eugène Descamps, a tiré, dès jeudi dernier, en trois heures de discours, une courageuse synthèse. L'accord avec la C.G.T. pour lui, est « malgré tout » bénéfique. Mais il n'a pas tout dit. La collaboration de fait avec le parti communiste, par le truchement cégétiste, est une partie périlleuse qui a autant besoin d'ombres que de lumière.

Georges SUFFERT.

LE FIGARO

(...) Pour le reste, la C.F.D.T. sort de ce congrès sans subir de bouleversements majeurs, mais cependant avec une volonté nettement affirmée : celle de procéder à un « aggrégement » qui devrait se concrétiser lors des prochaines assises confédérales, assises dont la date a été fixée à 1970. En attendant, M. Eugène Descamps reste à la barre, même si la

politique suivie au cours des deux années écoulées par la direction, notamment dans le cadre de l'accord C.G.T.-C.F.D.T. a fait l'objet de nombreuses critiques. Tout cela ne saurait faire oublier pourtant que de sérieux problèmes ont été posés à l'organisation, au long des quatre jours de réflexion qu'elle s'est donnée. S'il fallait les exprimer d'une manière synthétique, on pourrait dire que la C.F.D.T., privée depuis sa déconfessionnalisation en 1964 d'une grande partie de ce qui faisait sa base doctrinale, confrontée d'autre part avec les réalités de sa coopération récente avec la C.G.T., sent aujourd'hui le besoin de se retrouver elle-même. A en croire M. Descamps, l'épreuve s'est passée jusqu'ici sans douleur et se solde même par un « bilan positif ».

Michel JACQUES.

L'HUMANITE

Faut-il rester dans une situation où la gauche sera au pouvoir, un syndicalisme contestataire, ou devenir un syndicalisme gestionnaire ?

La C.F.D.T. ne pouvait pas, pour l'instant, au risque de se déchirer, répondre nettement dans un sens ou dans l'autre. Aussi, ses prudents dirigeants se sont-ils contentés d'affirmer qu'elle « n'a pas l'intention de se donner un quelconque prolongement politique », qu'elle ne peut ni être « utilisatrice des partis » ni être « utilisée par eux », qu'elle refuse « la confusion des genres ».

Mais elle considère que représentant « une force collective parmi d'autres », elle doit « rechercher le dialogue avec toutes les formations politiques qui partagent ses aspirations, ses perspectives de transformation de la société et sa volonté de progrès social ».

Ces forces politiques, dans l'esprit des dirigeants de la C.F.D.T., se retrouvent dans la gauche non communiste, considérée manifestement comme « partenaire privilégiée ».

Cette contradiction entre les cégétistes partisans résolus d'une action de masse avec toutes les forces disponibles et ceux qui craignent « d'être débordés », s'est exprimée également sur la question du Viet Nam.

Raymond GELLY.

COMBAT

(...) La ligne suivie depuis 1965 restera donc la même dans les deux années à venir ; aucun des grands principes de la doctrine actuelle de la C.F.D.T. n'est donc remis en question et celle-ci n'a plus qu'à consolider la définition qu'elle a donnée d'elle-même depuis la réforme des statuts et la scission de 1964. Le dialogue cependant, a été âpre et les critiques étaient d'autant plus nettes qu'elles ne contestaient pas l'essentiel de l'action du bureau confédéral.

André JEANSON

nouveau président confédéral

PRONONCE LE DISCOURS DE CLOTURE



NOUS AVONS SU DÉGAGER ENSEMBLE CE QUE NOUS VOULONS FAIRE ENSEMBLE

C'EST avec beaucoup de bonhomie qu'André Janson a débuté son discours de clôture. Après avoir rappelé l'ancienneté de ses responsabilités syndicales et confédérales, il laisse entendre qu'il avait pensé pendant un temps jouir d'une paisible retraite syndicale. Les choses sont ce qu'elles sont et voilà à nouveau André Janson « à la barre ». Et il la tient bien et ferme si on en juge par la vigueur de son discours que nous publions ici quasi in extenso.

AINSI, pour la 3^e fois, me voici chargé de tirer les conclusions d'un congrès confédéral et je dois avouer mon embarras : que pourrais-je bien dire qui n'ait déjà été dit en pareille circonstance 34 fois exactement ! D'autant qu'entre nous, ce 34^e congrès, à première vue, ressemble terriblement aux congrès qui l'ont précédé. Quelques mauvaises langues, nous en avons entendu, assurent qu'à force de pratiquer l'unité d'action avec la C.G.T., la C.F.D.T. adopte peu à peu les tics, les méthodes, voire le visage de la C.G.T., au point de perdre sa personnalité. Mais il aura suffi d'avoir vécu ici nos 4 jours de congrès pour constater le contraire, heureusement d'ailleurs : c'est bien un congrès de la C.F.D.T. que nous venons de vivre.

Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que, sans faire le compte des interventions en commissions, cette tribune a vu défiler une centaine d'intervenants ; au total, on peut estimer que plusieurs centaines de camarades ont exprimé leur point de vue, ce qui est à souligner, car cela montre que vous êtes venus ici en membres actifs du congrès, en militants responsables, qui ont quelque chose à dire et qui veulent participer à l'élaboration des décisions : nous sommes bien à un congrès de la C.F.D.T.

Nous le sommes d'autant plus que sur une centaine d'interventions, on peut relever que la moitié au moins ont consisté à critiquer la direction confédérale et cela sur tous les tons, depuis la réserve polie et presque timide jusqu'à la diatribe virulente et le pilonnage d'artillerie lourde.

Comme à l'ordinaire, les fleurs offertes au secrétaire général, figure de proue offerte à la convergence des assauts, les fleurs ont été rares et presque jamais sans épine. Toute l'équipe avec Eugène a dû encaisser ceci avec un sourire qui dissimulait mal des dents serrées, d'où des propos quelquefois vifs, des affrontements virulents, orchestrés de surcroît par la participation de la salle : oui, ce 34^e congrès est bien un congrès ordinaire de la C.F.D.T. ! Et puis après ces explications souvent véhémentes et passionnées, les décisions ont été prises, la direction confédérale confirmée, les résolutions votées avec des scores qui illustrent un consentement général sur les objectifs que se donne la C.F.D.T. et sur l'équipe à qui elle fait confiance pour la diriger. Comme à l'ordinaire, nous avons su nous affronter les uns aux autres souvent durement, mais nous avons su aussitôt après dégager ensemble ce que nous voulons faire ensemble.

Au fond comme ceux qui l'ont précédé, ce 34^e congrès a été l'image fidèle, l'image spectaculaire de ce que sont tous les jours dans leur comportement, les organisations et les militants de la C.F.D.T. Bien des observateurs qui ne connaissent la C.F.D.T. que superficiellement, et qui sont habitués au monolithisme de la rue Lafayette et au conservatisme de l'avenue du Maine s'étonnent de cette profusion sans cesse renouvelée d'idées, de propositions, d'attitudes contradictoires, de cet affrontement incessant entre les hommes, les tempéraments les plus divers qui caractérisent la vie quoti-

● Suite page 38

dienne de la C.F.D.T. Tout, à l'intérieur de la C.F.D.T., semble faire problème et alimente les discussions les plus passionnées : faut-il choisir l'action interprofessionnelle ou l'action diversifiée par secteur ? Syndicalisme contestataire ou gestionnaire ? Refusant ou acceptant de prendre des responsabilités dans la vie économique et politique ? Les défilés de la Bastille à la Nation sont-ils à préférer aux C.O.D.E.R. et aux Commissions du Plan ? Toutes ces questions et bien d'autres, pas toutes aussi sérieuses, incarnées par tel ou tel militant, par telle ou telle organisation, font l'objet de discussions interminables et interminées avec confrontations sévères. Il en résulte, toujours pour l'observateur pressé, une impression de confusion dans laquelle on a parfois quelque mal à découvrir la ligne permanente d'action de la C.F.D.T. Alors on suppose la victoire de celui-ci sur celui-là, de telle thèse sur telle autre, on dit que la direction confédérale est divisée, on dit que le secrétaire général a du mal par ses coups de boutoirs,

de contrecarrer les entreprises fractionnelles de ses fédérations incommodes, et risque d'être mis parfois en échec, on dit... que ne dit-on pas de la C.F.D.T. !

Mais on ne prête qu'aux riches ! Et la vérité, c'est bien cela, c'est que la C.F.D.T. est riche, riche d'un consentement unanime sur la charte fondamentale qu'elle s'est donnée en 1964, riche à partir de ce patrimoine commun, d'une capacité inépuisable d'imagination, d'innovation, de recherche et de réflexion, riche de sa volonté d'exploiter sans complexe, toutes les pistes d'avenir qui s'offrent à elle, d'être attentive aux transformations du monde moderne pour y inscrire les réalités syndicales. Même si dans cette période de réflexion et de recherche qu'elle traverse, la C.F.D.T. n'évite pas toujours la confusion et l'incertitude, elle est sur la voie qui lui permettra de dégager les perspectives de pensée et d'action au service desquelles toutes ses forces se mobiliseront pour la percée qu'elle s'est donnée mission de réussir. Ce congrès a été une nouvelle et spectaculaire démonstration de la richesse de notre C.F.D.T.

LES TROIS LIGNES DE FORCE DU CONGRÈS

ET si maintenant, nous essayons d'analyser plus profondément ce qui s'est passé au cours de ces quatre jours, nous nous rendons compte qu'effectivement ces perspectives de pensée et d'action apparaissent avec une clarté et une précision accrues, et en ce sens ce 34^e congrès n'est pas la simple répétition des congrès précédents, il n'est pas tout à fait comme les autres.

Je veux dire par là qu'un certain nombre de problèmes, qui ont déjà fait l'objet de maintes discussions au cours des congrès précédents, ont pris cette année, par le nombre et la qualité des interventions, par leur traduction déjà élaborée dans nos résolutions, voire par le choix des hommes que le congrès a fait, un poids tout particulier, et dans cette avancée, on distingue déjà les lignes directrices des recherches et des solutions de demain.

1 UNE PLUS GRANDE COHÉRENCE

IL me semble tout d'abord que ce congrès, plus que les précédents, a marqué un souci exigeant, une recherche, par des chemins très divers sans doute, mais commune à tous, de cohérence dans notre pensée, nos objectifs, nos méthodes. Non pas, bien sûr, une cohérence avec les impératifs, les objectifs, les « contraintes » des structures économiques sociales, politiques, que nous condamnons et que nous voulons fondamentalement transformer, ce serait accepter de perdre notre substance et de nous laisser « intégrer » dans la société capitaliste. Mais il s'agit pour nous d'assurer la cohérence de nos objectifs syndicaux

à long et à court terme avec nos principes de base, la cohérence de ces objectifs entre eux, pour cela d'établir entre eux une priorité d'importance et de temps, Cohérence enfin de nos méthodes et de nos moyens d'action avec ces objectifs, sans négliger de tenir compte du contexte, présent et futur, des forces hostiles ou favorables qui agissent autour de nous, et donc de nos chances réelles d'efficacité. Bien entendu, je vois la preuve de ce que j'avance dans les principales résolutions que nous avons adoptées, dans notre effort pour, dans ces textes, nous en tenir à l'essentiel ; au premier chef, dans cette résolution qui nous impose pour les années qui viennent de poursuivre cet objectif fondamental défini en 1959 : la planification démocratique, en ayant sans cesse à l'esprit les deux caractéristiques essentielles de cet objectif : priorité aux investissements collectifs, fonction d'investisse-

ment relevant d'une responsabilité publique et en retenant comme revendication prioritaire, à partir de laquelle les autres s'ordonneront, le plein emploi. L'impression générale qui se dégage, à mon sens, c'est que de plus en plus nous mesurons tous combien les problèmes que nous posons en prenant en charge les intérêts des travailleurs, les intérêts particuliers, catégoriels, les intérêts généraux ne peuvent être défendus valablement que replacés dans une analyse globale, qu'insérés dans des objectifs globaux, dans une stratégie syndicale globale. C'est là un pas décisif que nous avons franchi, et qu'il fallait franchir pour maintenant pouvoir redéfinir ensemble le contenu de cette stratégie.

2 UNE CLARIFICATION DE NOTRE PENSÉE POLITIQUE

UN deuxième point que me paraît avoir marqué ce congrès davantage que les précédents, au cours desquels il a déjà été longuement évoqué, c'est une prise de conscience plus généralisée de la dimension politique de nos responsabilités en tant qu'organisation syndicale, surtout un progrès sensible dans la voie de la clarification de notre pensée commune en ce qui concerne cette dimension politique.

En effet, il est clair maintenant pour tout le monde que, quand nous parlons de la nécessité pour nous d'être présents sur tous les terrains où sont en fait engagés les intérêts des travailleurs, sur tous les terrains y compris le politique et de plus en plus le politique, pour la simple raison que c'est chaque jour davantage sur ce terrain-là que se prennent les décisions, nous n'entendons en aucune façon « faire de la politique » au sens que l'on donne généralement à cette expression, c'est-à-dire que nous ne voulons pas nous conduire en « partisans ». Aucun d'entre nous ne serait assez stupide pour admettre que notre centrale abandonne son indépendance, sa totale autonomie de décision, pour servir les intérêts ou se mettre à la remorque de tel ou tel parti, quelle que soit la sympathie qu'il inspire à une partie de nos militants, de tel ou tel gouvernement, fût-il de gauche. Nous ne voulons être le « prolongement syndical » de qui que ce soit ; à l'inverse, nous n'aurons pas l'intention de nous donner un quelconque prolongement politique. Pas davantage il ne s'agit de substituer l'organisation syndicale au parti politique, ni de nous laisser enfermer dans une quel-

conque coalition avec les partis : ni utilisateurs des partis, ni utilisés par eux, nous nous refusons à la confusion des genres.

Tout cela est clair, mais il devient aussi de plus en plus clair, et ce congrès aura contribué à cette clarification, pour tous que, si dans la société moderne le syndicalisme n'est pas une « force politique » au sens propre du terme, il n'en est pas moins une force qui intervient et pèse sur le politique avec des intentions, des objectifs, des responsabilités qui font de lui tout autre chose qu'un vulgaire « lobby ». Nous mesurons tous avec une acuité croissante, les supposés politiques, les implications, les conséquences politiques que contiennent ou entraînent les gestes que nous posons en tant qu'organisation syndicale, qu'il s'agisse de notre jugement et de notre action au sujet du Plan, de notre attitude face aux pouvoirs spéciaux et les ordonnances, pour ne citer que ces exemples. Et cela ne fera que croître, car il est inéluctable, dans l'évolution du monde moderne, que de plus en plus le social et l'économique interfèrent sur le politique et seront encadrés par le politique, de sorte que les forces non politiques, mais qui ont en charge des intérêts considérables parce que couvrant une partie importante de la population, d'ordre économique et social, jouent et joueront de plus en plus largement un rôle politique.

Au surplus, dans l'assentiment général ou presque, nous sentons combien la réalisation des perspectives syndicales que nous présentons aux travailleurs quand nous les invitons à construire avec nous une économie selon les principes de ce que nous appelons la planification démocratique, combien dis-je, cette réalisation ne dépend pas seulement de la puissance de notre action syndicale, mais est conditionnée tout autant, dans la mesure qui est large où elle suppose prises un certain nombre de décisions politiques, par l'arrivée et le maintien de forces politiques s'inspirant des mêmes principes. Dès lors, nous en arrivons à mettre en avant la nécessité du déploiement parallèle d'une part de l'action d'un syndicalisme, souverain sur le terrain qui est le sien, seul maître de ses décisions, d'autre part d'une action des forces politiques, elles aussi, ou elle aussi, parfaitement autonome sur son terrain, mais l'une et l'autre se référant aux mêmes principes, poursuivant des objectifs dans une large mesure analogue, sachant dès lors, dans le respect mutuel scrupuleux de leur indépendance respective et de leur personnalité, trouver les moyens d'un minimum de concertation entre elles. C'est une évidence : les chances d'une authentique démocratie économique et sociale, c'est notre « job », sont étroitement liées aux chances d'une authentique démocratie politique. Il faut être net : si les for-

ces syndicales profondément démocratiques, dont la C.F.D.T., ne réussissent pas à inventer de nouvelles formes de relations et de concertation avec les forces politiques attachées elles aussi à la vraie démocratie, les unes et les autres seront éternellement tenues en échec par un libéralisme qui retrouve dans les virtualités de la société un renouveau de puissance, à moins qu'elles se résignent à être les forces d'appoint pour la victoire d'une démocratie totalitaire. Or je crois que les réflexions, les expériences, les suggestions qui ont été apportées à cette tribune, reprises maintenant par la réflexion de toutes nos organisations, confrontées aux exigences des événements, nous mettront en mesure d'élaborer les solutions qui, encore une fois, respectant l'originalité du syndicalisme, respectant aussi la liberté de choix personnel de chaque travailleur en tant que citoyen, nous permettront de construire cette société démocratique dans toutes ses structures dont nous avons fait en 1964, l'objectif fondamental de la C.F.D.T.

3 UNE GIGANTESQUE BATAILLE POUR LA PAIX

La troisième et dernière observation que je voudrais vous proposer pour caractériser notre congrès, consiste à souligner le nombre important d'interventions de qualité qui ont pris comme thème les responsabilités internationales de la C.F.D.T. Nous avons été nombreux, en effet, à exprimer la profonde sensibilité des travailleurs de notre pays devant les sacrifices et les souffrances, chaque jour plus lourdes, des populations broyées par la guerre. Nous avons dit notre angoisse devant les dangers croissants que font courir à la paix les conflits encore localisés de l'Asie et du Moyen-Orient, et nous avons dit notre refus d'accepter ce déferlement tragique de violence et de mort. Mais vos interventions ont montré tout l'effort que déploient depuis des mois les organisations et les militants de la C.F.D.T. pour dépasser le stade des déclarations, manifestations, pétitions aussi généreuses qu'inefficaces, pour raison garder aussi en évitant les condamnations par trop unilatérales, et pour chercher les moyens d'intervenir avec quelque chance d'efficacité sur une situation dont nous savons bien que les fils directeurs nous échappent totalement. Nos interventions auprès de l'opinion publique américaine par nos camarades syndicalistes comme auprès de nos camarades israéliens et arabes, nos résolutions de ce congrès montrent clairement que nous entendons engager toutes nos forces dans

cette gigantesque bataille pour la paix.

Par ailleurs, je pense que les camarades qui ont assisté à nos travaux, représentant les organisations du Tiers-Monde, ont pu se rendre compte que nous avons la conviction profonde que le combat terriblement hasardeux, redoutable qu'ils mènent dans leurs pays pour arracher au bénéfice des travailleurs un minimum de vie décente et de liberté, ce combat-là est notre combat, un combat qui s'inscrit dans les chapitres les plus héroïques de la lutte séculaire pour la libération des opprimés et des affamés. Nous savons bien aujourd'hui que le résultat de cette gigantesque partie qui se joue en Afrique, en Amérique, en Asie, pèsera lourd, pèsera déjà lourd sur le sort qui attend les travailleurs des nations industrialisées.

C'est pourquoi nous avons exprimé avec plus de force que jamais la nécessité d'une action syndicale internationale d'envergure, la volonté de la C.F.D.T. de contribuer à créer un syndicalisme international à la mesure des gigantesques problèmes qui se posent aux travailleurs étroitement solidaires entre eux, quelle que soit leur nationalité, leur race, leur niveau de vie !

Cette volonté là, maintes interventions, en commission et en séance plénière ont montré que nous entendons la concrétiser au maximum au niveau de l'Europe, car à ce niveau la tâche est particulièrement urgente. Il serait grave, en effet, pour les travailleurs européens, en ces années décisives de la construction de l'Europe, que les forces de l'argent et du conservatisme puissent sans opposition donner à cette Europe le visage de leurs intérêts et de leurs ambitions. C'est pourquoi nous sommes décidés à multiplier nos interventions à tous les niveaux, l'entreprise, le trust, les institutions, auprès des syndicalistes des autres pays, de tous les syndicalistes décidés à assurer sur ce terrain nouveau et important, plus important bientôt que le cadre national, la présence et la défense des travailleurs.

Et cette politique de développement systématique de nos relations internationales nous voulons l'élargir, cela est commencé depuis longtemps non sans résultats importants comme prouvent le nombre, l'importance et la diversité des délégations étrangères qui ont assisté à notre congrès, nous voulons l'élargir très au-delà des frontières des Six, d'une part, en créant et en entretenant les rapports les plus étoffés possibles avec les centrales étrangères, sans que la diversité des affiliations internationales constitue un obstacle toujours infranchissable, d'autre part en travaillant à permettre la plus grande cohésion et la plus grande unité possible entre les fédérations d'industrie des pays de l'Europe des Six et au-delà, enfin en suivant avec attention et sympathie, en participant activement au processus dans lequel la C.I.S.C. est désormais enga-

gée au point d'inquiéter certains spécialistes en matière de scission, un processus qui rappelle celui que la C.F.T.C. suivit pour devenir la C.F.D.T., et qui doit aboutir, l'an prochain, à un congrès mondial qui pourrait être

pour la C.I.S.C. aussi important que l'a été pour nous notre congrès de 1964. Au bout de tout cela un objectif : un syndicalisme international enfin débarrassé des clivages, de l'académisme conservateur du passé, capable d'être l'expression efficace des travailleurs du monde entier.

temps dans nos congrès et nos organisations : il s'agit maintenant de mettre en commun ces réflexions et d'en préparer les conclusions pour le prochain congrès.

UN TRAVAIL CONSIDÉRABLE RESTE A FAIRE

Sil j'ai retenu, parmi d'autres, qui auraient certainement mérité d'être évoqués à l'heure des conclusions, notre politique d'action, notre préoccupation constante des droits syndicaux dans l'entreprise, pour ne citer que ces problèmes, si je n'ai retenu que ces trois points : souci de cohérence, sens de nos responsabilités dans l'ordre politique, volonté de travailler à jeter les bases d'un syndicalisme international efficace, c'est que ces trois points m'apparaissent illustrer le mieux ce qui est pour moi la signification originale de ce congrès. En effet, nous n'avons pas eu au cours de nos travaux à prendre des décisions extraordinaires, aucune innovation spectaculaire marquant une avancée sensationnelle sur nos positions antérieures ; par contre, ce congrès aura été essentiellement un congrès de travail et surtout un congrès de préparation, de mobilisation de l'ensemble de l'organisation pour l'étape qui, elle, sera importante que marquera le 35^e congrès.

Quand demain nous pourrons lire attentivement et faire lire par nos camarades le « Syndicalisme Hebdo » qui va publier l'ensemble de nos résolutions nous nous rendrons mieux compte que sur tous les problèmes que nous allons retrouver pressants, notre congrès nous apporte des positions précises qui doivent nous permettre de faire face efficacement aux événements et par conséquent notre congrès a rempli au mieux sa mission en nous donnant un cadre clair pour notre action quotidienne. Nous avons enfin réussi à donner une expression réelle aux cadres dans notre organisation.

Mais ce congrès a fait encore plus. A travers les rapports présentés les interventions de notre secrétaire général devant le congrès et aussi devant le B.C., le C.C. et le C.N. qui ont préparé ce congrès, à travers les dispositions prises ici, c'est au-delà du court terme, un programme de travail considérable que nous avons, tous et chacun, le mandat d'exécuter d'ici le prochain congrès. Cela a déjà été dit, mais il convient, parce que cela est capital pour l'organisation, de le répéter en cette dernière minute de notre congrès.

1 Le premier thème de ce programme, c'est à partir de la formulation de nos principes fondamentaux adoptée en 1964, la définition du type de civilisation vers laquelle ces principes nous conduisent, c'est la remise à jour, en fonction de l'évolution de notre pays, de l'Europe, du monde, sur tous les plans, social, économique, politique, de nos perspectives de transformation de la société, c'est enfin la recherche de propositions précises en ce qui concerne notre stratégie, les responsabilités que nous avons ou n'avons pas à prendre dans la société d'aujourd'hui et de demain. Tous ces problèmes, dont nous savons bien qu'ils commandent l'avenir de la C.F.D.T., du syndicalisme en général et probablement de la démocratie, ont été abordés et sont abordés depuis long-

2 Parallèlement, le second thème de notre programme à long terme, c'est la reprise de nos travaux sur les structures les meilleures à donner à notre centrale, nous aurons à repenser la place respective des différents échelons et organismes : fédérations, U.R., U.D., U.L., Confédération, à donner à chaque échelon et tout particulièrement à l'échelon confédéral, les structures et les méthodes qui assureront à la C.F.D.T. une direction à la fois parfaitement efficace et profondément démocratique.

3 Et puis le troisième thème, proche et lié au précédent, consistera, ayant ainsi restitué dans l'organigramme d'ensemble de nos structures chacun des types d'organisation professionnelle et interprofessionnelle, à tenter d'élaborer une nouvelle charte financière, en tenant compte des évolutions importantes qui sont intervenues depuis que notre charte actuelle a été décidée, il y a près de 20 ans, dans les charges et dans les besoins des différents rouages de la Confédération. Il n'est pas besoin d'insister pour souligner combien il y a là un problème capital, plus important, et sans doute plus explosif, que beaucoup d'autres apparemment plus graves.

André Jeanson conclut en appelant à travailler immédiatement à la préparation de notre 35^e congrès qui coïncidera avec le cinquantième de notre organisation. « 50 ans, dit-il, c'est l'âge de la synthèse enfin réalisée d'une action passée dont on mesure toute la richesse et un avenir que l'on se sent en pleine force pour construire ».

« Au travail, conclut André Jeanson, dans la confiance, l'unité et l'amitié ! »

**SPÉCIAL
34^{ème}
CONGRÈS**